

DELEGATION DE Madame Brigitte COLLET

D-2015/581
Structure d'accueil de la Petite Enfance La Berge du Lac.
Rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
Information au Conseil Municipal

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 mai 2012, vous avez confié à la société PEOPLE AND BABY l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance de La Berge du Lac, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1^{er} septembre 2012 pour une durée de 4 ans et deux mois.

Conformément à l'article 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

I – Présentation générale

La structure a ouvert ses portes le 3 décembre 2012. Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville et dispose d'une capacité de 58 places constituée :

- d'un multi-accueil majoritairement régulier de 38 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et,
- d'un multi-accueil majoritairement occasionnel de 20 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

II – Evolution de l'activité

En 2014, l'établissement a été ouvert 232 jours. L'activité a généré les taux de présentéisme suivants :

- un taux de présentéisme physique de 66,8% (66% pour l'accueil régulier et 68,5% pour l'accueil occasionnel) avec 101 884 heures de présence des enfants,
- un taux de présentéisme financier de 80,7% (80,9% pour l'accueil régulier et 80,4% pour l'accueil occasionnel) soit 123 068 heures facturées aux familles.

Par rapport à l'exercice 2013, on constate une augmentation (+5,5 %) du taux de présentéisme financier (76,4% en 2013) et une baisse (- 6,4%) du taux de présentéisme physique (73,2 % en 2013).

Le taux de présentéisme financier est conforme aux dispositions contractuelles (80%). Le taux de présentéisme physique est quant à lui inférieur aux prévisions d'exploitation (80%) et s'explique par la non-utilisation de la totalité des heures réservées par les familles.

III – La qualité du service

Le projet pédagogique a bénéficié d'un développement autour de deux thématiques :

- Autour du Voyage pour le 1er semestre (suite 2013) ;
- L'aménagement de l'espace pour le 2nd semestre.

Le voyage est abordé sous la forme d'une présentation de différentes cultures, en favorisant celles des enfants présents dans la crèche pour favoriser l'implication des parents et tisser du lien social.

La réflexion autour de l'aménagement de l'espace avait pour objectif de répondre aux mieux aux besoins de l'enfant et à son évolution.

Différents ateliers ont été proposés aux enfants par les équipes :

- détente et relaxation ou motricité
- ateliers livres, jeux d'eau, pâtisseries ou jardinage.

Des partenariats ont été développés sur le quartier qui permettent d'offrir aux enfants une ouverture sur le livre avec la bibliothèque des Aubiers ou sur le jeu avec la Ludothèque interlude. Ces échanges favorisent des regards croisés sur les comportements d'enfants.

La participation des parents est sollicitée par différents temps d'échanges : événements festifs, spectacles, sorties, soirées :

- soirées thématiques: "les mouvements agressifs et la colère"
- soirée découverte de prérentrée
- soirée de post rentrée

L'organisation d'élections de parents délégués a permis la mise en place d'un conseil d'établissement en 2015.

La continuité du service public durant les vacances a été permise par des fermetures alternées entre les 2 unités (accueil d'enfants du multi-accueil majoritairement régulier au multi-accueil majoritairement occasionnel et vice et versa).

L'équipe est stable et compte 22 salariés avec 3 départs remplacés sur l'année.

La formation est déclinée sous forme d'ateliers pédagogiques autour de l'accueil et de la prise en charge des enfants.

5 formations obligatoires ont été dispensées: évacuation incendie, Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) mise à niveau, HACCP, gestes d'urgence et diversification alimentaire.

Des réunions d'équipes sont organisées tous les mois en soirée pour chaque section avec une réunion globale tous les trimestres animées par la psychologue.

Les directrices ont une réunion réseau tous les mois sur Bordeaux ou Agen animée par la coordinatrice ou une psychologue.

Des réunions "pédagogiques" (pédagogique et éducatif) pendant les temps de sieste des enfants sont organisées pour maintenir des liens et des continuités d'actions entre les 2 équipes.

IV – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition.

Dans ce cadre, il a souscrit des contrats de maintenance et d'entretien (15 672 €) et a pris à sa charge des opérations de petite maintenance (4 270 €).

De plus, il a acquis des petits équipements (linge, matériel éducatif, petits équipements et fournitures pédagogiques) pour un montant de 16 067 €.

V – La synthèse du compte de résultat

En €	2014	2013	Variation
Total des produits	947 674	905 910	+ 4,6%
Total des charges	971 542	884 184	+ 9,9%
Résultat	- 23 869	+ 21 726	- 209,9%

Les recettes

En 2014, les recettes collectées se décomposent comme suit :

- 404 659 € de participation de la CAF,
- 161 022 € de participation des familles,
- 381 715 € de subvention de la Ville,
- 377 □ d'autres produits.

L'augmentation des recettes en 2014 (+4,6%) est la conséquence de la hausse du nombre d'heures facturées (+6 204 heures) générant une augmentation de 6% des participations versées par la CAF et les familles.

Notons toutefois que l'écart important entre le présentisme financier et le présentisme physique a occasionné un taux de facturation de 121% et a entraîné un taux de PSU effectif de 4,59 € par heure facturée, ce qui n'est pas des plus favorables. Pour mémoire, le taux de PSU aurait été de 4,69 € par heure facturée pour un taux de facturation compris entre 117 et 107% et de 4,77 € par heure facturée pour un taux inférieur ou égal à 107%.

Le montant de la subvention payée par la Ville inscrit au compte de résultat (381 715 €) correspond au montant de subvention prévu au contrat pour 2014. Ce montant a été déterminé sur la base d'un taux de Prestation de Service Unique (PSU) prévisionnelle de 4.53 €/heure facturée. Ce montant doit être actualisé en appliquant la PSU réelle de 2014 et le délégataire devra ainsi rembourser 7 285 € à la Ville pour 2014.

Cette régularisation de PSU 2014 ainsi que celle de PSU 2013 d'un montant de 13 355 € n'ont pas été prise en compte dans le compte de résultat 2014 et seront intégrées dans les comptes 2015.

Ainsi, le montant de la subvention effective pour 2014 correspond alors à 374 430 € soit un coût pour la Ville de 6 456 € par place, de 3,68 € par heure de présence et de 3,04 € par heure facturée.

Les dépenses

Les charges ont progressé de 9,9% entre 2013 et 2014 et s'élèvent à 971 542 € en 2014, soit un prix de revient de 16 751 € par place (contre 15 245 € en 2013 hors rémunération du prestataire), de 7,89 € par heure facturée (contre 7,57 € en 2013) et de 9,54 € par heure de présence (contre 7,90 € en 2013).

Les charges sont principalement constituées :

- des charges de personnel (664 428 €) pour 21,3 équivalents temps plein soit 68% des charges. Ces charges ont augmenté de 29 K€ (soit +5%) de par les coûts de remplacements des absences longues durées,
- des achats (105 746 €) en augmentation de 19 K€ soit + 22% dont l'alimentation (44 933 € avec un coût de 3,4 € par jour par enfant), l'énergie (25 676 €), les changes complets et produits d'hygiène (11 721 €) et les fournitures d'activités pour les enfants (9 369 €),
- des autres services extérieurs (55 540 €). Ces charges ont augmenté de 18 K€ soit +49 % et intègrent principalement les frais de comptabilité (30 570 € représentant 3 % des charges totales) correspondant aux coûts du contrôle de gestion réalisé par les fonctions support,
- des autres charges de gestion courantes (40 753 € représentant 4 % des charges totales) en augmentation de +39%. Ces charges correspondent aux frais de siège et d'encadrement, aux frais de gestion de la paie et d'administration du personnel, aux frais de développement, immobiliers et de support informatique.

Notons que les frais de gestion du siège apparaissent importants et représentent un coût total de 71 323 € soit 7 % des charges 2014 (6% en 2013) répartis entre les frais de comptabilité (30 570 €) et les autres charges de gestion courante (40 753 €). Ces frais ont augmenté de 38 % entre 2013 et 2014. Lors de la signature du contrat, le délégataire avait estimé ces

frais à un montant de 34 574 € représentant 4% des charges prévisionnelles (dont 5 733 € de comptabilité et de 28 841 € d'autres charges de gestion). Pour autant, la Ville n'est pas impactée par ces frais, car les subventions annuelles versées par la Ville ont été figées contractuellement et seul le taux de PSU effectif vient ajuster le montant de la subvention.

Le résultat

La structure affiche un déficit de 23 869 € pour 2014 (contre un bénéfice de 21 726 € en 2013). Ce déficit s'explique par des écarts aux hypothèses budgétaires prévues au contrat (budget à l'équilibre) avec :

- des charges supérieures (+ 66 K€) notamment sur les postes achats (+ 37 K€), autres services extérieurs (+ 20 K€), charges diverses de gestion courantes (+ 12 K€) et masse salariale (+ 11 K€) ;
- non intégralement compensées par des recettes supérieures aux prévisions (+ 26 K€) générées par un nombre d'heures facturées supérieur au prévisionnel (1 654 heures) et un taux de PSU effectif plus favorable (4,59 € par heure facturée au lieu de 4,53 €).

Pour votre complète information, le rapport annuel 2014 est annexé à la présente synthèse, ainsi que l'analyse des questionnaires de satisfaction.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nos enfants méritent **le meilleur**

Rapport Annuel 2014

BERGE DU LAC MAO et MAR

Multi Accueil à majorité Occasionnelle et Multi Accueil à majorité Régulière



Mai 2015

160 crèches
8 bureaux régionaux

Délégation
de Service Public

Crèches
d'entreprise

Alimentation Bio
et agriculture raisonnée

Qualité
pédagogique

Programme
relationnel parents

9 avenue Hoche
75008 PARIS
Tél. +33 (0)1 58 05 18 70

ALSACE - AQUITAINE - AUVERGNE - BRETAGNE - CENTRE - CHAMPAGNE-ARDENNE
DOM TOM - ÎLE DE FRANCE - LANGUEDOC-ROUSSILLON - LIMOUSIN - LORRAINE
MIDI-PYRÉNÉES - NORD - NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE - PICARDIE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - RHÔNE-ALPES

639

RC Paris : 479 182 750
SAS au capital de 50 798 €

Société française fondée par Odile Broglin, infirmière puéricultrice

www.people-and-baby.com



SOMMAIRE

1.	COMPTE RENDU TECHNIQUE ET ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE	3
1.1.	Présentation des structures	3
1.2.	Présentation des faits marquants 2014	4
1.3.	Organisation du service et des équipes :.....	5
1.4.	Service rendu aux usagers : Enfants et familles accueillis.....	10
1.5.	Service rendu aux usagers : Bilan des activités pédagogiques.....	12
1.6.	Service rendu aux usagers : Relations avec les familles	25
1.7.	Evolution générale de l'état des équipements et adaptations à envisager	31
1.8.	Etat valorisé des travaux d'amélioration.....	32
1.9.	Relevé annuel des évènements (grèves, pannes, accidents...)	34
1.10.	Actions de développement durable	34
1.11.	Actions relatives au projet social 3 de la ville.....	35
1.12.	Mesures prises pour faciliter l'accès aux différentes catégories d'usagers	36
2.	COMPTE RENDU FINANCIER.....	37
2.1.	Compte de résultat 2014 consolidés	37
2.2.	Indicateurs financiers	38
2.3.	Analyse des principaux écarts de charges sur les comptes consolidés (MAO et MAR)	39
2.4.	Zoom sur les taux de présentéisme physiques et financiers 2014.....	43
2.5.	Analyse des principaux écarts de produits sur les comptes consolidés (MAO et MAR)	44
2.6.	Budget 2015 prévisionnel.....	46
3.	CONCLUSION	48
4.	Annexes :	49

1. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

1.1. Présentation des structures

La Ville de Bordeaux a confié depuis le 1^{ER} septembre 2012 la gestion des Multi-accueil « la Berge du Lac», à majorité régulière (MAR) et à majorité occasionnelle (MAO) à people&baby, dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de quatre années et deux mois (fin de contrat prévue au 31 octobre 2016).

L'établissement a ouvert ses portes le 3 décembre 2012 dans le nouvel éco-quartier « Ginko » en bordure du lac, au R+2 du groupe scolaire Vaclav Havel. Un quartier en voie d'expansion car toujours en construction, les premiers habitants ont commencé à emménager à partir de mars 2013. L'extension en février 2014 de la ligne C du tramway a permis de relier le quartier avec l'arrêt « berges du lac ».

Le MAR :

Conçu pour accueillir **38 enfants** âgés de deux mois 1/2 à 4 ans, le multi-accueil à majorité régulière compte 2 sections :

- les bébés / petits- moyens de 18 enfants âgés de 2 mois 1/2 à 18 mois environ
- les moyens / grands de 20 enfants âgés de 18 mois à 4 ans

Les locaux comprennent des terrasses extérieures et des beaux espaces de vie : une salle d'art plastique, une pièce bibliothèque/ éveil musical ainsi qu'une pataugeoire pour les jeux d'eau.

Il est ouvert de **7h30 à 19h du lundi au vendredi, soit 11,5 heures par jour pendant 48 semaines** (3 semaines de fermeture l'été + 1 semaine à Noël + jours fériés + 2 journées pédagogiques).

Les périodes de fermeture ont été en 2014 du :

- 04 août au 22 août 2014 inclus pour les vacances d'été.
- 22 au 26 décembre 2014 et le 02 janvier 2015 pour les vacances d'hiver.
- les 20 mai et 25 août 2014 pour les journées pédagogiques.

Le MAO :

Conçu pour accueillir **20 enfants** âgés de deux mois et demi à 4 ans, cet établissement compte un bel espace de vie favorisant un accueil en âge mélangé. Il est également doté d'un espace extérieur attenant à la section.

Le projet de l'équipe et l'aménagement de l'espace permet aux enfants d'évoluer à leur rythme dans un espace pensé pour eux.

Il est ouvert de **7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, soit 11 heures pas jours pendant 48 semaines** (3 semaines de fermeture l'été + 1 semaine à Noël + jours fériés + 2 journées pédagogiques).

Les périodes de fermeture ont été en 2014 du :

- Du 25 juillet au soir au 18 Aout 2014
- Du 24 décembre 2014 au soir au 5 janvier 2015
- les journées pédagogiques ont eu lieu le 9 juin 2014 et le 25 juillet 2014.

Dans le cadre d'une continuité de service et selon les besoins exprimés par les familles, nous assurons une continuité d'accueil entre les 2 structures grâce à des périodes de fermetures décalées. L'équipe se mobilise en amont pour réaliser des échanges réguliers entre les 2 structures pour que les enfants soient les moins dépayés possibles.

1.2. Présentation des faits marquants 2014

L'année 2014 a été marquée par l'ancrage de la crèche dans son quartier, véhiculée par la connaissance et la reconnaissance de la structure par les familles du quartier.

La mise en place de partenariats avec les acteurs du quartier (ludothèque, école, commerces, centre d'animation...) a largement contribué et renforcé cet ancrage de la crèche dans son environnement local.

L'accompagnement à la parentalité et les rencontres parents (cafés crèches...) ont permis d'alimenter cette dynamique et de tisser des liens entre les parents et les nouveaux habitants du quartier.



1.3. Organisation du service et des équipes :

Description des effectifs et des modifications d'organisation

L'équipe du MAR au 31/12/2014 : L'équipe au complet comptait 14 personnes pour 13.8 ETP, dont 10.8 ETP auprès d'enfants, dont 53% de diplômés) ; Soit 20% d'ETP en moins qu'en 2013, suite à la baisse du temps de travail de l'adjointe à 80% dans le cadre d'un congé parental.

3 des professionnels (le binôme psychomotricien/AP et le cuisinier) et 2 vacataires (médecin et psychologue) sont mutualisés sur les 2 structures.

FONCTIONS	NOMS	TEMPS DE TRAVAIL	ENCADREMENT ENFANTS
1 Directrice puéricultrice	Valérie PLACHOT	1 ETP	
1 adjointe Educateur de jeunes Enfants- adjointe	Tatiana CLARIN	0.8 ETP (congé parental à 80%)	0.8
1 Educateur de jeunes Enfants	Hélène THOMAS	1 ETP	1 ETP
1 Psychomotricienne	Elodie LAMONTAGNE	1 ETP	1 ETP
3 Auxiliaires de puériculture	Nathalie JIMENEZ Julie HEUCHEL Margot MIVIELLE	1 ETP 1 ETP 1 ETP	1 ETP 1 ETP 1 ETP
5 Agents de Puériculture	Caroline GOURDEAU Véronique MARCHAND Fiona BEAUDOUX Audrey BARREAU Charlotte COSTEMALLE	1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP	1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP
1 Cuisinier	Michel NAVAL	1 ETP	
1 Agent de service	Aldérina COSTA LIMA	1 ETP	
1 Médecin (vacataire)	Dr SEBAN Laurent pédiatre	6h/mois mar & mao réunis	
1 Psychologue (vacataire)	Mme AUDIGIER-DAFFE Magalie	9h/mois mar & mao réunis	
TOTAL		13.8	10.8

Les mouvements 2014 au MAR : Une équipe stable et assidue depuis l'ouverture avec seulement le départ effectif d'un agent.

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sorties	Commentaires
RIBEIRI	Myriam	ASI	30/11/2012	02/09/2014	Démission
COSTA LIMA	Aldérina	Agent de service	02/03/2013	29/05/2015	Passage du MAO au MAR pour le remplacement de Mme Ribeiri

L'équipe du MAO au 31/12/2014: L'équipe au complet comptait fin 2014 9 personnes pour 7.5 ETP et 6 ETP auprès d'enfants. 3 des professionnels (le binôme psychomotricien/AP et le cuisinier) et 2 vacataires (médecin et psychologue) sont mutualisés sur les 2 structures.

FONCTION	NOM	TEMPS DE TRAVAIL	ENCADREMENT ENFANTS
1 directrice EJE	Nathalie VERARDO	1 ETP	
1 éducatrice de jeunes enfants	Laetitia RUFFIE	0,5 ETP	0,5 ETP
		0,5 ETP	0,5 ETP
2 auxiliaires de puériculture	Sarah VIENNE	1 ETP	1 ETP
	Céline IMBERT*	1 ETP	1 ETP
3 Agents de Puériculture	Estelle CHOLET	3 ETP	3 ETP
	Isabelle RAFIN (Conges Parental) remplacée par Laetitia FAYEMENDY (Sarah MATRION (en congés maternité) remplacée par Lucie SENE		
1 cuisinier	Mutualisation sur les 2 structures		
1 Agent de service	DELPECH Sandra	0,7 ETP	
1 Médecin (vacataire)	DR SEBAN (Mutualisation sur les 2 structures) 6H/mois		
1 Psychologue (vacataire)	Mme AUDIGIER DAFPE 9H/mois		
Autre intervenant : psychomotricienne*	Mutualisation 3H/mois		
		7,7 ETP	6 ETP

* La psychomotricienne travaille les lundis & mardi au MAO, en fin de semaine au MAR afin de profiter de ses compétences sur l'ensemble de la structure. Elle est en binôme avec une auxiliaire de puériculture, au planning inversé.

Les mouvements 2014 au MAO: Une équipe stable et assidue avec seulement le départ effectif de 2 agents.

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sorties	Commentaires
ALLE	Amélie	EJE	20 Mai 2013	29 Mai 2014	Projet professionnel à l'étranger
IMBERT	Céline	AP	18/08/2014	En poste	Remplaçante de Mme ALLE ; recrutement d'une AP faute d'EJE disponible
RODIN	Maeva	CAP	25 Novembre 2013	24 juillet 2014	Reprise d'étude
RAFIN	Isabelle	AP	02/01/2013	Congé en cours au 31/12/2014	Conges Parental ; remplacée par <i>Laetitia FAYEMENDY</i>
FAYEMENDY	<i>Laetitia</i>	AP	18/08/2014	25/08/2015	Remplacement de Isabelle RAFIN
MATRION	Sarah	AP	28/11/2012	Congé en cours	(en congés maternité) remplacée par <i>Lucie SENE</i>
SENE	<i>Lucie</i>	AP	01/04/2014	23/08/2015	Remplacement de Mme Matrion
DELPECH	<i>Sandra</i>	ASI	02/09/2014	En poste	Remplace Mme Costa Lima partie au MAR

Des CDD de remplacements sur des courtes périodes:

Nom	Qualification	Date d'entrée	Date de sortie
RIVEILL MARINE	EJE	02/06/2014	02/08/2014
THIEBAUD ELSA	EJE	25/11/2014	05/12/2014
TRUF ANNE-GAEL	AP	11/09/2014	17/10/2014
VALADIE LAURENCE	EJE	24/11/2014	24/12/2014

Les absences

Au MAR : Pour l'année 2014, 102 jours ouvrés d'absence maladie ont été relevés pour l'ensemble du personnel sur 231 jours d'ouverture, liés à :

- 2 arrêts maladie de plus de 2 mois qui s'enchainent à partir d'août
- Un arrêt maladie d'1 mois post rentrée de septembre.

Au MAO : On compte en 2014 296 jours ouvrés d'absence, principalement liés à :

- 1 congé maternité (89 jours) et parental (89 jours) qui a été remplacé
- 2 arrêts maladies de longue durée (qui ont été remplacées) de 113 jours
- seulement 3 jours de maladie et 2 jours enfants malade

En 2014 on compte sur les 2 structures un taux d'absentéisme des salariés relativement faible, de **4,1%**.

Les formations : Les thèmes de formation sont proposés par people & baby. Les ateliers pédagogiques permettent aux professionnelles de se retrouver entre agents du réseau autour de thématiques et d'établir une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et sur le projet pédagogique spécifique de la crèche. Le choix des agents qui assistent aux ateliers est motivé par leurs attentes, leurs objectifs, mais aussi par l'observation de la directrice en salle et les axes d'amélioration dans les postures professionnelles. Un retour est fait à l'ensemble de l'équipe en réunion.

En 2014, 9 ateliers pédagogiques et 5 formations obligatoires ont été dispensés aux équipes des 2 structures (cf. détails des participants en annexe 1 et 2 - rapports d'activité de chaque structure):

ATELIERS PEDAGOGIQUES
Accompagnement de la sécurité affective: l'objet transitionnel
Recevoir et comprendre l'enfant qui s'oppose
Accompagner le quotidien de l'enfant
Accompagner l'enfant par le Jeu
Aménagement de L'espace
L'adaptation du côté de la théorie
Accueillir les parents et les enfants comme ils sont
Accompagner les pleurs du tout petit
L'aménagement de l'espace focus sur le livre
FORMATIONS OBLIGATOIRES
Evacuation incendie
SST mise à niveau
HACCP
Gestes urgences par le pédiatre de la crèche
Diversification alimentaire par le pédiatre de la crèche
2 JOURNEES PEDAGOGIQUES par structure

MAR : 18 professionnelles ont participé aux différentes formations et l'équipe entière a assisté ensemble à 2 des formations. 2 journées pédagogiques ont également été organisées pour travailler sur le projet pédagogique spécifique à la crèche, autour de l'accueil, l'adaptation, la séparation, l'autonomie, la continuité entre les 2 sections...

MAO : 9 professionnelles ont participé aux différentes formations et l'équipe entière a assisté ensemble à 3 formations. 2 journées pédagogiques ont également été organisées pour travailler sur le projet pédagogique spécifique à la crèche, autour de l'accueil, l'adaptation, la séparation, l'autonomie, ainsi que pour préparer la rentrée et la réunion de découverte des parents, et pour mettre en place un atelier créatif « les livrets d'enfants de fin d'année ».

Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe visent à favoriser la mise en lien des équipes entre elles et à développer leur dynamisme, valoriser leur travail, échanger et améliorer leurs pratiques professionnelles. Plusieurs types de réunions sont organisés tous les mois :

Réunions de directrices du réseau P&B : Tous les mois, sur Bordeaux ou Agen, animées par la coordinatrice Petites Enfance et par une psychologue, ces réunions favorisent les échanges, les analyses de pratiques et sont l'occasion de différentes formations (au management, à l'optimisation de la fréquentation de la crèche...) ; ces réunions sont très appréciées car cela permet de créer un véritable réseau de soutien entre les directrices des différentes structures.

Réunions d'adjointes : tous les 2 mois

Réunions d'équipe et réunions de section : ces réunions ont lieu au minimum tous les mois en soirée pour chaque section avec une réunion globale tous les trimestres. Il s'agit de réunions de fonctionnement, d'échanges sur les projets ou des problématiques ou situations particulières. La psychologue est présente à chaque réunion d'équipe, soit avec l'équipe globale, pour continuer à avancer sur le projet pédagogique et améliorer les postures professionnelles.

Les réunions « pédagogiques » communes aux 2 structures MAO et MAR (en langage interne à notre équipe contractant les mots pédagogie et éducatif) : tous les 2 mois sur les temps des siestes, ces réunions sont instaurées pour la mise en place et le suivi des projets, ainsi que le respect des axes de travail communs ; cela permet de maintenir le lien et la continuité des actions au sein des 2 entités.

L'accueil des stagiaires

L'accueil des stagiaires est pensé en équipe, lors des réunions mensuelles, l'équipe est prévenue de l'arrivée des stagiaires et une référente est nommée pour l'encadrement. Un bilan avec la tutrice référente est effectué en milieu de stage. L'équipe attache une importance à l'accueil des stagiaires et à la transmission des compétences. La présence de stagiaires au sein des sections permet aux équipes d'être valorisées ainsi que de prendre du recul sur leurs pratiques professionnelles, leur organisation et la mise en place de leurs outils.

Cette année un livret d'accueil a été réalisé pour les stagiaires. Un classeur qui donne aux élèves une présentation de la structure, du projet, et le schéma d'organisation des ateliers sous forme de fiche.

Le MAR a accueilli 4 stagiaires en 2014 réparties sur plusieurs semaines sur l'année.

Le MAO a accueilli 6 stagiaires en 2014 réparties sur plusieurs semaines sur l'année.

1.4. Service rendu aux usagers : Enfants et familles accueillis

Commission d'attribution et liste d'attente :

La liste d'attente et les pré-inscriptions sont centralisées à l'accueil des familles. Néanmoins, il arrive parfois que les familles du quartier Ginko se présentent directement au multi Accueil. Les modalités de pré-inscription et les jours de permanence du service de la mairie leurs sont alors communiqués par la directrice. Nous centralisons les demandes dans un classeur interne afin d'être plus réactifs et de travailler en partenariat avec le service d'accueil des familles.

Les 11 et 28 avril 2014 ont rassemblé toutes les directrices de crèches du secteur bordeaux/nord pour la préparation de la commission d'attribution des places qui a eu lieu le 30 avril 2014. Cette dernière a répondu à des demandes anciennes en attente, ainsi qu'à des demandes de familles qui venaient d'emménager ou travaillaient dans le quartier. Une commission en juin a permis de réajuster nos effectifs selon les réponses des parents.

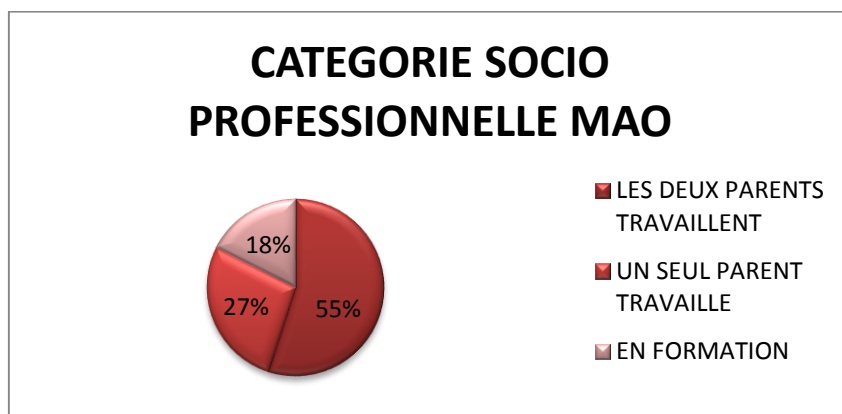
Le nombre de familles résidant sur le quartier GINKO tend à augmenter, comme le confirment les demandes d'inscription croissantes dans le secteur et l'augmentation d'accueil d'enfants du quartier (de 33% à 47% au MAR entre janvier et décembre 2014). Par ailleurs, le nom de la structure « La berge du lac » semble être mieux identifié et repéré par les familles, et la structure devient de plus en plus un premier choix, entraînant peu de désistements et de refus à nos propositions d'accueil.

Analyse de la population accueillie et fréquentation

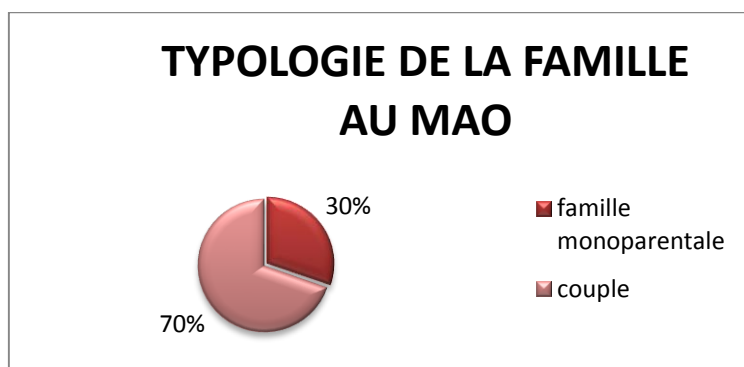
Les commissions d'attribution, ainsi qu'un échange régulier avec le service de l'accueil des familles de la mairie de Bordeaux et une continuité d'accueil entre les structures ont permis d'accueillir :

- **Au MAR 72 familles sur l'année 2014** contre 61 en 2013 ; avec une moyenne de 45 familles inscrites par mois. Il s'agit essentiellement de contrats réguliers de 4 ou 5 jours par semaine (principalement > 40h/ semaine), quelques 2 jours en occasionnel contractualisés et quelques accueils périscolaires (mercredi et vacances scolaires) du groupe scolaire Vaclav Havel où sont scolarisés certains de nos grands de l'année dernière.
- **Au MAO 39 familles de janvier à juin 2014 et 32 familles de septembre à décembre 2014.** Les temps d'accueil principalement courts sur le premier semestre ont évolué en faveur des contrats plus longs. Cela s'explique par la reprise progressive d'activités professionnelles ou de formations de certaines familles grâce à l'accueil de leur enfant. Les familles accueillies en temps partiels ne viennent pas régulièrement. Nous comptons également bon nombre d'absences injustifiées. Nous allons nous rapprocher de l'accueil des familles et ajuster le contrat de certaines familles au plus près de leurs besoins réels en proposant des accueils occasionnels afin de libérer des temps d'accueil plus grands pour des familles en attente.

Typologie des familles



Pour les familles, la prise en charge de leur enfant à la crèche, leur a permis soit de maintenir leur activité, soit d'obtenir une réinsertion par le biais de formation ou du travail intérimaire, voire même pour certaines de signer un contrat de travail.



On note une difficulté plus particulière pour les mamans seules en formation ou avec des contrats de travail précaires, dans la mesure où elles rencontrent souvent des difficultés pour gérer les horaires de travail.

Nous nous adaptons le plus possible aux besoins des familles et changeons régulièrement les contrats d'accueil afin d'adapter l'amplitude horaire et le nombre de journées d'accueil aux éventuels besoins supplémentaires des familles pour faciliter leur quotidien.

1.5. Service rendu aux usagers : Bilan des activités pédagogiques

Projet pédagogique

La journée des enfants s'organise autour d'ateliers d'éveils, de temps de regroupement, de temps de repos, des repas... Ces temps sont pensés en équipe et déterminés selon les dispositions des enfants et les souhaits de chaque professionnelle dans le cadre du projet pédagogique spécifique à la crèche.

De septembre à juillet 2014 : le thème était celui du voyage dans les 2 structures :



il s'agissait de proposer un voyage culturel à travers les continents pour que toutes les cultures présentes à la berge du lac soient représentées.

Le thème du voyage a permis aux équipes de réaliser des ateliers, de visiter les pays et de mettre en place des ateliers de découvertes, des journées à thème.

La Map monde permettait d'expliquer d'où venait les enfants. Les pays visités ont été la France, la Russie, l'Espagne, l'Afrique, pour atterrir sur les îles...



↳ **Depuis la rentrée de septembre**, au MAO et chez les bébés du MAR, les équipes ont choisi pour thème principal l'éveil des sens, thème autour duquel des activités sont réalisées au quotidien.

Dans une dynamique positive, l'équipe a choisi, pour cette rentrée, de tisser un fil rouge autour de l'éveil des sens. A travers ce thème les professionnelles souhaitent se saisir de tous les moments de la journée pour éveiller les sens des enfants autour:

- **du goût**, avec les repas préparés par le cuisinier de la crèche, des ateliers cuisines, des imagiers et autres jeux de groupe.
- **du toucher** avec la manipulation de livres, l'utilisation de matière différentes, la mise en place d'une boîte à trésor rempli d'objets, de tissus aux diverses textures.
- **de la vue, de l'ouïe et de l'odorat** avec des ateliers lecture, des jeux mêlant le toucher et l'audition (comme par exemple des lotos sonores, des ateliers de musique) ; mais également en poursuivant les ateliers plantation et arrosage dans notre potager, projet mis en place depuis juillet 2014 avec les enfants et les professionnelles de la section des grands.

↳ Chez les grands au MAR : le thème « les saisons et ses contes »

L'équipe des professionnelles est très investie dans les propositions d'activités faites aux enfants notamment les activités manuelles.

Lors de ce premier trimestre, le thème de l'automne a ponctué le choix des activités pour être remplacé au mois de Décembre par celui des fêtes de Noël et de l'hiver.



Des arbres d'automne avec comme branchage les empreintes des mains des enfants. La récolte des pommes de pin, permet de coller les brisures et reconstituer les glands du chêne.



De nombreux ateliers ont été proposés aux enfants pour décorer la crèche pendant les festivités hivernales. Les activités ont pris la couleur de cette saison à travers le collage, la peinture, des ours en crépon et en feutrine, des sapins et autres bonhommes de neige ont fait leur apparition dans la section.

Projet d'aménagement de l'espace

Dans le cadre du projet pédagogique, les équipes travaillent à l'aménagement de l'espace afin de s'adapter aux besoins et évolutions des enfants. Plus spécifiquement, la Berge du lac a été retenue *crèche pilote* par le réseau People&Baby dans le cadre d'un projet sur l'aménagement de l'espace. Plusieurs actions ont ainsi été réalisées autour des différents espaces de vie, nécessaires au bon développement des enfants.

« Un aménagement repensé »

Au MAR, dans la section des grands, dans la continuité de leur projet autour des contes et des saisons, un espace de motricité permanent a été installé dans l'espace de vie de la section, et été agrémenté de nouveaux modules. La diversité des modules permet de créer des parcours différents et de l'utiliser à l'extérieur ou à l'intérieur au gré des saisons.



Un espace symbolique (cuisine/poupée) a clairement été délimité avec ses cloisons représentant les murs d'une maison, pour faire comme les grands !

Par ailleurs dans le cadre de leur projet autour de l'éveil des sens, l'équipe des bébés-moyens du MAR (suite à de nombreuses observations au sein du groupe) a modifié l'aménagement de l'espace au cours du mois d'octobre 2014. Cette nouvelle organisation a permis de créer différents espaces dans la salle de vie, tout en restant modulable et sécurisée.



Les salles mutualisées et les décroissements

La multiplicité des espaces de vies communs (salle art plastique, bibliothèque, pataugeoire...) permet de décroisser les groupes des sections et de proposer en nombre restreint des ateliers pour le plaisir des enfants et des professionnelles.

Dans les salles de vie, les temps de jeux libres prennent place quotidiennement et gardent toutes leur importance au travers des relations individuelles et de l'apprentissage à la vie en collectivité.

Les ateliers d'éveil

Dans le cadre du projet pédagogique, de nombreux ateliers d'éveil sont mis en place quotidiennement au sein des structures :

Les ateliers « Baby » :



Le déploiement des ateliers baby chef, baby maestro, baby archi, baby explorateur ... ont permis de formaliser la mise en place d'ateliers déjà existants ; des nouvelles fiches explicatives à destination des équipes ont permis de développer la réflexion et de conforter les pratiques professionnelles. Des fiches explicatives à destination des parents ont permis de communiquer aussi auprès des parents sur l'organisation et l'intérêt de ces ateliers.

Les ateliers d'éveil sont pensés par l'équipe et préparés par les professionnels selon leurs centres d'intérêts; un planning est mis à disposition des équipes afin d'y prévoir les ateliers et de faciliter l'organisation du travail et des équipes.

Les ateliers « baby »



Atelier détente et relaxation au MAO et MAR: A l'initiative d'une professionnelle CAP Petite enfance et avec l'aide de la psychomotricienne, un atelier détente est proposé aux enfants. De la relaxation à la découverte sensori-motrice, cet atelier est repéré par les enfants. L'atelier a été présenté aux parents qui ont pu découvrir l'espace mis en place.



Une salle plongée dans une pénombre, des tapis au sol, de la musique douce, des lumières multicolores diffusées sur le plafond, des objets à manipuler (tissus, coussins, balles de massage, pinceau, plumes...). Dans ce cocon réservé à la découverte et à l'éveil des sens, les enfants, venus en petit groupe, sont libres de leurs mouvements. L'objectif, prendre du plaisir dans le calme !



L'équipe souhaiterait pouvoir le proposer aux enfants de façon plus régulière. Dans cette perspective, une réflexion est en cours pour réaliser un espace au sein du bâtiment pouvant accueillir ces ateliers de façon permanente et mutualiser le projet entre les 2 structures.

Ateliers eau dans la pataugeoire commune aux 2 structures :

Un espace fait pour les tous petits. Que ce soit au travers des jeux d'eau, de transvasements de graines ou d'atelier peinture, les enfants explorent avec leurs corps et mettent leurs sens en éveil.

Ici, des enfants du groupe des moyens/grands ont rejoint les plus âgés du groupe des bébés pour un atelier partagé. Dans



un bac seul ou avec un autre enfant, chacun peut évoluer à son rythme en fonction de ses envies et rencontrer l'autre à travers le jeu, la découverte, le partage.



L'équipe de la crèche du petit prince a été invitée à venir utiliser la pataugeoire, dans le cadre de leur projet annuel basé sur les 4 éléments afin d'exploiter au mieux le thème de l'eau. C'est ainsi qu'une fois par mois un groupe de 6 enfants nous a rendu visite et a profité ainsi de nos aménagements. Fort de cette expérience une réflexion autour de rencontres ponctuelles et d'activité commune est à l'étude pour l'année prochaine.

Ateliers artistiques dans la salle d'art plastique commune aux 2 structures :

Idéal avec un petit groupe d'enfants (4 à 6 enfants) pour faire des collages, de la peinture, du modelage...ou bien la préparation d'un gâteau.



Habillés comme de véritables petits chefs, ils préparent par exemple de la pâte à modeler maison. Chacun leur tour, ils transvasent les ingrédients dans le saladier, remuent avec une spatule ou simplement avec leurs doigts. Quelques gouttes de colorant alimentaire plus tard et tout le monde peut manipuler, découvrir, s'amuser.



Les ateliers de psychomotricité communs aux 2 structures: Avec les conseils de la psychomotricienne, l'équipe peut installer des espaces moteurs adaptés aux besoins de chaque groupe pour le bonheur des petits et grands. A l'intérieur ou à l'extérieur, ces espaces sont évolutifs, modulables et adaptables aux enfants présents.

Avec le temps, il est possible de faire évoluer ces lieux, de poser d'autres règles, de laisser les enfants modifier eux même l'installation des modules. Chaque section à l'opportunité d'avoir chaque semaine l'intervention de la psychomotricienne qui peut mettre en place des ateliers spécifiques aux besoins individuels ou communs des enfants

Avec l'approbation de la directrice et de la PMI, la psychomotricienne de la crèche a mis en place un projet de motricité dans une salle de réunion du MAR. Dans cette pièce, peu utilisée en journée, elle propose aux enfants des espaces adaptés aux capacités du groupe d'enfants accueillis. L'espace est modulable, et pensé de sorte que chaque enfant puisse l'explorer en toute sécurité. La psychomotricienne accompagne environ 5 à 6 enfants sur cet atelier, plus ou moins secondée par une professionnelle selon les besoins repérés.



Ateliers livres dans la salle de bibliothèque commune aux 2 structures : Chaque jour, les enfants par groupe de cinq ou six peuvent investir cet espace en regardant des livres, en écoutant des histoires lues par une professionnelle, en explorant les différents instruments de musiques, ou même en ne faisant rien. C'est un lieu où l'enfant peut exprimer son pouvoir créatif, où il peut développer son imaginaire aux travers des images, des bruits et des sensations



L'équipe essaye progressivement, de faire de ce lieu un espace confortable, apaisant, où chaque enfant pourra s'y retrouver. Coussins, tables, décoration...le sentiment de bien-être passe également par l'aménagement de l'espace. La bibliothèque est aussi un lieu de transition avant le repas ou le coucher.



Ateliers d'observation des animaux au MAO et au MAR:

Les poissons rouges Bubulle et Maurice du MAR: Chaque semaine les professionnelles mettent à contribution un petit groupe de 4 enfants pour nettoyer l'aquarium de nos amis. De façon ludique, les enfants peuvent ainsi transvaser les graviers, l'eau et même les poissons (avec l'épuisette) pour vider l'aquarium et le nettoyer. C'est un moment où ils peuvent observer les poissons, les toucher, leur donner à manger, manipuler les objets. Mais c'est également un temps où ils apprennent à faire attention à l'autre, à ne pas attraper le poisson trop fort, à garder son calme.

Le réseau People&Baby a également déployé pour les 2 structures deux ateliers d'observation des animaux pour les familles et les enfants (observation des escargots et des coccinelles) ; les ateliers se trouvaient à l'entrée de la structure, l'occasion pour les enfants de réaliser des ateliers avec les escargots.



Personnalisation des escargots par équipe et course de vitesse.



Départ en vacances de la famille escargots et envoi d'une carte postale.

Atelier pâtisserie au MAR: Dans le cadre de notre projet annuel autour du voyage un atelier pâtisserie a vu le jour avec un papa dans notre salle d'art plastique.



Atelier plantation et jardinage commun aux 2 structures :



Une professionnelle a initié un atelier jardinage, les plantations ont été réalisées par les enfants à l'occasion de la fête des beaux jours. Cet atelier a donné lieu à un entretien quotidien du potager et une dégustation des tomates, découvertes et senteur des herbes aromatiques, Michel le cuisinier a même pu cuisiner avec les aromates que les enfants lui portaient le matin.

Depuis la fête des beaux jours, ce petit coin de verdure est rentré dans le quotidien du groupe des grands. Chaque jour les enfants arrosent le potager, chacun peut ainsi prendre le temps de toucher, sentir le basilic, le thym, voir les tomates pousser, ...



Les Projets du Réseau et les nouveautés



L'aménagement de l'espace:
La berge du lac/ crèche pilote



Les ateliers baby chef
et baby maestro



Le panneau in & out



Evènements festifs et temps forts

La bonne entente entre les équipes des 2 structures permet d'organiser en commun des goûters festifs à thème qui marquent les manifestations calendaires. Ces temps festifs, regroupant les enfants des deux structures, sont des moments importants qui leur permettent de se retrouver et maintenir au sein de l'ensemble de l'équipe une ambiance dynamique dans la bonne humeur.

La crêpe & gaufre party le 04 février



Préparation de la pâte et cuisson en équipe

Le carnaval le 05 Mars était au couleur de l'Afrique et de la savane.



Une chasse à l'œuf le 17 avril



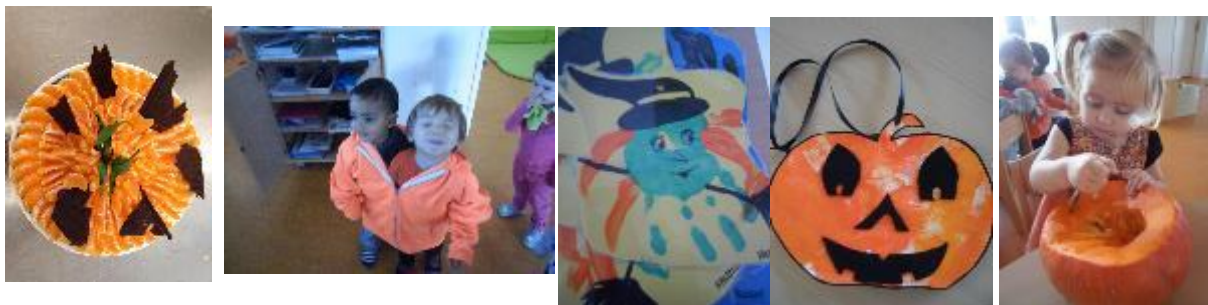
Nos petits explorateurs sont partis à la chasse à l'œuf ; cet évènement s'est fini par un goûter où le MAR et le MAO se sont mutuellement invités pour partager en petit groupe un délicieux gâteau.

La journée orange le 31 octobre pour halloween

Le thème d'Halloween a été aussi abordé avec des citrouilles, fantômes et sorcières...Lors de cette journée un « dress code » orange et noir a été proposé ainsi que des activités : préparation de la

citrouille (les enfants ont creusé une citrouille afin d'y mettre une bougie), peinture et histoires sur la peur ont été raconté à l'ensemble de la structure.

Pour cette journée spéciale, notre cuisinier Michel nous avait concocté un repas « ORANGE ».



La fête du printemps le 06 juin

Les beaux jours sont à l'honneur et le jardinage de rigueur. Lors de ce moment, pelles, arrosoirs, plantes et autres graines n'avaient plus de secrets pour nos mains vertes.

C'est ainsi que plantes aromatiques et graines de fleurs ont été mis en terre et des haricots blancs mis à germer dans du coton... Parallèlement des petits cuistots ont préparé de délicieuses brochettes et salade de fruits appréciées lors du goûter.



Les anniversaires



Partenariats et sorties

Avec la PMI :

- Visite régulière du Dr CAMOU, médecin référent de la structure pour :
 - * présenter l'avancée des projets, des installations et les valider
 - * s'entretenir autour des protocoles
 - * d'échanger sur les familles suivies par la MDSI des Aubiers
- Contact et travail avec la MDSI du Bouscat au sujet d'une situation préoccupante accueillie au MAR.

Avec la mairie de Bordeaux :

- participation au comité de pilotage le 29 avril avec des membres de la mairie concernant le rapport d'activités
- présence aux réunions de groupe sur des thématiques autour du remaniement des types d'accueil et les réorganisations qui en découlent avec la CAF et les directrices de crèches municipales de Bordeaux
- partenariat avec le service d'accueil des familles de Bordeaux pour les différentes commissions d'attribution des places et le remplissage régulier des effectifs.
- participation à la permanence d'inscription des familles à l'annexe de la mairie de quartier de bordeaux maritime, tous les 2 mois, selon un roulement avec les collègues directrices de crèches du secteur bordeaux-nord.
- lien concernant les demandes de travaux pour l'amélioration des locaux

Au-delà des partenariats étroits avec la ville de Bordeaux, la PMI et la CAF, de nombreux partenaires sont sollicités dans le cadre du projet pédagogique et social, aussi bien pour la mise en place des ateliers d'éveil, que pour l'organisation des événements et des sorties : la ludothèque, la bibliothèque du quartier, l'école du quartier « Vaclav Havel, les commerces du quartier, le centre d'animation Sara Bernhardt...

La bibliothèque de bordeaux lac :

Le livre est un fabuleux vecteur d'échanges. Lire des livres aux plus jeunes est un plaisir qui se partage, un moment privilégié où l'on se parle.

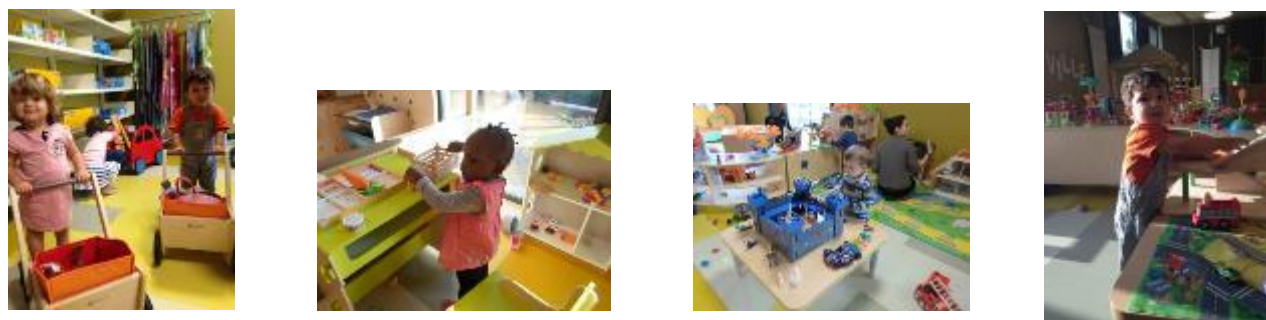
Des sorties à la bibliothèque de Bordeaux Lac sont organisées avec un petit groupe de 6 enfants tous les mercredis matins (en alternance MAO & MAR). Ils sont accompagnés par les professionnels et des parents volontaires. Nous empruntons également régulièrement des livres pour les enfants.



Le quartier ginko et les abords du lac :



La ludothèque « interlude » du quartier ginko :



Depuis janvier, les enfants participent à des sorties à la ludothèque du quartier situé à deux pas de la crèche, dans des locaux accueillants et flambants neufs, qui offrent aux petits des jouets de très belle qualité avec une possibilité de prêt pour la structure.

Un partenariat est à l'étude pour utiliser la salle du centre social, les modules de motricité de la ludothèque et la compétence de notre psychomotricienne pour réaliser des ateliers motricité avec les parents.

L'école du quartier « Vaclav Havel » inaugurée le 23 mai par Mr JUPPE :

Courant du mois de juin, dans le cadre d'un projet passerelle mené par l'équipe éducative, les enfants du MAO et de MAR ont pu aller par petits groupes visiter l'école. 9 enfants ont été concernés par la visite, qui a permis aux enfants de découvrir l'organisation d'une salle de classe, son fonctionnement et les ateliers proposés qui sont différents de ceux de la crèche. Pendant ce petit moment ils ont pu ainsi partager avec les élèves de maternelle un temps d'atelier avant d'aller jouer dans la cour de récréation et investir la salle de psychomotricité. Nous avons également retrouvé certains enfants accueillis l'an dernier à la crèche.



Avec le centre d'animation Sara Bernhardt :

Une rencontre ayant pour objectif de créer du lien, de connaître le fonctionnement (en vue d'une meilleure transmission d'information aux parents concernant les modalités d'inscription), et de faire connaissance avec l'animateur responsable de l'accueil périscolaire au sein de l'école Vaclav Havel a été organisée.

Les commerces du quartier :

En cette année 2014, nous avons pour volonté de sortir un peu plus dans le quartier et d'aller à la rencontre des commerçants.



Nous envisageons d'étendre ce travail de partenariat à la ferme pédagogique.

La mise en projet 2014 à la Berge du lac



1.6. Service rendu aux usagers : Relations avec les familles (moyens d'information au service des usagers, enquêtes de satisfaction, modalités de réclamation offertes aux usagers...)

People&Baby accorde une importance primordiale à la participation des parents dans la vie de la crèche. Leur implication est en effet gage de réussite pour l'intégration et l'épanouissement de l'enfant dans la structure dans la mesure où cela permet d'établir un lien fort et une continuité entre la crèche et la maison. Par ailleurs, cela permet de valoriser le rôle de parents. C'est dans ce cadre que People&Baby a développé un programme innovant de relation avec les parents et d'accompagnement à la parentalité.

Les rendez-vous d'inscription des familles ont eu lieu avec les directrices qui expliquent aux familles le fonctionnement de la structure. Leurs besoins sont évalués selon nos possibilités d'accueil. Une visite individualisée des locaux et une présentation des sections et des équipes rassurent les parents. Une période d'adaptation d'au minimum une semaine est définie selon l'échéance de la reprise du travail, le début d'une formation et la disponibilité de l'équipe.

Différents temps d'échanges avec les familles sont organisés dans les 2 structures : fêtes, spectacles, sorties, soirées thématiques... Ces temps permettent de tisser des liens avec les familles et d'être

transparents sur le fonctionnement de la structure. C'est l'occasion de présenter les ateliers mis en place au quotidien et de prendre le temps d'échanger sur l'enfant.

★ **Soirée thématique : les mouvements agressifs et la colère** le 10 mars à 19h



Une soirée thématique animée par la psychologue de la structure, pour tous les parents des structures girondines people and baby.

Une vingtaine de parents a participé à cette soirée d'échange. Un accueil pour leurs enfants a été organisé encadré par 3 professionnelles.

★ **Soirée découverte** a eu lieu le 23 juin (réunion pré-rentree)



Cette soirée vise à accueillir les nouvelles familles, à la suite des commissions d'attribution des places.

- Présentation de l'équipe
- Répartition des familles par groupe encadré par les professionnelles qui seront référentes des enfants
- Visite de la structure avec présentation des espaces
- Retour en section, buffet et questions libres

Cette rencontre permet aux familles de se familiariser avec le lieu d'accueil et de rencontrer l'équipe avant le début d'accueil de leurs enfants. L'espace de vie avait été mis en scène pour permettre aux familles et aux enfants de découvrir la vie à la crèche.

Baucoup d'échanges équipe/parents se sont créés autour d'un buffet ainsi que des liens entre résidents du quartier. Un constat qui nous a permis de noter l'importance des réunions pré-rentree pour les nouvelles familles, qui seront dorénavant renouvelées avant chaque rentrée de septembre.

★ **Zoom sur la rentrée** le 19 novembre 2014



.Une réunion post rentrée en grand groupe avec les parents de chaque section et les intervenants extérieurs : présentation des missions de chacun, chiffre de rentrée, rappel de certains points du règlement de fonctionnement... suivi d'une répartition par section d'appartenance pour que chaque équipe présente l'organisation de leur groupe, les projets à venir...

Autour d'un buffet, un diaporama mettait en vie le quotidien des enfants à la crèche et ouvrait de joyeux commentaires.

★ **Conseil de crèche** : élection de parents à la réunion de rentrée. Au MAR, 2 parents référents de chaque section sont délégués. Une première mise en place du conseil de crèche est prévue en mars 2015.

★ **Cahiers de vie** :



Depuis l'ouverture, un cahier de vie personnalisé créait un lien entre la maison et la crèche et décrivait de manière ludique et originale les journées des enfants illustrées par des photos et des compositions. Au fil du temps, l'utilisation de ce cahier s'est doucement affaiblie par manque de disponibilité et de temps des professionnelles. Cependant de nombreux parents nous l'ont réclamé ; nous réfléchissons alors à utiliser un support plus facile à nourrir pour poursuivre cette initiative.

★ **Les Journées festives en commun:**

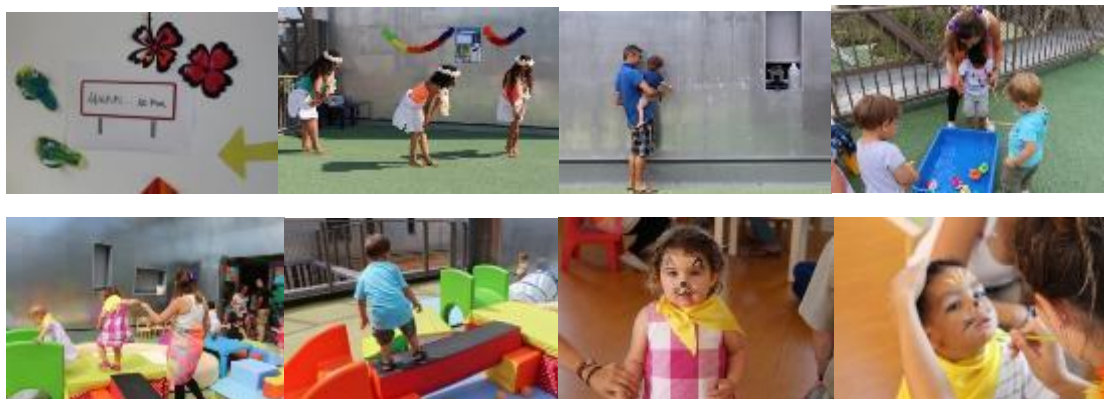
La fête des beaux jours le 04 juillet



L'occasion de faire un atterrissage sur les îles, en lien avec le projet voyage de l'année.

Toute l'équipe de la berge du lac avait fait le choix d'organiser des petits ateliers récréatifs pour les enfants dans chaque section de la crèche (Pêche à la ligne, Bulle de savon, Chamboule, démonstration de danse tahitienne par un agent avec initiation pour les parents, Grand parcours moteur extérieur mis en place par la psychomotricienne, Atelier maquillage (avec la plupart du matériel emprunté à la ludothèque ou aux crèches du réseau P&B).

Une 2^{ème} édition qui a rencontré un vif succès et une haute participation des familles. Une après-midi festive sous le signe de la rencontre culturelle et sociale au sein du mar & mao qui ouvre l'ensemble des portes du bâtiment. Elle permet d'aller à la découverte de l'autre et encourage les parents à mettre leurs talents musicaux, manuels, gastronomiques ou autres en avant. Ce rendez-vous a permis aux enfants de montrer le fruit de leur travail réalisé tout au long de l'année à travers les plantations et créations... Et c'est très fiers qu'ils sont repartis avec leur pousse de haricots ou leur semis !!!



La fête de Noël le 12 décembre



L'intervention d'une compagnie extérieure « le voyage de doudou zèbre bleu » a présenté un spectacle musical à destination des enfants de 4 mois à 4 ans. Les familles, pratiquement toutes au rendez-vous, ont participé au spectacle suivi d'un goûter festif.

Nous avons mené un travail de partenariat avec le groupe scolaire VACLAV HAVEL qui nous a prêté du matériel et nous a aidé à la mise en place de la salle.

✳ **Des Cafés parents** seront organisés début 2015

✳ **Les Ateliers Parents /Enfants**, seront organisés en 2015

L'équipe a pour volonté de faire participer les familles à la vie de la crèche en les invitant de manière occasionnelle et ponctuelle à participer à des moments spécifiques et clairement identifiés.



Cette année des ateliers Parents/Enfants seront organisés ponctuellement par une professionnelle ; ces ateliers ont pour objectif :

- De découvrir un atelier avec son enfant,
- De mettre en avant les compétences de l'enfant
- Les truc et astuces des ateliers qui plaisent
- Prendre du plaisir avec son enfant
- Partager avec un professionnel

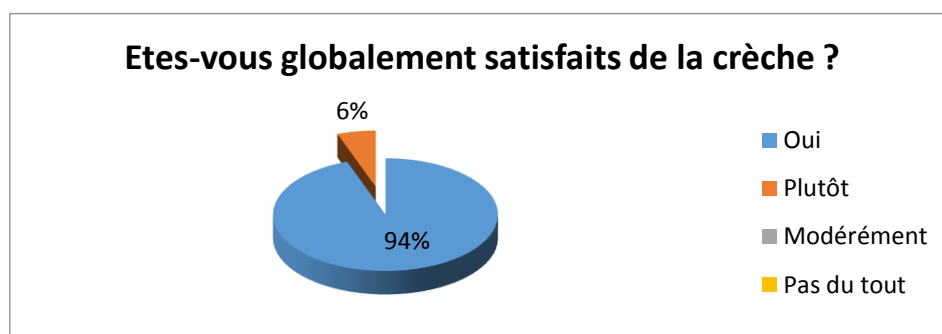
★ **Questionnaires de satisfaction** envoyés aux familles par mail, à remplir désormais en ligne (selon les familles, ils peuvent être remis par papier):

Deux **enquêtes de satisfaction** sont réalisées tous les ans, afin de connaître les attentes des familles et de recueillir leurs avis quant à l'évolution de la crèche, l'accueil de leur enfant et les projets mis en place, l'encadrement de l'équipe, les activités pédagogiques, mesures d'hygiène, qualité d'accueil, des repas, des transmissions, les valeurs, les relations parents, les événements festifs...

Comme chaque année ce questionnaire a été adressé après la période d'adaptation (novembre 2014) puis en fin d'année (mai 2014).

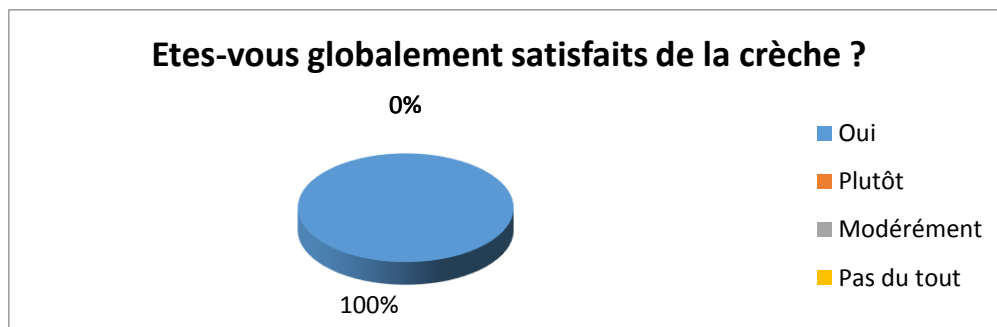
MAR

- en mai 2014, une participation à hauteur de 44% pour une satisfaction globale à 95%
- en novembre 2014, 45% des familles ont répondu, 94 % étaient pleinement satisfaites :



MAO

- En mai 2014, 25% de réponse et 100% de satisfaction
- En novembre 2014, 48% de réponse, 100% de satisfaction globale :



Les réponses et les commentaires détaillés des parents nous permettent de recueillir leur point de vue et d'engager une réflexion en équipe sur les axes de travail et d'améliorations à envisager.

Le détail des analyses de questionnaires de satisfaction de novembre 2014 pour les 2 structures est en annexe 3.

★ **Outils de communication aux familles :**

- Des panneaux d'affichage, formalisés par le siège, permettent de structurer l'information aux parents, ils se différencient par des codes couleurs (les informations de la direction, les temps d'éveil...)
- Un tableau « in&out » facilite la vérification des entrées & sorties des enfants au sein de la crèche assurant un double contrôle des mouvements.



- Des affichages pédagogiques qui permettent aux parents de suivre la vie de leur enfant à la crèche. C'est également un très bon outil de communication et d'échanges parents/ professionnels
- Mise en place des feuilles d'émargement parents
- Mailing parents pour les informations diverses
- Envoi par mail de la facture mensuelle annualisée lissée sur l'année conformément au RF (selon les familles, elles peuvent être remis par papier)
- **Le livret d'accueil** de la structure finalisé grâce à la mise en place d'un partenariat avec un lycée et plus particulièrement des élèves de BTS en section reprographie. Les élèves nous aident à formaliser le livret d'accueil que nous avons imaginé sur le format des « incollables »



1.7. Evolution générale de l'état des équipements et adaptations à envisager

Inventaire des biens et immobilisations

La plupart des équipements prévus au budget d'investissement ont été acquis au début du projet et sont encore en bon état (cf. détails dans l'annexe 4 : liste et inventaire des biens). Les équipements supérieurs à 500 € sont amortis sur plusieurs années (cf. annexe 5 : inventaire des immobilisations).

En 2014, 2 sèche-linges et 2 lave-linges ont été achetés pour un montant de total de 2732€. Ces équipements sont renseignés en annexe 5.

Les achats d'équipement

La Berge du lac a été retenue *crèche pilote* par le réseau People&Baby dans le cadre d'un projet sur l'aménagement de l'espace. En 2014, les achats d'équipements et les formations des professionnelles qui en découlent se sont intégrés dans ce projet d'aménagement des différents espaces de vie, nécessaires au bon développement des enfants.

Beaucoup de modules de psychomotricité ont été fournis pour développer les espaces moteurs, multiplier les jouets symboliques et d'imitations, doubler le nombre de porteurs et jeux à pousser. Des commandes de matériel pour délimiter des espaces, réajuster et compléter celles faites depuis l'ouverture en lien avec l'organisation des sections.

Un budget a été alloué pour les projets individuels et l'achat de fourniture utile à leur mise en place.

Aussi, un complément de jeux éducatifs selon l'âge des enfants et l'acquisition de livres ont été nécessaires au MAR. Dans le cadre du projet autour de l'éveil des sens, l'équipe du MAR a obtenu un budget pour compléter son stock de jouets et de matériel pédagogique. Nous avons pu ainsi répondre à certain manque notamment dans l'acquisition de jouets sur table, d'objet à manipuler, de balles sensorielles, ou encore de trotteur et autre chariot de marche.

Au MAO, des jeux et des jouets, des vélos ont été achetés afin de compléter les achats réalisés au moment de l'ouverture. Nous avons travaillé cette année à l'achat de matériel pour l'atelier relaxation, compléter les jeux en fonction de l'âge des enfants et le mobilier pour continuer à travailler sur l'aménagement de l'espace.

Au total sur les 2 structures, environ 16k€ de petits équipements complémentaires (linge, matériel éducatif, petits équipements et fournitures pour les activités pédagogiques) ont été acquis en 2014 (cf. détails dans l'annexe 6 : achats petits équipements 2014).

Adaptations à envisager

Il est prévu d'acquérir un peu de matériel pédagogique et de mobilier extérieur pour continuer d'enrichir les équipements actuels et de mettre en place des projets éducatifs grâce aux provisions pour renouvellement de 2000 € par structure pour 2015 et au budget de fonctionnement qui prévoit l'achat de petits équipements et fournitures pour les activités pédagogiques, de matériel éducatif et de linge pour environ 18k€ au total pour les 2 structures.

1.8. Etat valorisé des travaux d'amélioration et programme prévisionnel des travaux d'entretien et de renouvellement des ouvrages et installations

Les travaux effectués (par la collectivité ou par people&baby)

La mise en place de la sécurisation des espaces extérieurs par la ville de Bordeaux a permis aux enfants de profiter de cette espace.

Cette année des stores ont été également installés par la ville de Bordeaux pour pallier à l'absence de végétation qui devait permettre un ombrage, au moins à la sortie des sections.

Le nettoyage des murs intérieurs a été fait par les agents de services des structures.

Programme prévisionnel des travaux :

Le problème d'ensoleillement sur les terrasses et les sorties de section est actuellement encore à l'étude entre le gestionnaire et la ville pour permettre une meilleure utilisation de l'espace extérieur à différents moments de la journée même en cas de fort ensoleillement.

Les murs intérieurs doivent encore être repeints et protégés.

La maintenance

Un bâtiment de presque 1000 m² pour lequel des contrats de maintenance et d'entretien avec des sociétés expertes sont en place pour les 2 structures :

Poste	Prestataire	Prestation	Compétence
Plomberie, gaz	COFELY	ramonage des conduits de fumées	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
		vérification des organes de coupure	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
Chauffage, PAC	COFELY	vérification des installations : vannes, clapets	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
		vérification du poste de raccordement CPCU	<i>Idem</i>
Ventilation	COFELY	contrôle des filtres (encrassement)	<i>contrat d'entretien</i>
		remplacement des filtres ou autres	<i>contrat d'entretien</i>
		vérification des clapets coupe-feu : position et fonctionnement	<i>personnel qualifié ou contrat d'entretien</i>
	Contrôle 01	contrôle des installations	<i>organisme agréé</i>

Installations électriques		entretien classique des organes électriques	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
		changement d'appareil	
Éclairage de sécurité	SAGEX	entretien et remplacement des organes (lampes, batteries,...)	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
		contrôle des installations	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
Alarme incendie	SAGEX	entretien et remplacement des organes défectueux ou cassés	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
		vérification générale approfondie	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
Extincteurs	SAGEX	Vérification	<i>contrat de maintenance spécifique</i>

Le petit bricolage est assuré par un partenariat avec ARE 33.

Différentes interventions complémentaires ont eu lieu en 2014* :

Interventions de maintenance 2014	Prestataires	cout
remplacement filtres cvc	Cofely	380€
Contrôle technique équipement pro en cuisine	Creat Service	370€
REPLACEMENT DE PIECES HS SUR ARMOIRE FROIDE	Creat Service	220€
remise en fonction baes	DLP	185€
entretien PORTE AUTOMATIQUE	Portalp	394€
interventions sur plomberie (régularité eau chaude)	Progclim	376€
Réparation de l'éclairage toilettes	Lafourcade	1080€

*Ces dépenses sont globalement affectées sur la ligne entretien et réparations à part certaines qui ont pu être affectées sur la ligne maintenance, expliquant l'écart avec la ligne entretien du compte de résultat.

Des contrats cadres nationaux ou régionaux sont négociés pour les contrats de maintenance annuelle ainsi que pour certains contrats d'entretien et de petites réparations ponctuelles (exemple ARE 33). Une clé de répartition permet d'imputer ces coûts par structure, selon le type et la qualité des équipements et selon le nombre de berceaux. Une quote-part du temps passé d'un montant de 14379€ par notre service maintenance/logistique s'ajoute également à ces dépenses de maintenance et d'entretien. En 2014, ces dépenses totales (maintenance et entretien) s'élevaient à 19942€ pour les 2 structures.

Rapport des commissions de sécurité, contrôles d'hygiène, accidents...

Tous les contrôles obligatoires en terme d'hygiène et de sécurité ont été réalisés et sont satisfaisants : Installation gaz, chaudière, extincteurs, alimentation, analyse microbiologique des aliments, installations électriques, éclairages de secours, alarmes incendie, vmc, climatisation... Aucune remise en conformité n'a été nécessaire.

L'ensemble des rapports des 2 structures est répertorié dans le registre de sécurité disponible à la crèche et sont disponibles en annexe 7.

1.9. Relevé annuel des évènements (grèves, pannes, accidents...) ayant eu un impact sur le fonctionnement

Il n'y a pas eu de grève ou d'accident.

Il y a eu quelques pannes qui ont été gérées :

- Régularité d'eau chaude ; maintenance faite (Cf. SPIE). Entretien régulier fait par la mairie ; une intervention effectuée par progclim pour 376€ a été nécessaire pour réparer
- Problèmes d'éclairage dans les toilettes : les réparations ont été effectuées sur 2015 pour 1080€

1.10. Actions de développement durable

People&Baby est engagé en faveur du développement durable. Depuis septembre 2011, People&baby s'est engagé dans la mise en œuvre de démarches novatrices tant sur le plan humain-social, économique, sociétal qu'environnemental. La norme ISO 26 000 apporte des lignes directrices pour la Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises. Elle permet à toute organisation d'acquérir une méthodologie pour intégrer le développement durable dans sa stratégie.

La Responsabilité Sociétale de People&Baby se construit dans une logique de progrès permanent et participatif, respectueux de l'environnement, des collaborateurs internes comme des êtres extérieurs à l'organisation, tout en assurant une pérennité économique.

Cet engagement en faveur du développement durable se situe à plusieurs niveaux et sur différents aspects :

- Au niveau de l'entreprise : engagement Iso 26000, charte développement durable de P&B, fondation pour l'enfance, signature de la charte parentalité, choix des prestataires alimentaires et en mobilier...
- Au niveau de la crèche : label crèche bio avec une alimentation bio à 50%, optimisation des circuits courts et des produits issus de la ceinture maraichère de Bordeaux, utilisation de produits biologiques, sensibilisation des enfants, familles et professionnels au respect de l'environnement, à l'écocitoyenneté et aux éco gestes quotidien (tri sélectif, réduction de la consommation d'énergie...), troc avec les parents, réutilisation de matériel de récupération pour des activités pédagogiques...

Exemple d'ateliers réalisés autour du développement durable :

- Jardinage dans le potager de la crèche
- Sorties au marché
- Sorties d'observation de la nature

Baby
Explorateur



- Ateliers de cuisine des produits du potagers et/ou du marché avec le cuisinier
- Sortie chez le boulanger

Baby Chef



- Ateliers de reproduction de la nature sous toutes ses formes: collage de feuilles mortes, composition de fruits ou coloriage nature morte...

Baby
Artiste



- Ateliers de modelage des éléments: sable, argile, terre
- Atelier de construction avec des matériaux naturel: bois

Baby Archi



- Ateliers de découverte des sons de la nature: eau, vent, chant des animaux...
- Ateliers de découverte des instruments fabriqués à partir de matériaux de récupération

Baby
Maestro



- Ateliers de lecture et d'animation de conte autour des thématique de la nature, des animaux et des gestes durables

Baby
Conteur



1.11. Actions relatives au projet social 3 de la ville

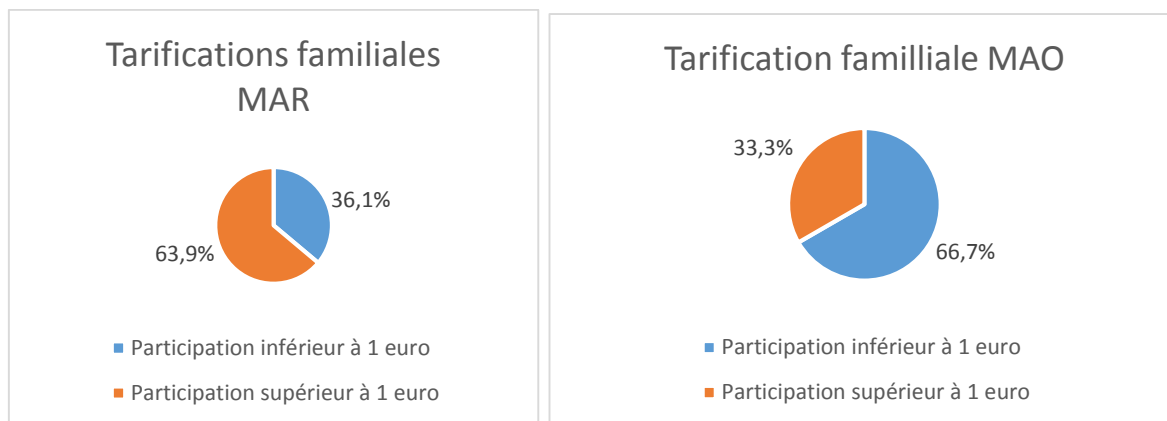
En vertu du décret 2009-404 du 15 avril 2009 relatif notamment à l'accueil des jeunes enfants des personnes en insertion sociale ou professionnelle, « les établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans doivent garantir l'admission d'un nombre déterminé d'enfants à la charge des bénéficiaires des minima sociaux ».

Ainsi, des places sont réservées selon les conditions suivantes :

- Au moins 10% d'enfants issus de famille en situation de pauvreté (familles dont la participation familiale est strictement inférieure à 1€)
- Les enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le nombre de places garanties est de 1 place par tranche de 20 places

De nombreuses familles en formation ou en situation de pauvreté sont accueillies sur les structures, particulièrement au MAO.

- Ainsi, au MAR, on compte 26 familles sur 72 dont la participation familiale est inférieure à 1€, soit 36% et un coût horaire annuel moyen de 1,44€ contre 1.21€ en 2013 (plus de familles qui travaillent sur le 2^{ème} semestre)
- AU MAO, on compte 34 familles sur 51 dont la participation familiale est inférieure à 1€, soit 66%



1.12. Mesures prises pour faciliter l'accès aux différentes catégories d'utilisateurs et Actions relatives à l'insertion d'enfants porteurs de handicap

Nous n'avons pas accueilli cette année d'enfant porteur de handicap mais un accompagnement social et un accompagnement à la parentalité permettent d'accueillir différentes catégories d'utilisateur ; un signalement et un placement ont été faits au MAR.

2. COMPTE RENDU FINANCIER

2.1. Compte de résultat 2014 consolidés

Année	MAO			MAR			CUMUL				
	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffage 2014	Budget 2014	Réel 2014	Ecart
CHARGES											
60- ACHATS											
Eau et assainissement	296	1 134	220	153	1 134	76	449	3 470	2 268	296	-34%
Energie	12 722	15 281	13 602	7 988	4 895	12 074	20 710	10 409	20 175	25 676	24%
Linge	159	350	588	82	750	103	241		1 100	691	187%
Produits pharmaceutiques	92	200	165	171	300	175	262		500	340	30%
Alimentation	21 021	18 393	15 734	16 887	17 585	29 199	37 908	31 059	35 978	44 933	19%
Changes complets & Produits d'hygiène	2 164	0	4 272	1 307	0	7 449	3 470	15 267	0	11 721	238%
Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0		0	0	#####
Fournitures d'activités pour les enfants	845	1 448	2 816	4 146	5 190	6 554	4 991	2 776	6 639	9 369	88%
Produits d'entretien	5 486	6 206	2 390	7 517	7 534	1 341	13 003		13 739	3 731	-71%
Fournitures petit équipement	596	1 420	2 031	1 140	2 905	3 976	1 736	2 776	4 325	6 007	246%
Vêtements de travail	337	472	225	645	966	441	982	1 196	1 438	667	-32%
Fournitures administratives	1 683	3 814	1 429	1 370	2 574	887	3 053	2 082	6 388	2 316	-24%
Sous-total :	45 401	48 718	43 472	41 405	43 833	62 274	86 806	69 035	92 551	105 746	22%
61- SERVICES EXTERIEURS											
Charges locatives et de copropriété	1 196	415	0	0	805	0	1 196	1 040	1 220	0	
Entretien et réparations	534	2 729	3 749	275	2 729	521	809	5 431	5 458	4 270	
Maintenance (contrats d'entretien)	1 252	1 733	1 776	8 405	12 405	13 896	9 657	3 983	14 138	15 672	62%
Primes d'assurance	528	451	623	1 010	922	1 220	1 538	3 178	1 372	1 844	
Documentation	0	205	0	0	205	0	0	197	410	0	
Formation du personnel	1 754	2 061	2 400	3 281	4 610	3 674	5 035	8 304	6 670	6 073	
Sous-total :	5 264	7 593	8 548	12 971	21 676	19 311	18 235	22 132	29 269	27 859	53%
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS											
Personnel intérimaire	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Personnel en sous-traitance	500	0	87	0	0	464	500	1 573	0	551	
Pédiatre	1 115	4 052	1 530	710	1 162	2 275	1 825	9 738	5 214	3 805	
Psychologue	2 617	4 675	-300	1 788	1 100	5 025	4 405	9 064	5 775	4 725	
Comptabilité	2 987	1 462	1 642	19 557	26 923	28 928	22 545	5 733	28 385	30 570	36%
Commissaire aux comptes	167	112	141	1 177	2 064	2 480	1 344	3 621	2 176	2 621	
Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Déplacements	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Fêtes et réceptions	944	1 873	1 112	599	3 764	1 741	1 543	2 444	5 637	2 853	
Affranchissements et télécom	815	1 392	1 183	2 148	3 871	6 543	2 963	2 640	5 263	7 726	
Services bancaires	261	111	144	1 813	2 047	2 545	2 074	468	2 158	2 689	
Sous-total :	9 407	13 678	5 538	27 792	40 930	50 002	37 199	35 280	54 607	55 540	49%
63- IMPOTS ET TAXES											
Taxe sur les salaires	11 954	11 894	10 670	21 784	27 275	23 886	33 738	37 704	39 169	34 556	
Taxes foncières, impôts locaux	3 977	5 592	3 581	7 367	11 722	7 721	11 344	25 713	17 314	11 303	
Sous-total :	15 931	17 486	14 251	29 151	38 997	31 607	45 082	63 417	56 483	45 859	2%
64- CHARGES DE PERSONNEL											
Rémunération du personnel	163 721	136 646	153 398	300 306	309 825	333 470	464 027	461 313	446 471	486 868	
Charges de sécurité sociale et prévoyance	51 684	44 310	50 644	92 155	98 325	101 034	143 839	151 855	142 635	151 678	
Médecine du travail	657	562	1 958	385	382	0	1 042	2 393	943	1 958	
Mutuelle	4 371	3 660	3 852	6 309	6 328	4 071	10 680	14 932	9 988	7 923	
Tickets restaurant	4 420	4 488	3 612	10 651	11 220	11 137	15 071	3 948	15 708	14 749	
Remboursement de transport	347	66	451	560	535	801	907	19 347	601	1 252	
Sous-total :	225 200	189 731	213 914	410 366	426 615	450 514	635 565	653 788	616 346	664 428	5%
1er SOUS-TOTAL (CPTÉ 60 à 64)	301 203	277 206	285 724	521 685	572 050	613 708	822 888	843 653	849 255	899 432	9%
65- CHARGES GESTION COURANTE											
Pertes sur créances irrécouvrables		0	0		0	0	0		0	0	
Charges diverses de gestion courante	10 075	9 475	10 365	19 142	31 030	30 388	29 217	28 841	40 504	40 753	39%
Sous-total :		9 475	10 365		31 030	30 388	29 217	28 841	40 504	40 753	39%
66- CHARGES FINANCIERES	200	0	0	254	0	0	454	2 457	0	0	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	0		0	0	0	2 715	0	0	
68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS											
Dotations aux amortissements	21 618	26 893	18 628	10 007	330	8 429	31 625	27 889	27 224	27 057	
Provisions risques et charges d'exploitation		0	4 300		0	0	0	0	0	4 300	
Sous-total :	21 818	26 893	22 928	10 261	330	8 429	32 079	33 062	27 224	31 357	-2%
REMUNERATION DU PRESTATAIRE	7 492	0	0	14 234	30 514	0	21 726	12 069	30 514	0	
Participation des salariés		0	0		0	0		4 023	0	0	
Sous-total :		0	0		30 514	0	21 726	16 092	30 514	0	
TOTAL DES CHARGES		313 574	319 017		633 924	652 526	905 910	921 648	947 498	971 542	7%

Année	MAO			MAR			CUMUL				
	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffrage 2014	Budget 2014	Réel 2014	Ecarts
PRODUITS											
Prestations versées par les parents (P)	38 813	40 668	42 466	97 836	99 053	118 556	136 649	219 037	139 722	161 022	
Prestations versées par la CAF (PSU)	126 558	137 577	146 222	269 322	284 783	258 437	395 880	320 897	422 359	404 659	
Total recettes PSU	165 371	178 245	188 688	367 158	383 836	376 993	532 529	539 933	562 081	565 681	6%
Subvention de fonctionnement du CG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contribution Mairie + Entreprise	130 729	131 625	131 626	244 096	250 088	250 089	374 825	381 715	381 713	381 715	2%
Autres Produits	-1 444	0	-1 700	0	0	1 977	-1 444	0	0	277	
Subvention MSA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Subvention SNCF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contribution entreprise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sous-total CA:	294 656	309 870	318 615	611 254	633 924	629 059	905 910	921 648	943 794	947 674	5%
SUBVENTION D'EQUILIBRE		3 704	402		0	23 467			3 704	23 869	
									0	0	
									0	0	
Sous-total SUBVENTION D'EQUILIBRE	0	3 704	402	0	0	23 467	0	0	3 704	23 869	
TOTAL DES PRODUITS	294 656	313 574	319 017	611 254	633 924	652 526	905 910	921 648	947 498	971 542	7%

2.2. Indicateurs financiers

INDICATEURS	MAO			MAR			CUMUL				
	Réel 2013	chiffrage 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffrage 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffrage 2014	Budget 2014	Réel 2014	Ecarts
Agrément	20	20	20	38	38	38	58	58		58	
Horaires	7h30 - 18h30	7h30 - 18h30	7h30 - 18h30	7h30 - 19h	7h30 - 19h	7h30 - 19h					
Ouverture journalière	11	11	11	11,5	11,5	11,5					
Fermetures	4 semaines de fermetures + 2 jours péda			4 semaines de fermetures + 2 jours péda			4 semaines de fermetures + 2 jours péda				
Ouverture annuelle (en jours)	234	231	232	232	231	232	232	231		232	
Taux de présentéisme physique annuel	64,7%		68,5%	77,6%		66,0%	73,2%			66,8%	
Taux de présentéisme financier annuel	70,5%	75%	80,4%	79,5%	85%	80,9%	76,4%	80%		80,7%	6%
Nombre d'heures d'accueil maximum	51 480	50 820	51 040	101 384	100 947	101 384	152 864	151 767		152 424	
Nb d'heures d'accueil possibles au TO		38 115			85 805		121 414	121 414		-	
Nb d'heures de présence des enfants	33 324		34 974	78 627		66 910	111 951			101 884	
Nb d'heures d'accueil facturées aux familles	36 284	38 271	41 048	80 580	82 430	82 020	116 864	121 414		123 068	5%
Taux de facturation			117%			123%		104%		121%	
Tarif horaire PSU	4,55	4,53	4,59		4,53	4,59	4,55	4,53		4,59	
Écart avec le chiffre							0,11			0,06	
<i>Dont participation moyenne des familles</i>							1,17	1,80		1,31	
<i>Dont subvention CAF</i>							3,39	2,72		3,29	
cout de revient par heure de présence			9,12			9,75		7,59		9,54	
cout de revient annuel par place		15 679	15 951		16 682	17 172	15 619	15 890		16 751	
DECALAGE PSU (régularisé en 2015)							13 355,5			7 284,8	
Estimation de la compensation de la ville après régularisation							361 470			374 430	
Subvention d'équilibre 2014 après régulation PSU										31 154	

2.3. Analyse des principaux écarts de charges sur les comptes consolidés (MAO et MAR)

Un budget 2014 avait été réalisé fin 2013 afin d'ajuster la prévision budgétaire au plus près de la réalité, le chiffrage initial datant du printemps 2012. Le budget 2014 tient donc compte des dépenses réelles 2013 et de l'évolution de l'activité.

En comparaison avec l'année 2013, les dépenses globales sont 7% plus élevées en 2014 du fait principalement de la montée en charge progressive de l'activité entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année pleine de fonctionnement (+5% d'heures facturées).

➤ **Poste « Achats »** : écart de +22% avec 2013 sur les 2 structures

- ✓ **Les consommations en « énergies »** ont été plus importantes du fait de l'augmentation de l'activité. Parallèlement le système spécifique de chauffage nécessite une pleine occupation du quartier pour en optimiser le coût, ce qui n'est pas encore le cas.
- ✓ **Les dépenses d' « alimentation »** permettent de fournir aux enfants une nourriture saine (déjeuner et goûter), composée d'au moins 50% de produits bio et qui favorise les circuits courts et l'approvisionnement auprès de producteurs locaux. Ces dépenses ont également permis la réalisation d'activités et d'ateliers autour du goût. La répartition analytique entre les 2 structures n'est pas évidente car les dépenses d'alimentation sont pour la plupart mutualisées du fait de la cuisine commune. Ces dépenses d'alimentation avaient toutefois été sous estimées comparativement au nombre de berceaux de la crèche. En moyenne, le prix de l'alimentation revient à environ 3.4 € par jour par enfant, ce qui correspond à nos ratios moyens sur l'ensemble de nos crèches.
- ✓ Les dépenses de « linge », « produits pharmaceutiques », « fournitures administratives » « produits d'entretien » et « changes complets et produits d'hygiène » ont été bien maîtrisées grâce aux prix négociés avec les fournisseurs proposés par P&B. Malgré des modifications d'affectation comptable (par exemple la ligne « couches et produits d'hygiène » avait été initialement affectées à la ligne produits d'entretien), l'ensemble de ces lignes s'équilibrent.
- ✓ Les dépenses en « Fournitures d'activité pour les enfants » et « petits équipements » ont permis de compléter et d'enrichir le petit matériel pédagogique et technique nécessaire à la mise en place des différentes activités pédagogiques: jouets, matériel de motricité, livres, matériel pour les ateliers d'éveil des sens...

➤ **Poste « Services extérieurs »** : écart 53% avec 2013 sur les 2 structures

- ✓ **Charges locatives** : notre service comptable n'a pas de trace de la facture 2014 de la ville de Bordeaux, qui a donc été comptablement provisionnée par notre service comptable.
- ✓ Grâce à une utilisation soignée des locaux mis à disposition, **les dépenses « d'entretiens, reparations » et « maintenance »** ont été bien maîtrisées (la ligne entretiens / réparations s'équilibrant avec la ligne maintenance). La répartition analytique entre les 2 structures n'est pas évidente car les dépenses de maintenance sont pour la plupart mutualisées ; le cumul des dépenses des 2 structures est donc le plus pertinent.

Ces dépenses ont permis de réaliser les travaux de maintenance et les contrôles nécessaires à la qualité d'accueil et à la sécurité (cf. détail dans les rapports d'activités des crèches).

La ligne entretien comprend les produits nécessaires pour entretenir le matériel et les interventions d'entretien non prévues par les contrats de maintenance (réparations...).

La ligne maintenance comprend :

- L'ensemble des contrats d'entretien obligatoires réglementaires (lutte incendie, analyses, contrôle électrique, chauffage, clim...); ce sont des contrats annuel et réguliers (d'où faible écart entre budgets et réel)
- Une quote part du temps passé par notre service logistique / maintenance pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement du bâtiment (suivi de proximité régulier).

- ✓ **Les « formations du personnel »**, techniques obligatoires et pédagogiques, ont pu avoir lieu comme prévu et contribuer ainsi au renforcement des compétences des équipes de professionnels. Des économies ont pu être faites suite au changement de certains prestataires moins onéreux que prévu. (cf. détail des formations dispensées dans le rapport technique ci-dessus).

➤ **Poste « Autres services extérieurs »** : écart de +49% avec 2013 sur les 2 structures :

- ✓ **Ligne « personnel en sous traitance »**: des intervenants extérieurs ont été sollicités directement par la crèche pour différentes prestations pédagogiques à des prix raisonnables (ateliers d'éveil spécifiques, spectacles pour les enfants...); Ces dépenses avaient été initialement budgétées dans la ligne « **fêtes et réceptions** » avec lesquelles elles se **compensent** (ce jeu d'équilibre s'explique par des modifications d'affectations de dépenses entre ces lignes comptables).
- ✓ **La ligne « fêtes et réceptions »** comprend à la fois les frais de déplacement du personnel lors des formations, ainsi que les frais d'organisation des sorties, des ateliers pédagogiques et des fêtes ou spectacles (noël, fête de fin d'année...) au sein de la crèche (ie, frais de déplacement, consommables, couts des intervenants extérieurs...). Ces dépenses ont globalement été bien maîtrisées par rapport au prévisionnel et ont permis la réalisation de nombreuses animations à destination des enfants ainsi que de leurs familles (cf. Détails dans le rapport d'activité ci-dessus)
- ✓ **L'intervention du « pédiatre »** (prévue 6h par mois) **et du « psychologue »** (prévue 9h par mois) permettent d'accompagner les équipes dans l'analyse de pratique, la mise en place des protocoles sanitaires, le suivi des enfants et des familles... Cependant, nous rencontrons une grande difficulté depuis 2014 à trouver un nouveau médecin disponible dans le quartier, ce qui explique la sous-utilisation des dépenses de médecin dans le compte de résultat. Nous mettons tout en œuvre pour assurer ce recrutement dans les meilleurs délais.
- ✓ **La ligne « Comptabilité »** correspond au coût du contrôle de gestion des crèches par les fonctions support de People&Baby (budgets, reporting, comptes de résultat, analyse financière, relations CAF...). Cela permet de décharger les directrices des fonctions administratives et financières au profit de leur cœur de métier. Ces dépenses ont augmenté entre 2013 et 2014 du fait de l'augmentation de l'activité et du suivi financier associé. **Toutefois, comme en 2013, cette ligne représente environ 3% des charges totales de fonctionnement.**

- **Poste « Impôts et Taxes »** : écart de 2% avec 2013 sur les 2 structures.
- **Poste « Charges du Personnel »** : écart de 5% avec 2013 sur les 2 structures : ce poste représente le plus important du budget. Dans l'ensemble les « **rémunérations du personnel et les charges sociales** » ont été conformes à l'année précédente et aux prévisions 2014 (cf. détails de l'équipe et des mouvements dans le rapport d'activité ci-dessus). Les dépassements de rémunération de personnel sont principalement dus aux frais engendrés par les remplacements des absences longues durées et des congés maternité.
- **Poste « Charges de gestion courante »**, 39% d'écart avec 2013 : Ce poste correspond aux coûts proratisés des fonctions supports du bureau régional et du groupe People&Baby qui assurent la gestion administrative, technique et financière des structures petite enfance. Ces fonctions supports sont au service de la qualité de gestion dans les crèches et permettent d'alléger les tâches administratives des directrices (paiement factures, liens fournisseurs, gestion du budget, paye...) au profit de leur cœur de métier. Il s'agit principalement des fonctions suivantes :

Coordination	Coût proratisé de la Coordinatrice petite enfance du secteur : Garantir la qualité de l'accueil et la mise en œuvre de l'accompagnement RH, superviser la mise en place des procédures internes et de la législation, assurer le suivi budgétaire, animer le réseau, relations avec les institutions PMI / CAF.....
Développement	Suivi et développement des partenariats, respect des engagements contractuels, reportings techniques et financiers, développement de nouveaux projets, gestion des appels d'offre...
RH	Recruter, intégrer et fidéliser les collaborateurs
Formation	Organiser et animer des formations en concordance avec les projets de chacun
Paie	Etablir chaque mois la paie des collaborateurs, assurer le suivi des avantages sociaux...
Achats	Gérer et approvisionner en fonction des besoins des structures ; sélection et gestion des fournisseurs, suivi des factures, suivi logistique et maintenance des structures par le pôle achat de People&Baby
Support informatique	Plateforme de maintenance informatique, suivi du logiciel de gestion Mikado...

Les frais de gestion sont répartis sur les comptes de résultats des crèches grâce à l'utilisation d'une **clé de répartition spécifique aux structures en délégations de service publique**. Cette clé de répartition tient compte de la complexité de gestion de chaque structure, et est proportionnellement liée au nombre de berceaux par crèche et à la quantité de personnel.

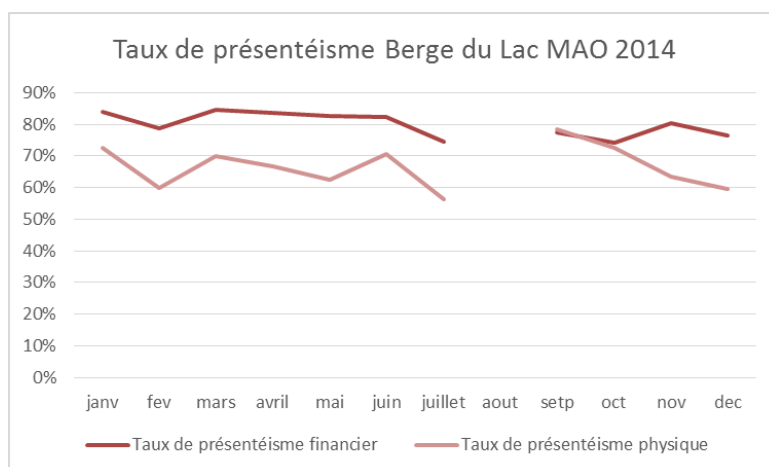
Ces dépenses ont augmenté entre 2013 et 2014 du fait de la montée en charge progressive de l'activité et du suivi administratif et financier associé, les crèches étant alors dans leur 2^{ème} année pleine de

fonctionnement. Toutefois, en termes de ratios, ces frais sont globalement stables puisqu'ils sont passés de 3% (en 2013) à **4% environ du budget de fonctionnement 2014.**

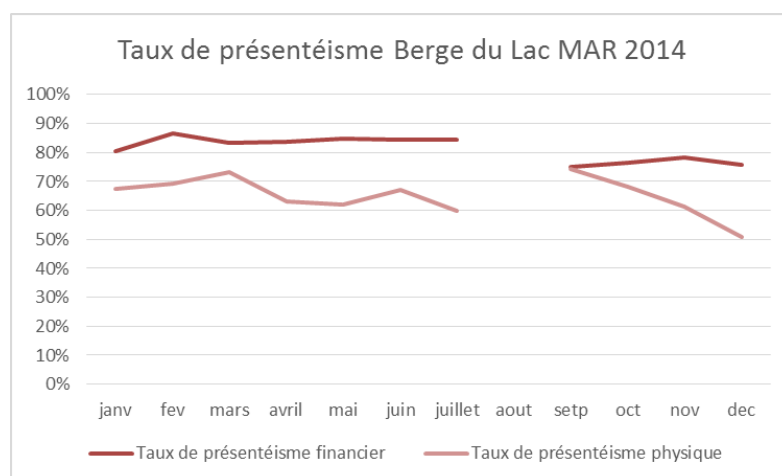
- **Dotations aux amortissements** : Il s'agit de l'amortissement du matériel et des équipements prévus sur la durée du contrat.
- **Les provisions pour risques et charges d'exploitation** correspondent à des dommages et intérêts provisionnés sur un litige salarié, qui date de 2013 et pour lequel le dénouement devrait se faire en 2015.
- **Poste « Rémunération du prestataire »** : cette ligne correspond au résultat de l'exploitation du service. Elle est donc susceptible de varier d'une année à l'autre et d'une structure à l'autre en fonction de l'évolution des charges et de l'évolution des recettes. En l'occurrence, **le dépassement des charges de fonctionnement (+7%), a été plus important que l'augmentation des recettes de PSU (+5%), ce qui n'a pas permis de dégager un résultat positif sur l'année 2014.**

2.4. Zoom sur les taux de présentéisme physiques et financiers

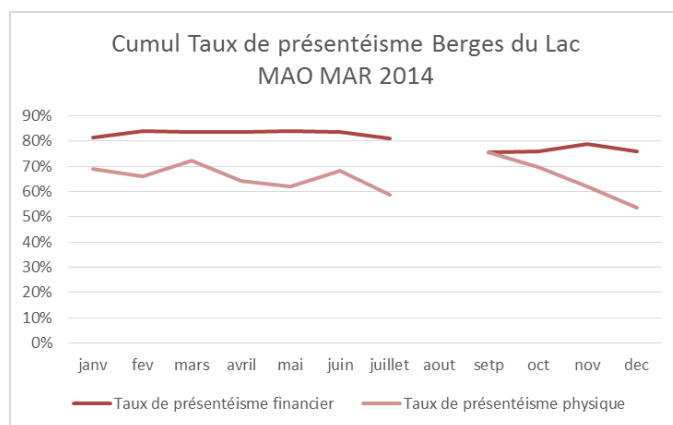
Taux de présentéisme MAO 2014	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	setp	oct	nov	dec	Total 2014
Capacité max	4 640	4 640	4 640	4 640	4 640	4 640	4 640	0	4 640	4 640	4 640	4 640	51 040
Heures facturées	3 897	3 652	3 919	3 875	3 831	3 816	3 454	299	3 585	3 440	3 728	3 550	41 048
Taux de présentéisme financier	84%	79%	84%	84%	83%	82%	74%		77%	74%	80%	77%	80,4%
Heures de présence	3 360	2 780	3 248	3 088	2 898	3 274	2 617	992	3 637	3 368	2 948	2 764	34 974
Taux de présentéisme physique	72%	60%	70%	67%	62%	71%	56%		78%	73%	64%	60%	68,5%
Taux de facturation	116%	131%	121%	126%	132%	117%	132%	30%	99%	102%	126%	128%	117%



Taux de présentéisme MAR 2014	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	setp	oct	nov	dec	Total 2014
Capacité max	9 217	9 217	9 217	9 217	9 217	9 217	9 217	0	9 217	9 217	9 217	9 217	101 384
Heures facturées	7 409	7 993	7 667	7 729	7 824	7 795	7 776	-349	6 911	7 060	7 223	6 981	82 020
Taux de présentéisme financier	80%	87%	83%	84%	85%	85%	84%		75%	77%	78%	76%	80,9%
Heures de présence	6 223	6 395	6 755	5 833	5 718	6 187	5 502	849	6 851	6 283	5 645	4 669	66 910
Taux de présentéisme physique	68%	69%	73%	63%	62%	67%	60%		74%	68%	61%	51%	66,0%
Taux de facturation	119%	125%	114%	133%	137%	126%	141%	-41%	101%	112%	128%	150%	123%



Cumul Taux de présentéisme MAO MAR													
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	setp	oct	nov	dec	Total MAO MAR
Capacité max	13 857	13 857	13 857	13 857	13 857	13 857	13 857	0	13 857	13 857	13 857	13 857	152 424
Heures facturées	11 307	11 645	11 586	11 605	11 655	11 611	11 230	-49	10 497	10 501	10 951	10 531	123 068
Taux de présentéisme financier	82%	84%	84%	84%	84%	84%	81%		76%	76%	79%	76%	80,7%
Heures de présence	9 583	9 175	10 003	8 921	8 616	9 461	8 118	1 841	10 488	9 651	8 593	7 433	101 884
Taux de présentéisme physique	69%	66%	72%	64%	62%	68%	59%		76%	70%	62%	54%	66,8%
Taux de facturation	235%	256%	234%	258%	269%	243%	273%	-11%	199%	215%	254%	278%	121%



NB : La facturation parents est lissée sur 11 mois de septembre à juillet (du fait de la fermeture partielle en août). Les heures de présence du mois d'aout correspondent donc uniquement aux heures d'adaptation (les heures d'accueil habituelles étant facturées sur les 11 autres mois). Les heures facturées négatives du mois d'aout correspondent au solde des heures de congés de parents qui n'ont pas été pris les mois précédents.

Evolution des taux de présentéisme : Le travail quotidien des directrices et des équipes du Multi Accueil pour répondre au mieux aux besoins des familles en demande d'accueil ont permis d'optimiser les plannings et d'accueillir plus d'enfants sur des temps réguliers et sur des temps occasionnel. Le taux de présentéisme physique 2014 est en moyenne de 66.8 % en 2014.

Perspectives 2015 : Le premier semestre 2015 montre une bonne continuité dans l'activité des 2 structures avec un taux de présentéisme physique moyen de 68%.

Taux de présentéisme MAO 2015							
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	TOTAL 1er semestre 2015
Capacité max	4 600	4 600	4 600	4 600	4 600	4 600	27 600
Heures facturées	3 892	3 948	4 090	3 788	3 773	3 899	23 390
Taux de présentéisme financier	85%	86%	89%	82%	82%	85%	85%
Heures de présence	3 017	3 025	3 681	3 168	2 406	3 234	18 532
Taux de présentéisme physique	66%	66%	80%	69%	52%	70%	67%
Taux de facturation	129%	130%	111%	120%	157%	121%	126%

Taux de présentéisme MAR 2015							
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	TOTAL 1er semestre 2015
Capacité max	9 137	9 137	9 137	9 137	9 137	9 137	54 824
Heures facturées	7 866	7 654	7 885	7 974	7 781	8 488	47 647
Taux de présentéisme financier	86%	84%	86%	87%	85%	93%	87%
Heures de présence	6 081	5 880	7 136	6 293	4 591	7 134	37 114
Taux de présentéisme physique	67%	64%	78%	69%	50%	78%	68%
Taux de facturation	129%	130%	110%	127%	169%	119%	128%

Cumul Taux de présentéisme MAO MAR 2015							
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	TOTAL 1er semestre 2015
Capacité max	13 737	13 737	13 737	13 737	13 737	13 737	82 424
Heures facturées	11 759	11 601	11 974	11 762	11 554	12 387	71 037
Taux de présentéisme financier	86%	84%	87%	86%	84%	90%	86%
Heures de présence	9 098	8 905	10 817	9 461	6 996	10 368	55 646
Taux de présentéisme physique	66%	65%	79%	69%	51%	75%	68%
Taux de facturation	129%	130%	111%	124%	165%	119%	128%

2.5. Analyse des principaux écarts de produits sur les comptes consolidés (MAO et MAR)

- «Recettes PSU» (CAF + parents): +6% d'écart avec 2013

Celles-ci ne sont cependant pas proportionnelles au développement de l'activité et à la hausse des charges. En effet, le montant horaire de la PSU réellement touchée n'est pas optimisé et diminue de fait l'impact de la hausse du taux de présentisme financier du fait du taux de facturation supérieur à 117%, seuil à partir duquel le montant de la PSU est revalorisé à la baisse par la CAF.

Cet écart entre les heures réalisées et les heures facturées s'explique principalement par la situation de nombreuses mères de familles en recherche d'emploi qui n'hésitent pas à réserver de grandes amplitudes horaires dans le but de trouver un emploi, sans pour autant utiliser la totalité des heures réservées tant qu'elles n'ont pas repris d'activité; de fait cela creuse l'écart entre les heures réalisées et les heures facturées. Pour éviter cela les directrices préconisent de plus en plus de réserver au plus juste le temps de présence de l'enfant et évoque la possibilité d'un changement de contrat dès leur changement de situation professionnelle.

- Contribution de la ville : Calcul de la participation de la ville 2014 : $M_{ville} = M1 + M2$

Calcul de la part M1 :

« M1 est figé et ne sera réajusté qu'en fonction de la valeur réelle constatée de la PSU. »

La valeur réellement touchée de la PSU en 2014 est de 4.59 € versus 4.53 € prévue au chiffrage ; de fait M1 sera réajustée sur la base de cet écart de PSU réellement constatée :

Ecart de PSU 2014 = $(4,59€ - 4,53€) \times 121\,414$ heures d'accueil prévues au chiffrage = 7284,8 € en faveur de la ville.

Soit M1 2014 = Participation contractuelle – écart de PSU réellement constatée

$M1\ 2014 = 381\,715€ - 7284,8 € = 374\,430 €$

Comptablement, une facture de régulation de PSU 2014 de 7 284 .8 € sera émise en 2015 (cf. budget 2015).

De la même manière, une facture de régulation de PSU 2013 de 13.355 € sera émise en 2015, celle-ci n'ayant pas pu être passée avant la clôture des comptes 2014.

Calcul de la part M2 :

« Dès que le présentisme physique réalisé est au-delà de 80%, le surplus de PSU généré par cette performance est réparti à part égale entre la ville et le fermier (50%). »

Le présentisme physique global de 66.8% étant inférieur à 80%, $M2 = 0$

- Soit, $M_{ville}\ 2014 = 374.430 €$

- Subvention d'équilibre : 24 K€ : Une subvention d'équilibre a été passée pour compenser une partie de l'augmentation des charges de fonctionnement, non couvertes par l'augmentation des recettes PSU. Le résultat net reviendra finalement à -31k€ après absorption de la baisse de la contribution de la ville, liée à la régularisation du montant de la PSU qui sera faite en 2015.

2.6. Budget 2015 prévisionnel

Année	MAO	MAR	CUMUL MAO MAR
CHARGES	Budget 2015	Budget 2015	Budget 2014
60- ACHATS			
Eau et assainissement	1 000	190	1 190
Energie	16 000	13 300	29 300
Linge	700	760	1 460
Produits pharmaceutiques	200	190	390
Alimentation	16 262	30 899	47 161
Changes complets & Produits d'hygiène	2 500	7 600	10 100
Autres fournitures non stockées	200	380	580
Fournitures d'activités pour les enfants	2 500	7 600	10 100
Produits d'entretien	1 700	3 680	5 380
Fournitures petit équipement	2 000	3 300	5 300
Vêtements de travail	400	760	1 160
Fournitures administratives	2 000	1 140	3 140
Sous-total :	45 462	69 799	115 261
61- SERVICES EXTERIEURS			0
Charges locatives et de copropriété	500	1 000	1 500
Entretien et réparations	2 400	2 660	5 060
Maintenance (contrats d'entretien)	2 725	15 649	18 374
Primes d'assurance	572	1 411	1 983
Documentation	0	0	0
Formation du personnel	2 903	4 019	6 922
Sous-total :	9 100	24 739	33 839
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0	0	0
Personnel intérimaire	0	0	0
Personnel en sous-traitance	990	0	990
Pédiatre	1 980	2 640	4 620
Psychologue	2 475	3 300	5 775
Comptabilité	2 667	31 146	33 813
Commissaire aux comptes	383	1 602	1 985
Frais d'actes et de contentieux	0	0	0
Déplacements	0	0	0
Fêtes et réceptions	1 031	2 485	3 516
Affranchissements et télécom	1 066	7 064	8 130
Services bancaires	253	2 557	2 810
Sous-total :	10 844	50 795	61 639
63- IMPOTS ET TAXES			0
Taxe sur les salaires	13 816	24 748	38 563
Taxes foncières, impôts locaux	3 139	8 840	11 978
Sous-total :	16 954	33 588	50 542
64- CHARGES DE PERSONNEL			0
Rémunération du personnel	170 581	329 316	499 897
Charges de sécurité sociale et prévoyance	47 279	90 733	138 012
Médecine du travail	900	1 500	2 400
Mutuelle	2 160	6 660	8 820
Tickets restaurant	4 736	11 897	16 633
Remboursement de transport	921	1 619	2 539
Sous-total :	226 577	441 724	668 301
1er SOUS-TOTAL (CPTÉ 60 à 64)	308 938	620 644	929 581
65- CHARGES GESTION COURANTE	0	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0
Charges diverses de gestion courante	10 627	30 963	41 591
Sous-total :	10 627	30 963	41 591
66- CHARGES FINANCIERES	0	0	0
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0
68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS			0
Dotations aux amortissements	10 450	0	10 450
Provisions risques et charges d'exploitation	2 000	2 000	4 000
Sous-total :	12 450	2 000	14 450
REMUNERATION DU PRESTATAIRE	0	0	0
Impôts sur les sociétés			0
Participation des salariés	1 500		1 500
Sous-total :	1 500	0	1 500
TOTAL DES CHARGES	333 515	653 607	987 122

Année 2015			0
PRODUITS	Budget 2015	Budget 2015	Budget 2015
Prestations versées par les parents (PSU)	44 722	113 753	158 474
Prestations versées par la CAF (PSU)	151 240	277 882	429 122
Aide emplois Aidés	0	6 124	6 124
Contribution Mairie + Entreprise	137 553	251 189	388 742
Régulation PSU 2013			-13 355
Régulation PSU 2014			-7 285
Autres Produits	0	0	0
Subvention MSA	0	0	0
Subvention SNCF	0	0	0
Contribution entreprise	0	0	0
Sous-total CA:	333 515	648 947	961 822
SUBVENTION D'EQUILIBRE	0	4 660	25 301
Sous-total SUBVENTION D'EQUILIBRE	0	4 660	25 301
TOTAL DES PRODUITS	333 515	653 607	987 122

INDICATEURS			
Agrément	20	38	58
Horaires	7h30 - 18h30	7h30 - 19h	
Ouverture journalière	11	11,5	
Fermetures	4 semaines de fermetures + 2 jours péda		
Ouverture annuelle (en jours)	231	231	
Taux de présentéisme physique annuel			
Taux de présentéisme financier annuel	80%	86%	
Nombre d'heures d'accueil maximum	50 820	94 479	145 299
Nb d'heures d'accueil possibles au TO	40 656	81 252	121 908
Nb d'heures de présence des enfants	36 590	73 127	109 717
Nb d'heures d'accueil facturées aux familles	40 656	81 252	121 908
Taux de facturation			
Tarif horaire PSU	4,82	4,82	4,82
<i>Dont participation moyenne des familles</i>	1,10	1,40	1,40
<i>Dont subvention CAF</i>	3,72	3,42	3,42
cout de revient par heure de présence	9,11	8,98	9,00

Le budget 2015 s'appuie sur les dépenses réalisées en 2014 et sur l'évolution de l'activité.

NB : les dotations sur amortissements sont étalées sur la durée restante du contrat, soit 31 mois (du 1/1/15 au 31/7/17). Au 31/12/14, la valeur nette comptable des investissements s'élevait à 26 996€, ce qui correspond à 870 € par mois de dotations sur amortissements, soit 10 k€ sur 12 mois.

3. CONCLUSION

Globalement, l'analyse des comptes 2014 reflète une gestion saine avec des dépenses de fonctionnement relativement maîtrisées et un taux de présentéisme qui continue d'augmenter. L'augmentation des charges de fonctionnement et des charges de gestion (+7% par rapport à 2013) est en effet cohérente avec la montée en charge progressive de l'activité entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année pleine de fonctionnement (+5.5% d'heures facturées et +5.5 points de taux de présentéisme).

L'augmentation des recettes PSU n'a cependant pas été suffisante pour compenser entièrement la hausse des dépenses de fonctionnement du fait du taux de facturation supérieur à 117% qui a entraîné la baisse du tarif horaire PSU. De fait, le **dépassement des charges (+7%), a été plus important que l'augmentation des recettes (+5%), générant** une perte nette comptable de 24k€ (et 31 k€ après régulation de la PSU).

La gestion saine a un impact direct sur la qualité de l'accueil des familles et des enfants :

- Mise en place de nombreuses activités d'éveil et de partenariats pédagogiques
- Développement des relations avec les parents et accompagnement à la parentalité
- Stabilisation et fidélisation des équipes
- Montée en compétences des professionnels grâce à un programme de formation adapté

Le bilan de cette année de fonctionnement est en effet très satisfaisant au regard de l'investissement des équipes et la bonne dynamique qui se dégage au quotidien. Ce bilan reflète notre volonté d'être au plus près des besoins des familles et de répondre au quotidien à l'individualité de chaque enfant dans le respect des rythmes de chacun. C'est en ce sens que les équipes ont pensé leur organisation et travaillent le projet pédagogique qui est en cours d'écriture.

Un climat de confiance s'est installé avec les parents, des complicités avec les enfants, des affinités au sein du personnel se sont créées : un esprit d'équipe, et une dynamique de projets se sont mis en place et contribuent au plaisir et à l'épanouissement de tous...

L'analyse du dernier questionnaire remis aux parents met d'ailleurs en exergue leur satisfaction globale quant à la qualité du service : relation de proximité avec les familles, qualité du projet pédagogique, professionnalisme et disponibilité de l'équipe...

Des idées plein la tête, les équipes de la berge du lac MAO et MAR travaillent déjà sur de nouveaux projets pour 2015 pour faire vivre la structure et en faire un véritable lieu de vie et d'épanouissement pour les enfants et leurs familles.

4. Annexes :

1. Rapport d'activité complet de la directrice du MAR
2. Rapport d'activité complet de la directrice du MAO
3. Analyse des questionnaires de satisfaction de novembre 2014 du MAO et du MAR
4. Liste initiale et Inventaire des biens
5. Inventaire des immobilisations
6. Achats petits équipements 2014
7. Rapports des commissions de sécurité et contrôles d'hygiène 2014
8. Bilan CAF 2014
9. Comptes certifiés People&Baby 2014



Analyse du Questionnaire de Satisfaction NOVEMBRE 2014. Multi Accueil La Berge du Lac

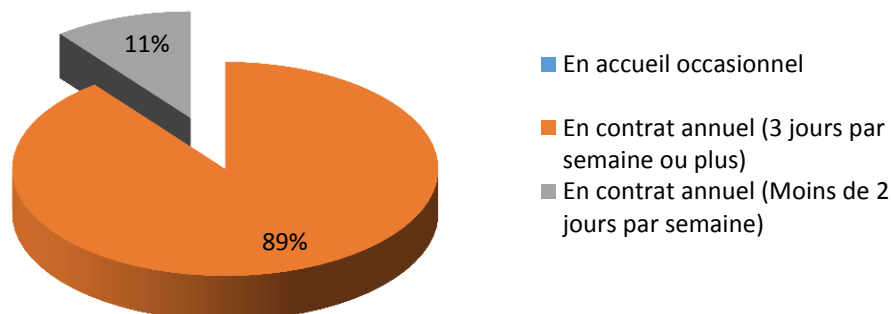
Le multi accueil a ouvert ses portes le 03/12/13, le questionnaire de satisfaction a été remis aux familles au courant du mois de Novembre 2014.

Sur 44 familles inscrites, 20 ont répondu au questionnaire soit **45.45% de réponses**

- 11 chez les bébés moyens de 5 à 20 mois
 - 9 chez les moyens grands de 20 à 36 mois
- 89% des enfants en accueil régulier

Les commentaires des familles apparaîtront en violet et ceux de la directrice en vert.

Votre enfant est accueilli à la crèche :

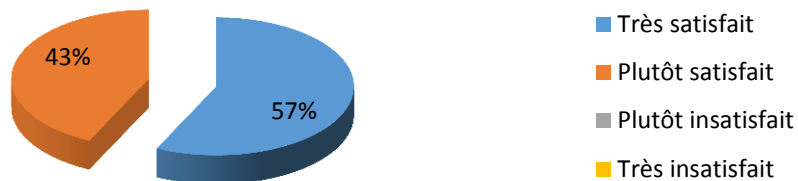


Avez-vous été satisfaits par les informations communiquées à l'occasion de votre première visite

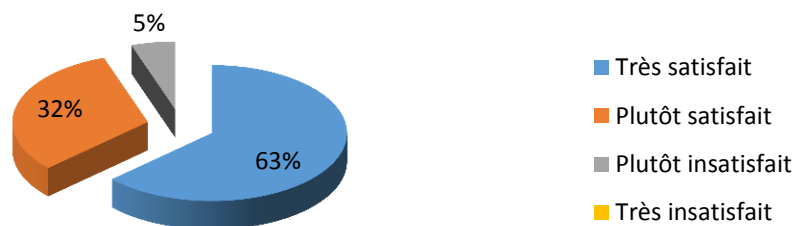
?



**Avez-vous été satisfaits du schéma d'adaptation
proposé par la crèche ?**



**Etes-vous satisfaits des repas proposés par la crèche
?**



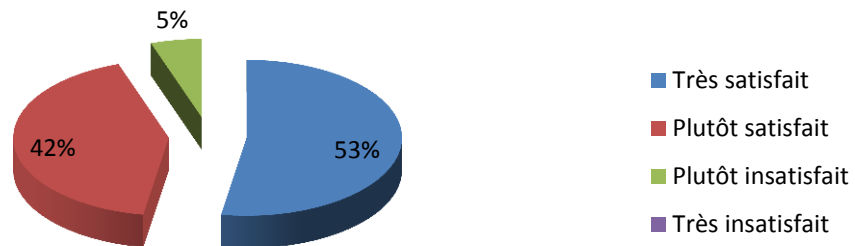
« Beaucoup de carottes. Pas assez de bio. »
« Ma fille ne prend pas encore de repas solide »
« Les menus sont variés assez équilibrés et recherchés. »

« Elle n'aime pas du tout la purée de betteraves et de potimarron. A déconseiller car elle avait le ventre vide toute la journée. »

« Encore au biberon »

La question de la diversité des produits a été évoquée avec notre prestataire alimentaire. Des réunions trimestrielles sont organisées avec la diététicienne du groupe ELIOR et nos équipes de cuisinier pour réfléchir et valider ensemble des menus, les plus variés possible selon l'âge des enfants.

**Etes-vous satisfaits du respect du rythme de sommeil
de votre enfant ?**

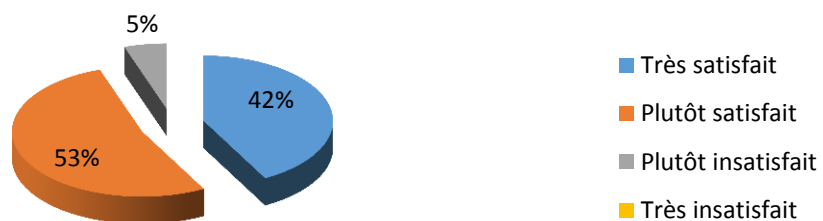


« Notre fils était habitué à dormir matin et AM et a eu du mal à trouver son nouveau rythme .En revanche, il réclame son dodo le week end : le matin et l'après-midi»

« Ses siestes sont plus longues à la maison, normal puisqu'elle est plus au calme. »

La vie en collectivité et la promiscuité dans les dortoirs rendent parfois le respect du rythme compliqué. Cependant nous essayons au maximum de respecter le rythme individuel des enfants en répartissant les dortoirs selon les types de dormeur et en assurant les réveils échelonnés.

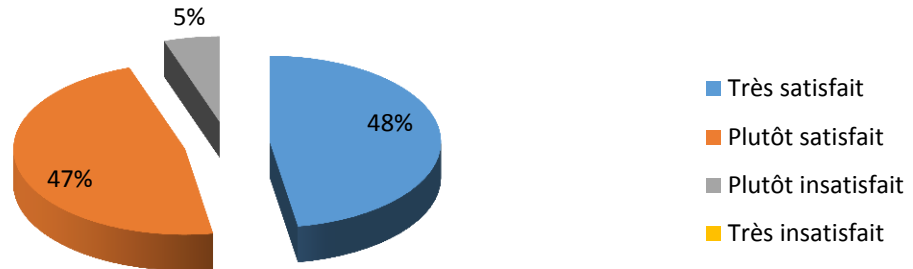
**Etes-vous satisfaits des mesures d'hygiène prises par les
professionnels pour votre enfant (change, mouchage...)
?**



« Des changes un tout petit peu plus souvent seraient mieux »

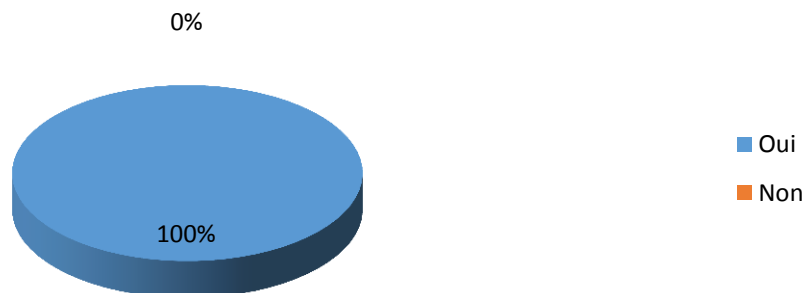
Les couches sont vérifiées régulièrement dans la journée et les changes effectués chaque fois que nécessaires.

Etes-vous satisfaits des règles et des mesures prises par people&baby quand votre enfant est malade ?

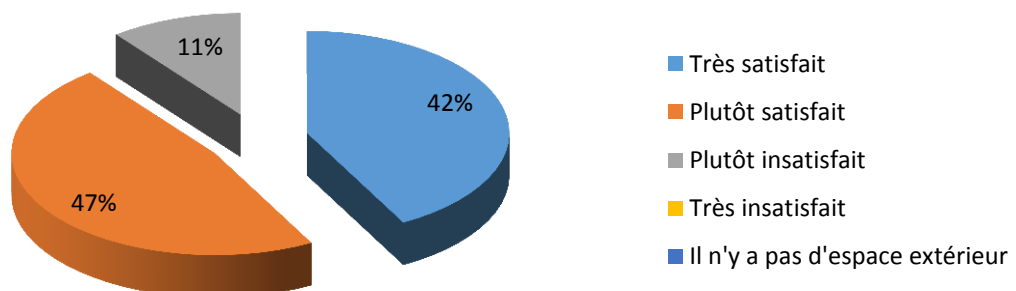


« Ma fille n'a pas encore été malade à la crèche »

Les activités proposées par l'équipe vous semblent-elles suffisamment variées et stimulantes ?

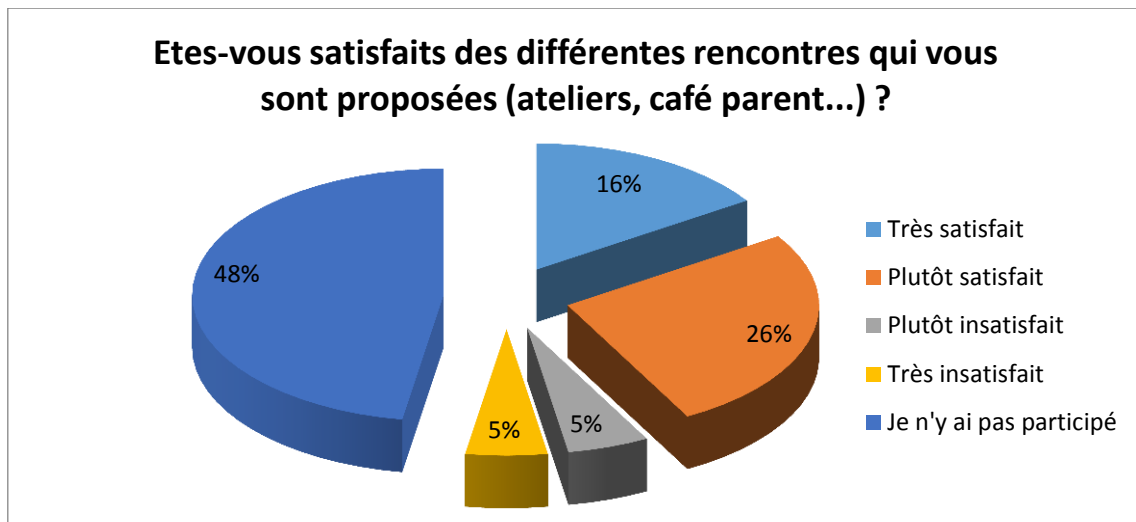


Etes-vous satisfaits de l'utilisation de l'espace extérieur ?



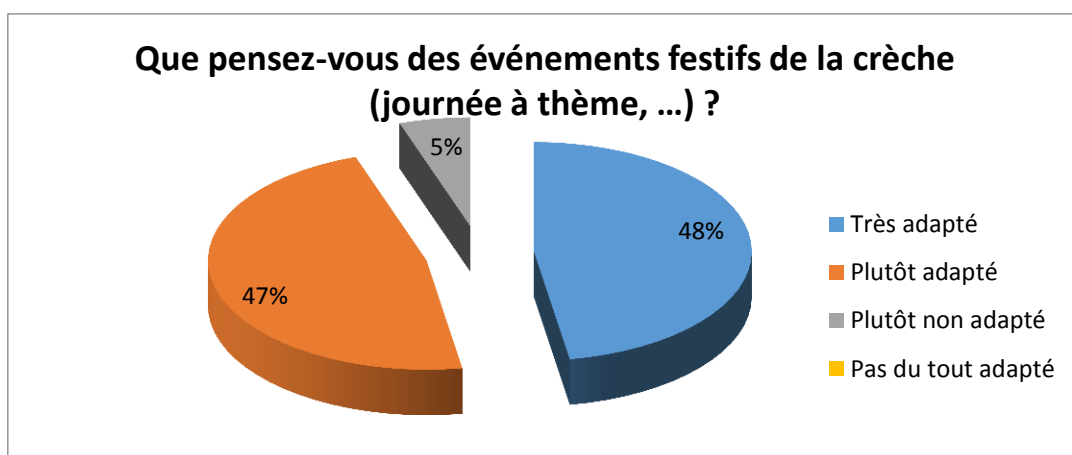
« L'espace extérieur n'est pas assez ombragé »
« Pas d'espace ombragé. »

People & baby et la mairie de Bordeaux tentent de trouver une solution pour résoudre cette problématique. La pose de pare vue sur la casquette métallique a été réalisé mais n'a pas suffi. Des devis sont en cours et nous vous tiendrons au courant de l'évolution avant le retour des beaux jours .



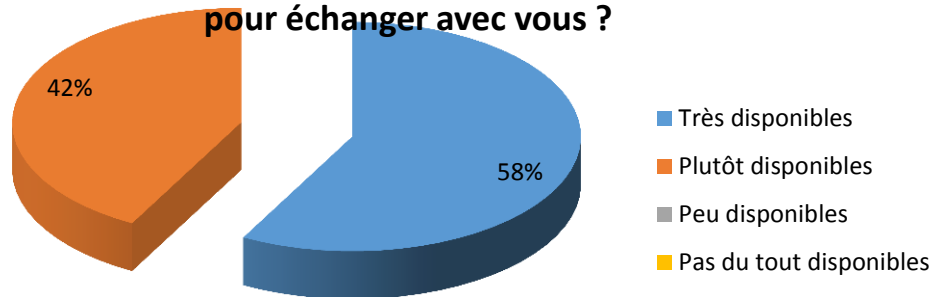
« Pourquoi pas des rencontres trimestrielles? C'est toujours intéressant d'échanger avec vous. »
« Pas encore eu l'occasion d'y participer. »

En 2015, des cafés parents seront organisés tous les trimestres, l'envoi et l'affichage d'une invitation dans l'ascenseur et sur les panneaux « événement » de la structure vous précisera les dates.



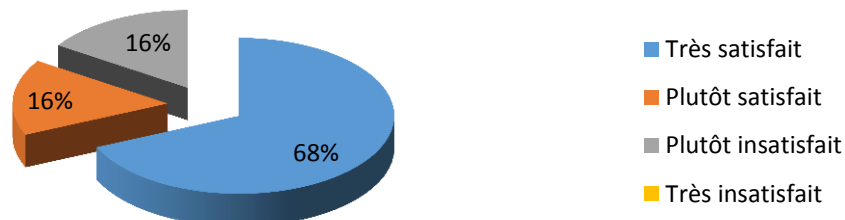
« Je n'y a pas encore participé »

Les professionnels sont-ils suffisamment disponibles (temps à disposition, écoute) à votre arrivée, le matin, pour échanger avec vous ?



« Toujours agréables et souriantes »

Le soir, les transmissions concernant le déroulement de la journée de votre enfant vous satisfont-elles ?



« Trop long je n'ai pas possibilité de venir chercher mon enfant à la crèche et le compte rendu donné au papa me parvient en compressé! La crèche MAO où Sacha était l'année dernière avait mis en place un cahier de liaison très appréciable pour le suivi des petits. Nous avons également possibilité de leur mettre des notes, leur raconter son weekend... »

« Toujours agréables et souriantes »

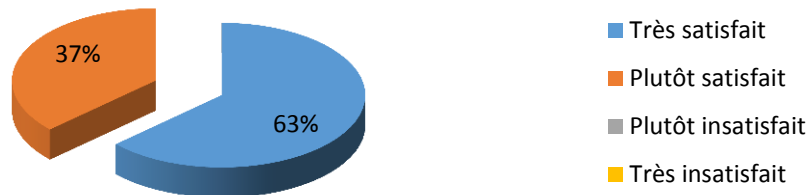
« Les professionnels se rendent disponibles mais leur manque auprès des enfants se ressent. »

« Les professionnels se rendent toujours disponibles rapidement mais la personne qui se détache manque vite pour les activités des enfants, cela se voit. »

Les transmissions sont importantes dans un sens comme dans l'autre. Il est parfois difficile que les professionnelles soient entièrement disponibles pour vous quand le reste du groupe reste conséquent et qu'il demande toujours de l'attention.

Nous attachons beaucoup d'importance à vous transmettre le déroulement de la journée de votre enfant, en essayant de relater au maximum des anecdotes de vie dans le groupe. Le cahier de vie est effectivement un bon outil.

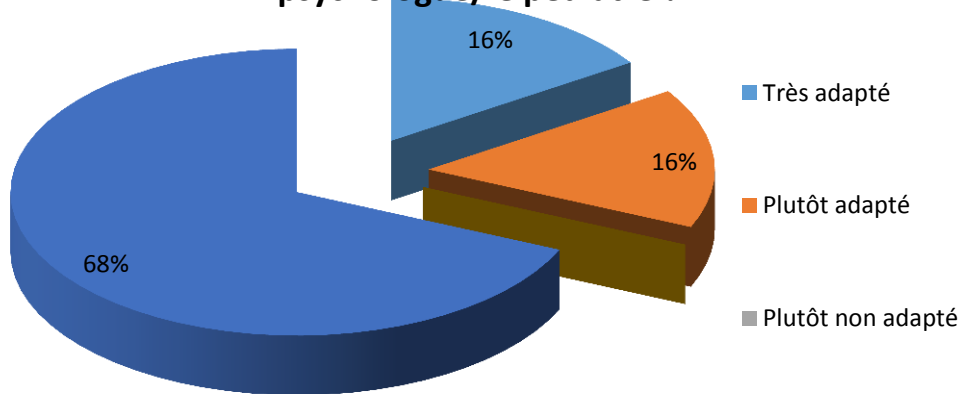
Etes-vous satisfaits des valeurs (politesse, règles de vie en collectivité...) transmises par l'équipe aux enfants ?



« Ce n'est pas à l'équipe de transmettre la politesse mais à la famille. Les professionnels sont eux même polis et montrent l'exemple, c'est tout ce qui importe. »

« La transmission des valeurs n'est pas le rôle de la crèche mais de la famille. J'attends des professionnels uniquement qu'ils donnent le bon exemple; ce qu'ils font parfaitement »

Que pensez-vous des temps d'échange avec la psychologue/le pédiatre ?



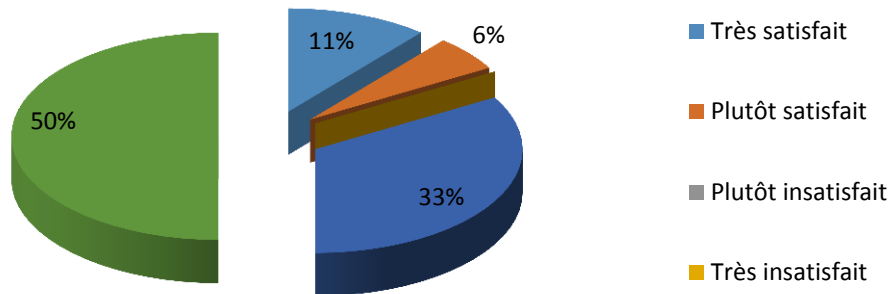
« Inexistants »

« Pédiatre à l'écoute, non jugeant et très patient avec les enfants, une perle! La psychologue ne voit pas les familles donc je ne pourrai émettre d'avis »

« Je n'ai vu que le pédiatre mais il est d'une patience et d'un respect à la fois avec les parents et les enfants qui est à souligner »

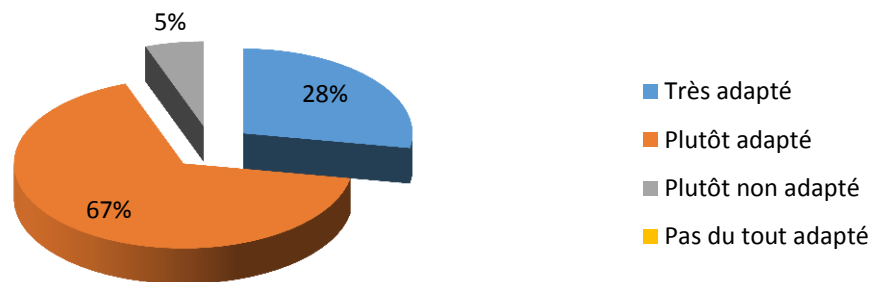
La psychologue intervient dans les sections au moins 2 fois/mois, sa présence est généralement affichée sur la porte d'entrée de la section. Elle peut se rendre disponible pour vous rencontrer, vous conseiller et vous orienter.

Avez-vous été satisfaits de la réunion de rentrée ?

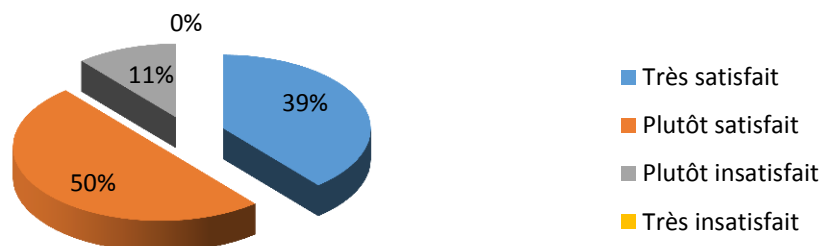


« Les heures ne coïncident pas forcément avec nos disponibilités. »

Qu'avez-vous pensé des temps d'échange parents/professionnels ?



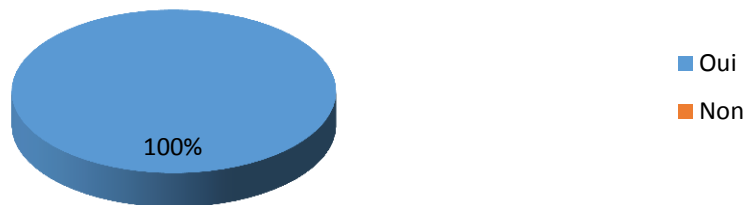
Etes-vous satisfaits des moyens de communication mis en place par people&baby dans la crèche (affichage, livret d'accueil, cahier de vie...) ?



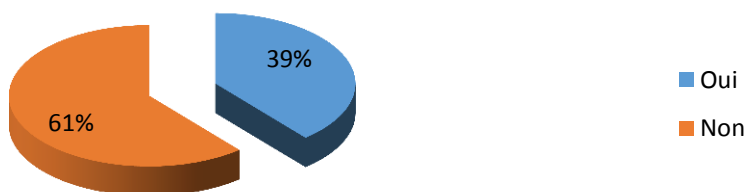
« J'en reviens au cahier de vie »
« Plus de cahier de vie depuis longtemps! Vraiment dommage!!»

Le cahier de vie est un outil de communication très apprécié des parents qui demande beaucoup de temps de préparation et de suivi pour l'équipe. L'idée n'a pas été abandonnée, nous envisageons de lui redonner vie avec un support plus allégé qui sera plus facile à nourrir.

Les heures d'ouverture de la crèche vous conviennent-elles ?



Rencontrez-vous des problèmes d'organisation pour la garde de votre enfant durant les jours de fermeture de la crèche ?

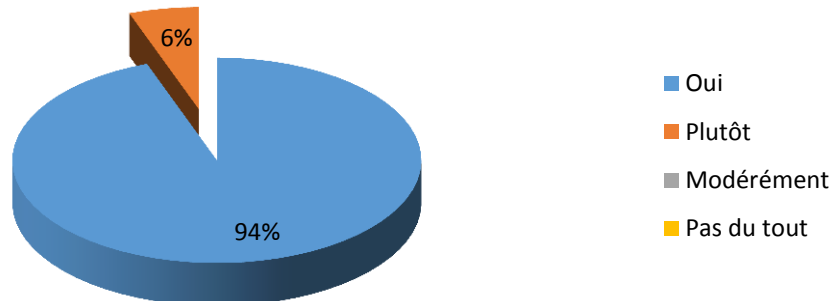


« Je travaille dans un commerce les ponts de Noël et du 1er de l'an sont compliqués à gérer. De même pour les congés au mois de juillet pour une rentrée scolaire en septembre »

Nous proposons systématiquement une continuité d'accueil avec la bergerie du lac occasionnelle pour réduire au maximum les problèmes d'organisation en lien avec notre fermeture.

Beaucoup de familles ont pu jusqu'à présent en bénéficier en respectant une courte période d'adaptation pour les enfants.

Etes-vous globalement satisfaits de la crèche ?



« Très satisfaite! »

« Le fait que notre fille soit heureuse à la crèche nous suffit à être satisfait de la crèche largement. »

Des suggestions ou des remarques

« Avoir la possibilité de changer les horaires quand les parents travaillent en horaires décalés »

« Pourquoi pas une sortie à la ferme des aubiers ? »

« Ce serait top d'utiliser des feutres lavables. »

Nous essayons d'adapter les contrats des familles à leur besoin. Le logiciel informatique nous permet de lisser les contrats en tenant compte des jours de fermeture et de vos congés pour assurer une mensualisation régulière et l'accueil de votre enfant.

Une sortie à la ferme des aubiers est en pour parler avec le groupe des grands courant été 2015.

Nous avons réajusté la commande de feutres lavables auprès de notre fournisseur afin de ne plus avoir la désagréable surprise de tâches tenaces laissé par l'ancienne commande. Veuillez nous en excuser !

Merci aux 20 familles d'avoir transmis votre confiance au travers de vos réponses.

Vos remarques nous permettent de nous éloigner du terrain, réajuster et travailler sur les points faibles afin de vous donner le meilleur au quotidien, pour le bien être de vos enfants.

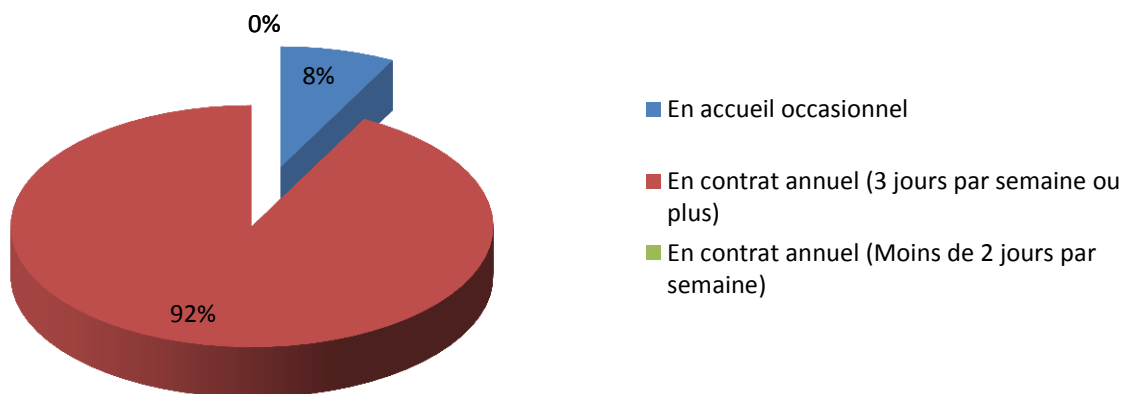
Analyse du Questionnaire de Satisfaction NOVEMBRE 2014. Multi Accueil occasionnel La Berge du Lac

Le multi accueil occasionnel a ouvert ses portes le 03/12/13, le questionnaire de satisfaction a été remis aux familles au courant du mois d'octobre 2014.

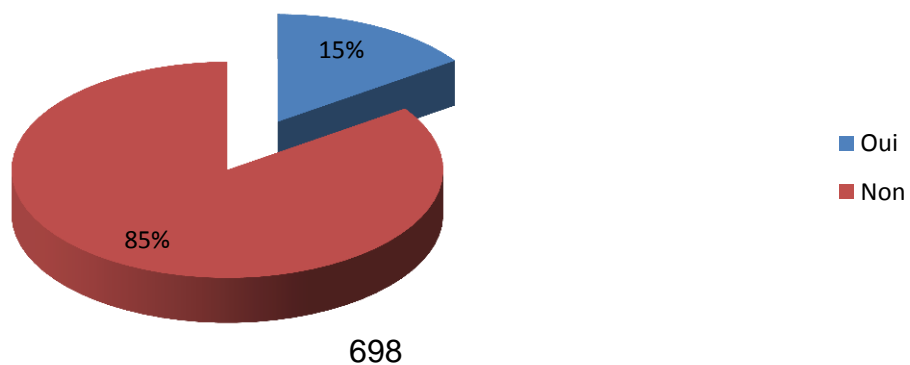
Sur **31** familles inscrites, 15 ont répondu au questionnaire soit **48%** de réponses

Les commentaires des familles apparaîtront en violet et ceux de la directrice en vert.

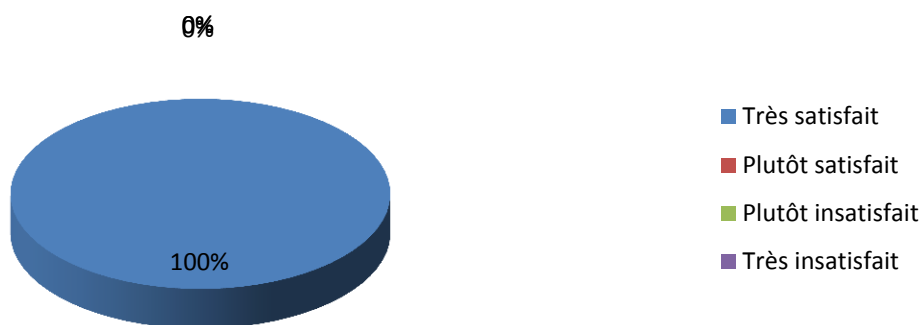
Votre enfant est accueilli à la crèche :



Est-ce la première année de votre enfant dans cette crèche ?

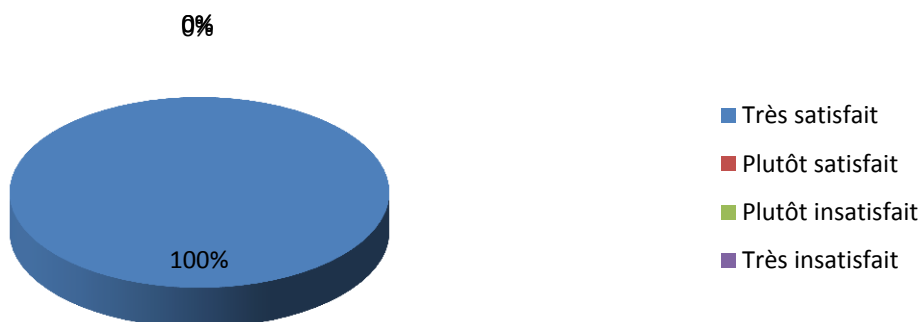


Avez-vous été satisfaits par les informations communiquées à l'occasion de votre première visite ?

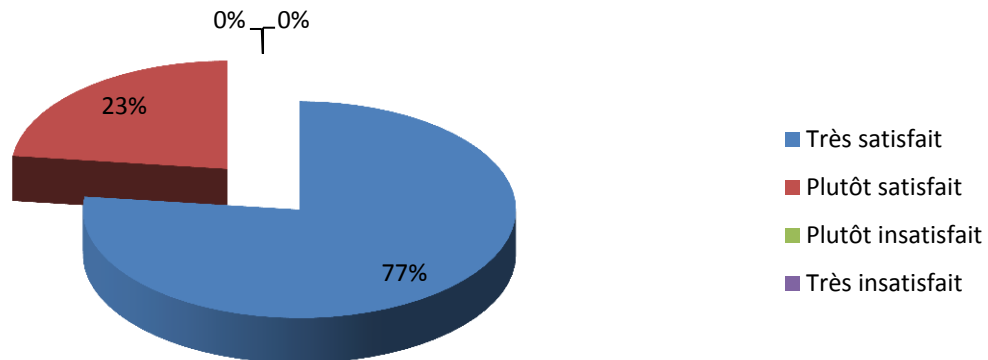


L'équipe a tenu à vous présenter le projet, les espaces lors de la réunion pré rentrée du mois de Juin 2014, l'occasion pour vous de rencontrer l'équipe et la professionnelle qui vous a accompagné

Avez-vous été satisfaits du schéma d'adaptation proposé par la crèche ?

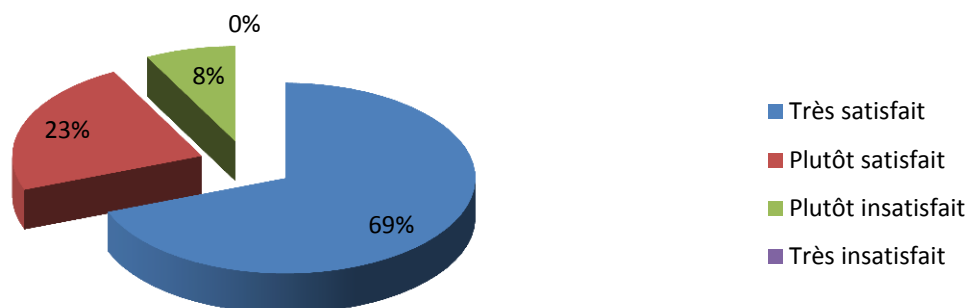


Etes-vous satisfaits des repas proposés par la crèche ?



« Une équipe composé de cuisinier, et directrices de structure supervise et participe aux commissions de menus. Vous pouvez relayer vos remarques à la directrice, qui le transmettra. Michel veille à la qualité des menus et essaie de faire découvrir aux enfants de nouveaux aliments. »

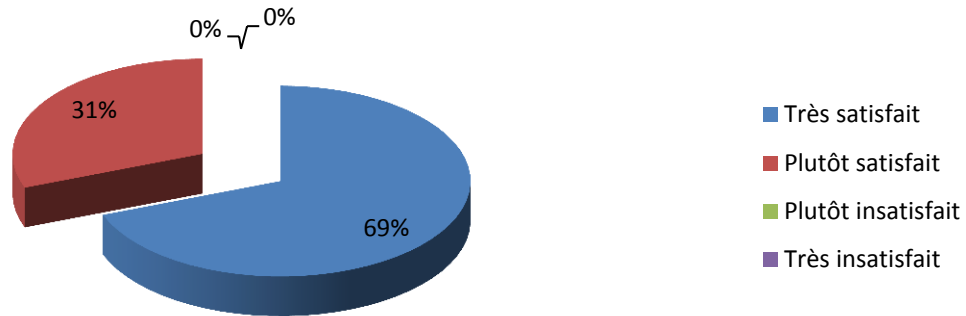
Etes-vous satisfaits du respect du rythme de sommeil de votre enfant ?



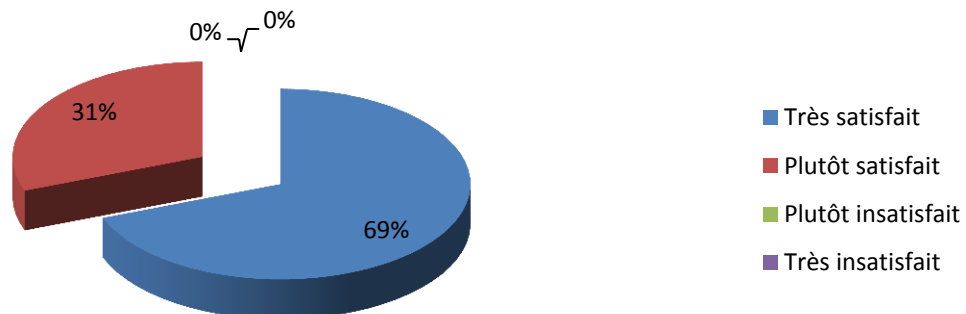
« Mon enfant a un sommeil difficile »

« Le sommeil des enfants dépend de chaque individualité, nous essayons de veiller à l'individualité de chaque enfant mais il est vrai que le sommeil peut parfois être modifié en collectivité. »

Etes-vous satisfaits des mesures d'hygiène prises par les professionnels pour votre enfant (change, mouchage...)?

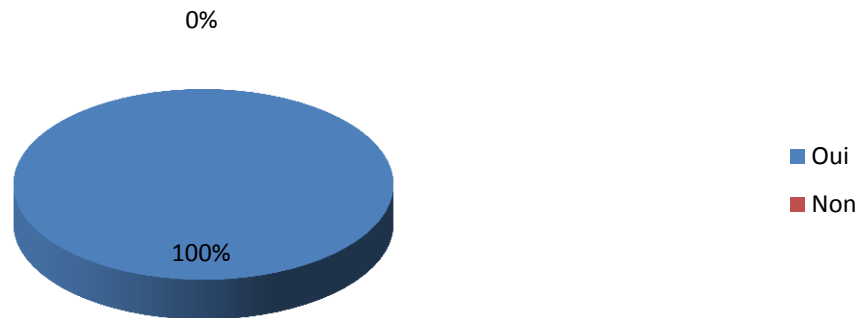


Etes-vous satisfaits des règles et des mesures prises par people&baby quand votre enfant est malade ?



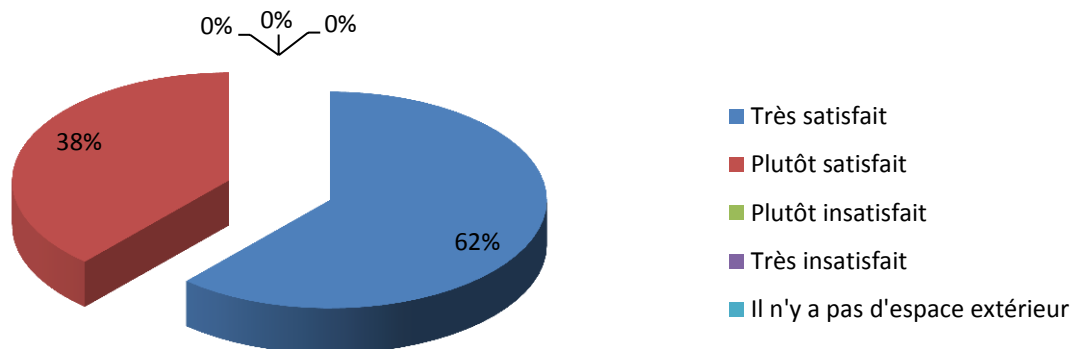
« J'aimerais que mon enfant n'aille pas à une activité pataugeoire quand elle tousse et a le nez qui coule »
« La salle de pataugeoire est chauffée, mais je remonterai la demande à l'équipe. »

Les activités proposées par l'équipe vous semblent-elles suffisamment variées et stimulantes ?



« L'équipe a choisi comme thème cette année l'éveil des 5 sens. Elle souhaite décliner différentes activités autour de la thématique. Les activités sont pensées en amont et réajustées en fonction de l'intérêt des enfants. »

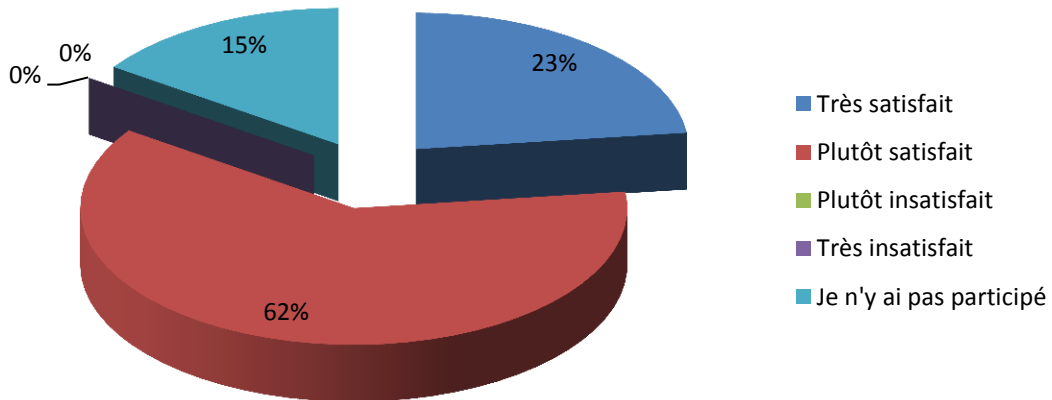
Etes-vous satisfaits de l'utilisation de l'espace extérieur ?



« C'est un toit terrasse ; il y fait trop chaud l'été et il n'y a pas d'ombre »

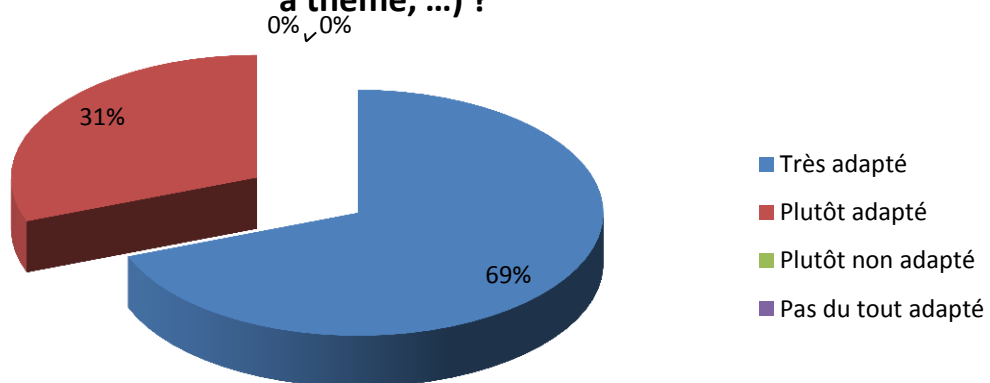
« Le gestionnaire et la mairie travaille actuellement au problème d'ensoleillement, des stores ont été installés mais uniquement à la sortie des sections. »

Etes-vous satisfaits des différentes rencontres qui vous sont proposées (ateliers, café parent...)?



« des cafés des parents et des ateliers des parents seront régulièrement proposés à partir de janvier 2015 »

Que pensez-vous des événements festifs de la crèche (journée à thème, ...)?



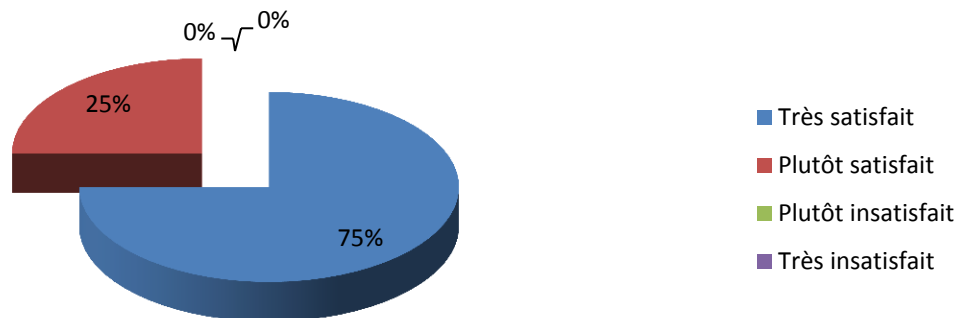
« Dommage, ça tombe souvent le vendredi, jour où il n'est pas à la crèche »

« Nous essayons de changer les dates afin que tous les parents puisse participer »

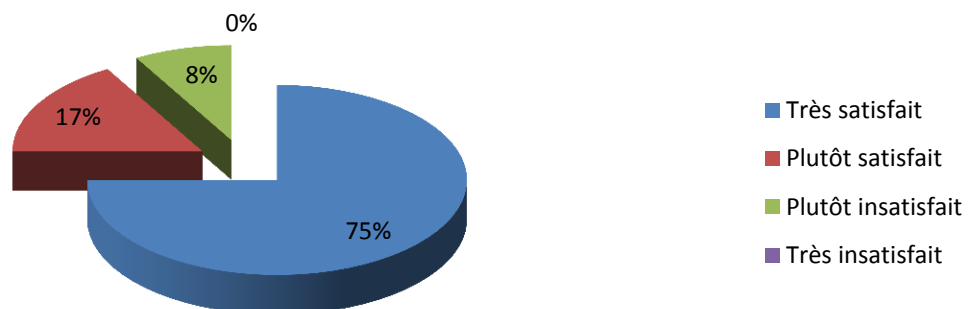
Les professionnels sont-ils suffisamment disponibles (temps à disposition, écoute) à votre arrivée, le matin, pour échanger avec vous ?



Le soir, les transmissions concernant le déroulement de la journée de votre enfant vous satisfont-elles ?



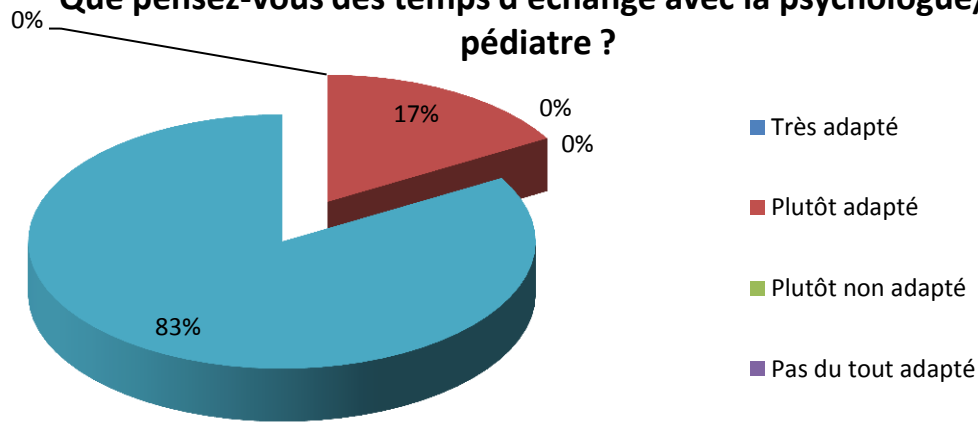
Etes-vous satisfaits des valeurs (politesse, règles de vie en collectivité...) transmises par l'équipe aux enfants ?



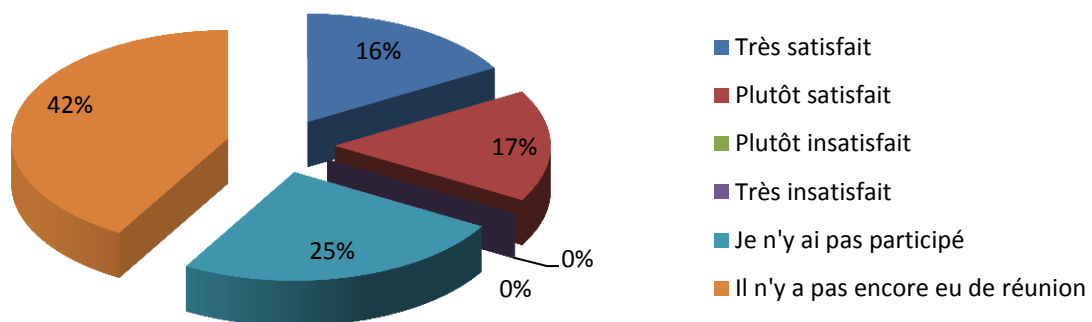
« On ne demande pas aux enfants de dire merci ou assez peu s'il te plait »

« les notions de politesses sont introduites progressivement aux enfants et nous les sensibilisons à dire merci et s'il te plait, cependant cela se fait en fonction de leur acquisition au niveau du langage »

Que pensez-vous des temps d'échange avec la psychologue/le pédiatre ?

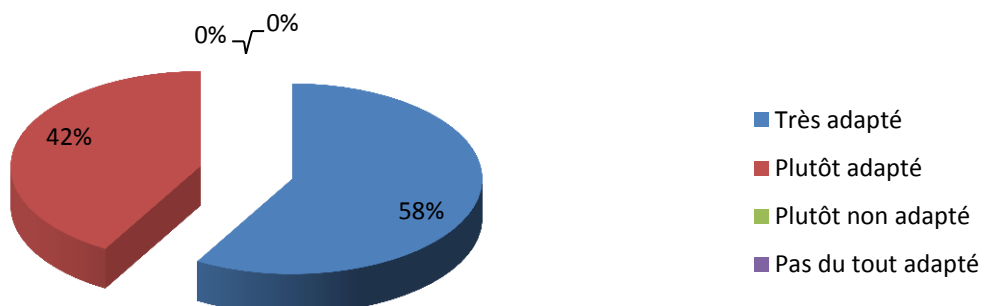


Avez-vous été satisfaits de la réunion de rentrée ?

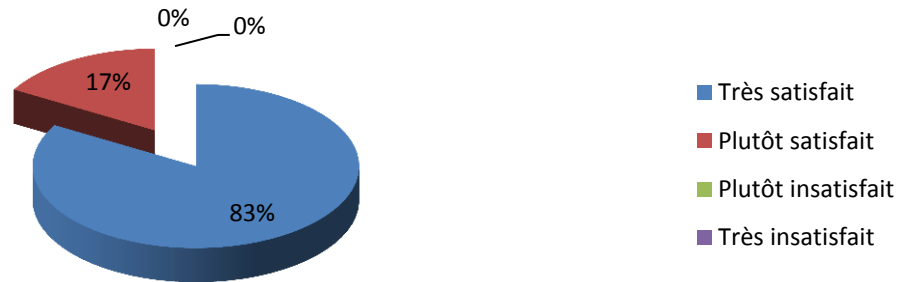


La réunion rentrée « zoom sur la rentrée » a eu lieu en novembre. L'année prochaine nous avancerons la date et ferons un zoom rentrée avec diaporama photo en novembre et avec les enfants.

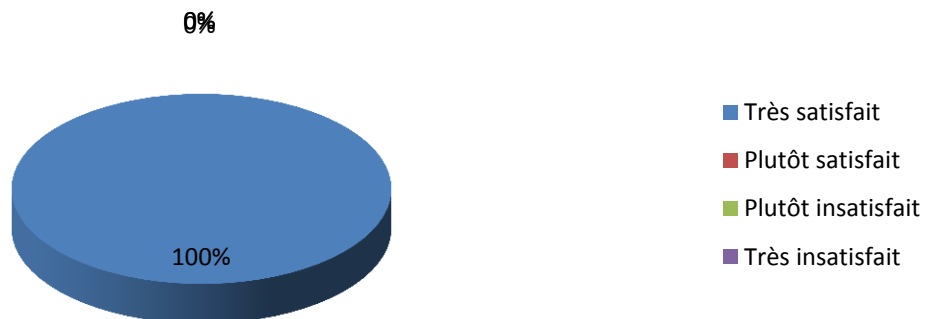
Qu'avez-vous pensé des temps d'échange parents/professionnels ?



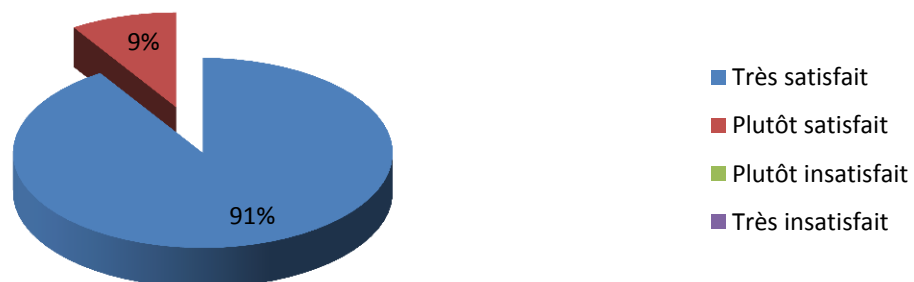
Etes-vous satisfaits des moyens de communication mis en place par people&baby dans la crèche (affichage, livret d'accueil, cahier de vie...)?



Le soir, les transmissions concernant le déroulement de la journée de votre enfant vous satisfont-elles ?



Etes-vous satisfaits des valeurs (politesse, règles de vie en collectivité...) transmises par l'équipe aux enfants ?

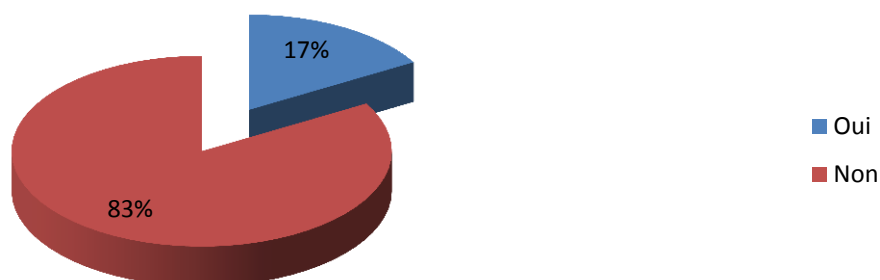


Idées de thèmes de réunions :

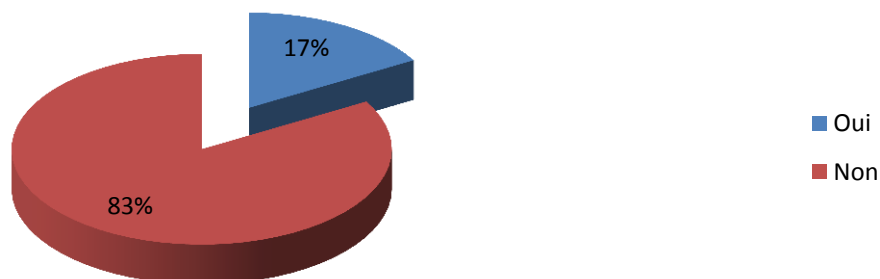
« Comment apprendre à l'enfant à dormir seul dans son lit. »

« La propreté, comment gérer les colères »

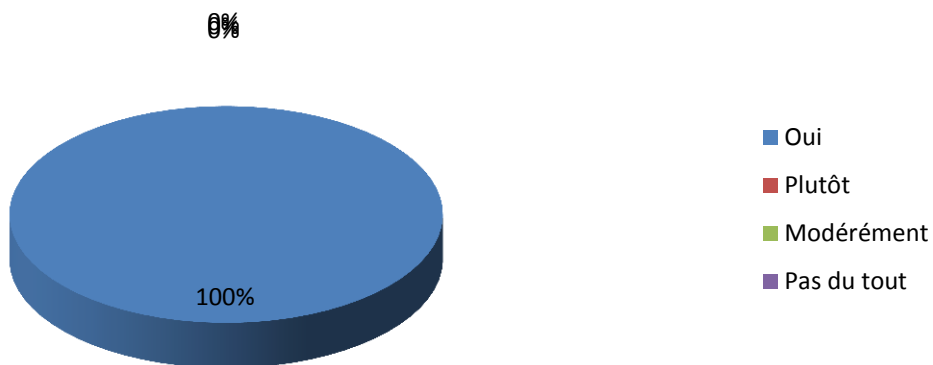
Rencontrez-vous des problèmes d'organisation pour la garde de votre enfant durant les jours de fermeture de la crèche ?



Rencontrez-vous des problèmes d'organisation pour la garde de votre enfant durant les jours de fermeture de la crèche ?



Etes-vous globalement satisfaits de la crèche ?



« Toujours aussi ravis malgré la période de l'opposition que nous traversons ensemble.. »

Des suggestions ou des remarques

« Il n'y a pas de sortie pour les petits qui vent bientôt à l'école »

Une visite passerelle sera organisée en juin.

« C déjà pas mal »

Merci à tous les parents qui ont répondu au sondage

D-2015/582

**Structure d'accueil de la Petite Enfance MIRASSOU.
Rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
Information au Conseil Municipal**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 19 décembre 2011, vous avez confié à la société BABILOU – EVANCIA SAS l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance Mirassou, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1^{er} février 2012 pour une durée de 4 ans et six mois.

Conformément à l'article 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

I – Présentation générale

La structure a ouvert ses portes le 2 mai 2012. Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville. Elle dispose d'une capacité de 60 places constituée d'un multi-accueil majoritairement régulier de 40 places et d'un multi-accueil majoritairement occasionnel de 20 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

II – Evolution de l'activité

150 enfants ont été accueillis sur l'établissement en 2014, soit 228 jours d'ouverture.

L'activité a généré les taux de présentéisme suivants :

- un taux de présentéisme physique de 68,6% (67,5% pour l'accueil régulier et 70,8% pour l'accueil occasionnel) soit 107 909 heures de présence des enfants. Ce taux est inférieur à celui prévu au contrat (70%), ce qui a entraîné l'application d'une pénalité au délégataire (4 200€) ;
- un taux de présentéisme financier de 78,1% (77,1% pour l'accueil régulier et 80,2% pour l'accueil occasionnel) soit 122 924 heures facturées aux familles. Ce taux est en adéquation avec celui prévu au contrat (78%).

Ces résultats sont en baisse par rapport à l'année 2013 (69,8% de présentéisme physique et 81% de présentéisme financier) et s'expliquent par les faits marquants mentionnés ci-dessous.

III – La qualité du service

A. Evénements marquants du 1^{er} semestre.

Le premier semestre a été perturbé suite à des accusations de maltraitance, qui se sont avérées non fondées, portées à l'encontre de la structure auprès de l'enfance en danger en décembre 2013. Dans ce contexte sensible, un problème de chute d'un enfant mal expliqué a conduit à un dépôt de plainte par la famille de l'enfant. Après enquête, ce dépôt de plainte a été classé sans suite.

Ces éléments ont été pris en considération par la direction générale de Babilou en lien avec les services de PMI du Conseil Général et de la direction de la Petite Enfance et des Familles de la ville.

Des temps d'observation ont été réalisés par la PMI, des réunions avec la directrice, l'équipe de direction et l'ensemble du personnel ont eu lieu.

Un audit de la coordinatrice régionale Babilou a permis la réécriture des protocoles, une réflexion sur les pratiques éducatives et la communication interne en vue d'améliorer les transmissions.

La communication auprès des familles a été réalisée par le biais de deux réunions collectives avec le Conseil Général et la Ville ainsi que deux journées portes ouvertes durant le temps d'accueil.

Un plan d'action général a été présenté à la ville en mars avec 4 axes forts :

- Pratiques pédagogiques : orientations pédagogiques, réflexion autour de l'aménagement des espaces, planning des animations ;
- Organisation interne : réaffirmation du cadre d'accueil du projet pédagogique, réactualisation des protocoles d'hygiène et sécurité, formalisation de l'organisation du travail d'équipe ;
- Respect du règlement intérieur ;
- Communication : modalités de transmissions entre professionnels, production d'écrits pour les familles, formations spécifiques sur les transmissions, formalisation d'un parcours de formation.

En parallèle, un travail a été mené par une psychologue sur l'analyse des pratiques professionnelles.

In fine, la plainte déposée par la famille suite à l'incident enfant a été classée sans suite par le parquet du TGI de Bordeaux en septembre.

Les services de PMI ont formalisé par écrit l'évolution favorable de la prise en charge des enfants en qualité.

B. Aspects qualitatifs de la prise en charge des enfants sur l'année 2014

Développement de projets communs aux deux accueils :

- Autour des différentes cultures, animations sur la thématique des 5 continents et des couleurs ;
- Projet intergénérationnel ;
- Travail autour de la communication pour favoriser la participation des parents.

Des intervenants extérieurs ont participé à l'animation du projet pédagogique autour de spectacle, d'intervention d'une ludothèque et d'un musicien sur l'accueil occasionnel. L'accueil occasionnel a axé sa réflexion autour de 2 axes forts: " comment permettre aux parents de s'inscrire dans l'accueil de leurs enfants " et "le temps du repas" abordé sous l'angle de la pédagogie active.

L'accueil régulier a axé principalement sa réflexion sur la communication en direction des familles (gazette, réunions d'information, journées portes ouvertes, soirées apéro-débat sur le jeu libre et la communication du jeune enfant).

Il est noté une stabilité du personnel. Sur les 22 agents tous en CDI, on dénombre 4 départs : il y a 1 pour suivi de conjoint, 2 licenciements pour faute grave et 1 inaptitude. Des congés maternité ont donné lieu à des remplacements.

Les licenciements pour faute grave ont été estimés avec un faible niveau de risque prud'homal et ont fait l'objet d'une provision d'environ 10 K€ comptabilisée en 2015.

Deux congés maternité et 5 grossesses.

261 heures de formations ont été réalisées dont 28 heures de formations management pour les directrices et 30 heures d'analyses de pratique, des formations autour des thématiques "observation et accueil du JE", " langue des signes " et " place de l'enfant."

IV – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition.

Dans ce cadre, en 2014, il a souscrit des contrats de maintenance et de vérification (11 066 €) et a pris à sa charge des opérations de petite maintenance (3 657 €).

De plus, il a réalisé des travaux afin de diminuer la température au sein de la crèche pour un montant d'investissements de 6 927 € en 2014 (achats de films solaires, de climatiseurs et travaux sur le système électrique de la VMC).

V – La synthèse du compte de résultat

En €	2014	2013	Variation
Total des produits	929 951	945 571	- 1,65%
Total des charges	899 437	883 422	+ 1,81%
Résultat	30 515	62 149	-50,90%

Les recettes

La diminution des recettes en 2014 (-1,65%) est la conséquence de la baisse du taux de présentisme financier passant de 81 % en 2013 à 78,1% en 2014. Les recettes collectées se décomposent comme suit :

- 352 675 € de participation de la CAF,
- 213 528 € de participation des familles,
- 363 748 € de subvention de la Ville.

Le montant de la subvention Ville inscrit au compte de résultat (363 748 €) correspond au montant de subvention prévue au contrat pour 2014 (371 359 €) déduction faite de la régularisation de la subvention 2013 suite à l'application de la valeur réelle du taux de PSU constaté (12 612 €), auquel s'ajoute un produit constaté d'avance (5 001 €) comptabilisé « à tort » par le délégataire. Ce dernier fera l'objet d'une régularisation dans les comptes 2015.

En ce qui concerne l'activité 2014, le montant de la compensation effective de la Ville au délégataire est de 348 283 € soit un coût pour la Ville de 5 805 € par place, de 3,23 € par heure de présence et de 2,83 € par heure facturée.

Ce montant correspond :

- au montant de subvention prévue au contrat (371 359 €) déterminé sur la base d'un taux de Prestation de Service Unique (PSU) prévisionnelle de 4,54 €/heure facturée ;
- déduction faite de la régularisation de la subvention après application du taux de PSU réelle 2014 de 4,69 €/heure facturée (18 875 €) et de la pénalité appliquée au délégataire (4 200 €) en raison du taux de présentisme physique de 68,6% (inférieur au taux contractuel de 70%).

Les dépenses

Les charges ont progressé de 1,81% entre 2014 et 2013 et s'élèvent à 899 437 € en 2014, soit un prix de revient de 14 991 € par place (contre 14 724 € en 2013), de 7,32 € par heure facturée (contre 6,85 € en 2013) et de 8,34 € par heure de présence (contre 7,94 € en 2013).

Elles sont principalement constituées :

- des charges de personnel (653 166 €) pour 21,5 équivalents temps plein, soit 73% des charges, en augmentation de 2% par rapport à 2013,
- des achats (71 547 €) dont l'alimentation (31 667 € soit 2,31 € par place par jour), l'énergie (13 255 €), l'hygiène et la pharmacie (12 602 €) et les achats de petits équipements et matériel pédagogique (10 671 €),
- des autres charges de gestion courante (68 724 €). Ces charges comprennent principalement les frais de services support Babilou (56 182 €). Ces derniers ont été revus à la hausse sur 2014 (+ 20% par rapport au budget prévu au contrat), compte-tenu de l'accompagnement réalisé par le siège suite aux événements survenus au sein de l'établissement.

Le résultat

La structure affiche un bénéfice de 30 515 € pour 2014 (contre un bénéfice de 62 149 € en 2013). Ce dernier s'explique par des écarts aux hypothèses budgétaires prévues au contrat (budget à l'équilibre) avec :

- des charges inférieures (- 33 K€) notamment en matière d'achats (- 7 K€) et de personnel (- 28 K€) et d'impôts (-7 K€) permises par le dispositif de crédit impôt compétitivité Emploi ;
- des recettes inférieures (- 3 K€) liées à un nombre d'heures facturées inférieur au prévisionnel (- 3 553 heures) généré par un nombre de jours d'ouvertures de l'établissement inférieur au prévisionnel (- 7 jours). Le nombre de jours d'ouvertures prévu au contrat était optimiste et n'avait pas pris en compte les jours fériés. Cette baisse d'activité a été partiellement compensée par une valeur de PSU réelle supérieure (4,69 € par heure au lieu de 4,54 € prévu).

La diminution du bénéfice par rapport au résultat 2013 s'explique principalement par la baisse des recettes générée par la diminution du nombre d'heures facturées et par l'augmentation des charges (+ 1,81%).

Pour votre complète information, le rapport annuel 2014 est annexé à la présente synthèse ainsi que l'enquête de satisfaction.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MME COLLET. -

Je vous présente le rapport annuel de 2014 de la gestion en délégation de service public de la crèche des Berges du Lac.

Nous l'avons confiée à People and Baby, entreprise de crèche, en septembre 2012 pour une durée de 4 ans et 2 mois.

Elle a ouvert en décembre 2012 pour 3 ans.

Cette crèche de 58 places a accueilli 111 enfants.

Les jours d'ouverture, 232 jours, traduisent le fait que cette crèche n'a fermé que 15 jours en été et a pu accueillir des enfants dont les parents travaillaient en août, ou bien ne partaient pas en vacances, dans le cadre de la continuité du service public.

Le présentisme financier est très satisfaisant, plus de 80%.

Le coût pour la Ville est de 6.450 euros par place, ce qui est tout à fait raisonnable.

Un léger déficit de 3.800 euros s'explique par des charges légèrement supérieures aux prévisions et ne sont pas intégralement compensées par des recettes supérieures.

L'équipe de 22 salariées est stable avec 3 départs non conflictuels mais choisis.

Ce rapport nous prouve donc que nous avons eu raison de nous engager dans cette nouvelle voie de la gestion en délégation de service public pour cette crèche et de diversifier ainsi les acteurs de la petite enfance.

Nous avons eu raison de nous engager dans cette voie qui nous a permis, au-delà des délégations de service public, de créer aussi des MAM, une vingtaine de Maisons d'Assistants Maternelles, ainsi que des micro-crèches. Et nous avons actuellement 7 crèches privées qui fonctionnent sur Bordeaux, qui sont finalement peut demandeuses de budget public. C'est très important en cette période.

Nous avons eu raison de diversifier ces acteurs. De toute façon le contexte budgétaire actuel ne nous permettrait pas de développer autant que nécessaire des places de crèches sans ces nouveaux acteurs que nous avons fait venir depuis le dernier mandat.

M. LE MAIRE. -

Mme JAMET

MME JAMET. -

Monsieur le Maire, chers collègues, Madame l'Adjointe à la Petite Enfance, cette intervention vaudra pour les deux délibérations qui s'enchaînent concernant l'information au Conseil Municipal de deux rapports sur la gestion de crèches déléguée à des entreprises privées à but lucratif.

En commission vous avez, Mme COLLET, vanté les mérites de ces DSP en invoquant le coût pour la Ville par place bien inférieur au coût des crèches municipales.

6.456 euros par place pour la crèche des Berges du Lac,

5.800 euros par place pour la crèche Mirassou,

Contre 7.200 euros par place pour les crèches municipales.

Mais peut-on seulement raisonner en matière d'impact financier, Mme COLLET, lorsqu'il s'agit de service public de la petite enfance ?

Je noterai deux remarques dans ces rapports.

La première sur la crèche des Berges du Lac. Vous notez dans la délibération que les frais de gestion du siège de People and Baby apparaissent importants. Ils représentent un coût total de 71.323 euros, en augmentation de 38% entre 2013 et 2014.

Lors de la signature du contrat le délégataire avait estimé ces frais à un montant de 34.574 euros, représentant 4% des charges prévisionnelles.

Certes, vous insistez pour expliquer que la Ville n'est pas impactée par ces frais, mais en attendant le groupe People and Baby est une société par actions simplifiées de 28,6 millions d'euros de capital social, de 53,6 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont le patron, Christophe Durieux, dirige 28 entreprises en tout.

Donc en choisissant ce type de structure nous contribuons aussi à l'enrichissement d'une SAS et d'un fonds de placements dont les bénéfices ne sont pas affectés à l'intérêt général.

Idem pour la société Evencia, maison mère des crèches Babilou, groupe géré par deux frères, Rodolphe et Edouard Carle, 223 établissements, 2852 personnes, 94,7 millions d'euros de chiffre d'affaires et 7 millions d'euros de résultat net, soit +41% par rapport à 2013.

Ce groupe est même cité comme exemple de réussite en matière de business modèle par le Nouvel Economiste citant Rodolphe Carle qui dirige 31 entreprises :

« Il n'y a pas besoin de maîtriser une technologie ou une logistique particulière, le point central est l'acquisition d'une compétence : l'expertise petite enfance. »

Ainsi l'article du Nouvel Economiste indique que les opérateurs privés de crèches sont en concurrence frontale avec les villes qui peuvent offrir un statut de fonctionnaire et un plan de carrière à leur personnel. Malheureusement, pour combien de temps encore, alors que l'on constate que le personnel de la petite enfance est en voie de disparition à Bordeaux ? Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, cette intervention vaudra pour les deux délibérations sur les DSP et en complément de l'intervention de Mme JAMET dont je partage l'entièreté des propos.

En préambule je me permets de vous signaler que nous n'avons pas eu les contrats de DSP finalement conclus, comme nous l'avions demandé. Nous les attendons toujours.

Ces rapports de délégation de service public sur les crèches des Berges du Lac et Mirassou nous offrent le moment de faire un bilan.

Les DSP sont-elles la solution miracle comme vous cherchez à nous le faire croire depuis quelques années maintenant ?

Vous le savez, nous sommes sur un sujet fondamental où nous avons une différence claire de vision sur la petite enfance entre nos familles politiques : pour vous un champ marchand, pour nous un domaine de biens premiers.

En effet, nous avons toujours affirmé que nous voulons accompagner et assumer sans délégations un accueil petite enfance porteur dès le berceau de l'égalité des chances, l'égalité professionnelle femme / homme, mais aussi un accompagnement de la lutte contre la précarité, un investissement pour l'avenir qui ne peut se faire par un contrat marchand.

Vous nous avez opposé à cela un service qui serait que les crèches en DSP par des entreprises de crèches permettraient d'atteindre un taux de présentisme supérieur à 70%, donc plus important que dans des crèches gérées par des agents de ville. Vous nous avez affirmé ça en 2013.

Force est de constater que cela n'est pas une vérité puisque ces établissements ont tous les deux un taux de présentisme inférieur au taux prévu, c'est-à-dire inférieur à 70% : 66,8% pour la crèche du Lac, 69% pour la crèche Mirassou.

Nous avons pu lire dans la presse, pour ne pas le citer le magazine Causette, au printemps 2013 de la bouche de l'adjointe de la petite enfance, je cite :

« Le recours au privé nous évite d'augmenter la masse salariale. La gestion y est plus rigoureuse que dans les associations qui finissent toujours l'année dans le rouge et nous obligent à équilibrer leurs comptes. »

Force est de constater aussi que cela n'était qu'un mirage puisque nous voyons ici que les résultats de la crèche du Lac sont en baisse de 200% entraînant un résultat négatif de plus de 23.000 euros, d'où la nécessité de verser une subvention d'équilibre au délégataire bien que celui-ci soit loin d'être une association mais un entrepreneur de crèches largement aguerrri à l'exercice mais qui produit tout de même un déficit sur cet établissement, déficit qui est dû à une augmentation incroyable et explosive des charges de 10% sur le dernier exercice.

Enfin, à la lecture de ces deux rapports de DSP je suis effarée par le différentiel entre les heures de présence et les heures facturées. Les heures facturées sont supérieures de 20,8% aux heures de présence. Nous voyons ici malheureusement apparaître comme nous le craignons une gestion de rendement uniquement financière par les délégataires faisant largement augmenter le poids financier sur les familles de jeunes enfants, créant ainsi un quasi nouvel impôt que l'on pourrait nommer «Bébé crèche ».

Aussi, Monsieur le Maire, chers collègues, nous avons ici la preuve que la DSP par des entreprises de crèches n'est pas le miracle tant de fois décrit ici.

Non les entreprises de crèches ne permettent pas une gestion moins coûteuse que par le secteur privé non lucratif que représentent les associations.

Non les DSP ne permettent pas un meilleur taux de présentisme et donc une optimisation financière des crèches comme vous le souhaitiez.

Oui la gestion en DSP par des entreprises de crèches entraînent une augmentation financière pour les parents utilisateurs comme nous l'avions craint.

Oui ils sont satisfaits parce qu'ils ont un mode de garde et simplement parce qu'ils ont un mode de garde.

Aussi nous vous demandons, Monsieur le Maire, alors que nous sommes en plein mois d'économie sociale et solidaire, de revenir sur les mises en DSP quasi systématiques des crèches municipales nouvelles, comme celles rénovées ; mais aussi de travailler et réorienter les DSP existantes vers l'économie sociale et solidaire pour sortir du tout lucratif et aller vers une construction de l'économie de la petite enfance portant d'autres valeurs comme par exemple :

- la non lucrativité,
- la collaboration accrue parents / professionnels au sein du projet d'établissement,
- la responsabilité citoyenne et solidaire vis-à-vis de l'environnement local.

Je vous propose donc que nous osions construire de l'innovation économique et sociale autour de la petite enfance en passant au-dessus de nos divergences de vue sur ce domaine. Merci.

M. LE MAIRE. -

Mme COLLET vous avez déjà largement répondu.

MME COLLET. -

Oui, mais je trouve que la vision des « usines à bébés » dans le secteur marchand ne correspond absolument pas à la vision que j'ai quand je vais visiter ces deux crèches et quand j'interroge les parents.

Je peux peut-être vous présenter la deuxième délibération dans laquelle on confirme que la crèche Mirassou a été confiée à Babilou à compter de février 2012 pour une durée de 4 ans et 6 mois.

Elle a ouvert ses portes en mai 2012 et on vous présente là encore le rapport annuel pour 2014.

Cette crèche de 60 places a accueilli 150 enfants.

Le présentisme physique des enfants a été légèrement inférieur à l'année précédente en raison des accusations de maltraitance qui d'ailleurs se sont avérées complètement infondées. La plainte qui avait été déposée par un agent malveillant qui a été classée sans suite et le rapport de la PMI sans remarques majeures ont permis de tourner la page.

Le coût par place pour la Ville est de 5.800 euros.

L'entreprise est bénéficiaire de 30.000 euros.

Ce bilan confirme l'intérêt pour les finances de la Ville de passer la gestion de cette crèche en DSP.

Les parents et les enfants accueillis ne perçoivent pas de différences.

Les professionnels, les puéricultrices, les auxiliaires, ont le même esprit métier que dans les crèches municipales.

Les tarifs sont les mêmes pour les parents.

Les horaires d'ouvertures sont les mêmes.

Donc je ne vois vraiment pas en quoi le service public serait dégradé. C'est une pure vision dogmatique. Le secteur marchand dont vous parlez n'est absolument pas mis en cause puisque les professionnels de la petite enfance exercent avec un encadrement de la PMI. L'agrément de la PMI et le suivi de la PMI sont garants de la qualité d'accueil dans ces crèches qu'elles soient en délégation de service public ou pas.

Non, ce ne sont pas des critères exclusivement financiers qui nous ont fait opter pour cette délégation. C'est le bien de l'enfant avant tout. Parce que si on ne multiplie pas les acteurs de la petite enfance on n'arrivera pas à développer les modes d'accueil, et comme vous le dites, l'égalité des chances, l'égalité homme / femme et tous vos beaux discours, mais qui concrètement doivent s'incarner dans les projets.

On ne peut tout de même pas nous reprocher que cette délégation préserve les intérêts financiers de nos concitoyens et nous permette de rester dans une enveloppe budgétaire donnée et prévisible. Vous ne pouvez pas nous faire ce reproche-là.

Ensuite, le succès de ces entreprises de crèches prouve que c'est un service qu'elles rendent et révèle un besoin qu'elles remplissent. C'est au contraire à mettre en positif et non pas en négatif.

Vous n'avez qu'à faire une enquête auprès des parents dont les enfants sont accueillis dans ces crèches, je suis sûre qu'ils ne savent même pas que c'est une crèche qui n'est pas municipale.

Ce but lucratif dont vous parlez c'est uniquement l'esprit d'entreprise qui est effectivement d'équilibrer les comptes. Mais est-ce que c'est mal d'équilibrer les comptes ? Dans votre bouche on pense que c'est mal. Ce n'est pas du tout mon point de vue.

M. LE MAIRE. -

Nous avons ce débat depuis de longues années maintenant. Je suis tout à fait convaincu par vos arguments. Un service public peut être géré en régie ou par un délégataire, ça reste un service public. Et cette formule présente toute une série d'avantages qui font que nous allons continuer cette politique.

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, premièrement vous ne répondez pas sur les écarts entre le taux de présentéisme et le taux financier.

Deuxièmement, aujourd'hui sur la crèche des Berges du Lac nous versons une subvention d'équilibre, donc c'est un coût supplémentaire pour la Ville.

Ensuite, je vous fais une proposition : sortons du tout lucratif et rentrons dans l'économie sociale et solidaire pour porter ces DSP.

Enfin dernière remarque, pour la DSP Mirassou on a enlevé des agents municipaux d'un service public pour le donner au privé. Ce n'est pas la création d'une nouvelle crèche, c'est la rénovation d'un dispositif existant.

C'était juste pour remettre en évidence les éléments que nous avons portés.

M. LE MAIRE. -

Madame AJON, nous connaissons votre hostilité à ce mode de gestion. Vous connaissez nos arguments. Nous allons continuer en ce sens.

L'économie sociale et solidaire ce n'est pas la négation du profit. Tout le secteur coopératif de l'économie sociale et solidaire cherche à équilibrer ses comptes, fort heureusement.

MME AJON. -

A équilibrer.

M. LE MAIRE. -

Oui, à équilibrer et à dégager du profit.

MME AJON. -

Non.

M. LE MAIRE. -

Bien sûr que si. Ensuite il est redistribué de manière différente peut-être, mais il dégage du profit. Une entreprise qui ne dégage pas du profit est une entreprise qui est promise à la mort à court ou moyen terme. C'est clair.

MME AJON. -

Essayons de travailler ensemble.

M. LE MAIRE. -

Je ne suis pas du tout hostile à ce que dans nos consultations on s'adresse à des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire.

MME AJON. -

Je vous remercie d'accepter cette proposition, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Oui, à condition qu'il y ait des propositions, qu'elles viennent. L'appel d'offres est ouvert.

C'était des communications, Madame l'Adjointe.



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2014

Délégation de Service Public
Structure d'accueil de la Petite Enfance MIRASSOU

Ville de Bordeaux



SOMMAIRE

RAPPEL DU CONTEXTE.....	3
COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	4
1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	4
a. L'accueil des enfants et des familles.....	4
b. L'équipe du multi-accueil.....	13
2. BILAN MAINTENANCE.....	14
a. Récapitulatif des contrats en cours.....	14
b. Bilan des interventions sur l'année et des dysfonctionnements constatés.....	14
c. Travaux/interventions prévues.....	15
COMPTE-RENDU FINANCIER.....	16
1. BILAN DES TAUX DE PRESENTEISME.....	16
2. COMPTE DE RESULTAT 2014 ET BILAN CAF.....	17
3. ETAT DES AMORTISSEMENTS.....	19
4. PREVISIONNEL 2015.....	21
ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	22
1. LE SERVICE RENDU AUX USAGERS.....	22
2. LA SECURITE, L'HYGIENE, LES ACCIDENTS.....	24
3. BILAN DES FORMATIONS ET ACTIONS DE QUALIFICATION.....	24
ANNEXES.....	25

Rappel du contexte

La Ville de Bordeaux a souhaité confier, dans le cadre d'une délégation de service public globale, l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien d'une structure d'accueil de la Petite Enfance située rue Mirassou à Bordeaux (33800), à la société EVANCIA SAS, filiale du Groupe Babilou, entreprise de crèche spécialisée dans la conception et la gestion d'établissements d'accueil pour les jeunes enfants.

Cette délégation a débuté le 1^{er} février 2012 pour une durée de 4,5 ans soit jusqu'au 31 juillet 2016.

La structure, dont la réhabilitation a été assurée par la Ville de Bordeaux, a ouvert ses portes le **2 mai 2012** et accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville de Bordeaux en association avec la CAF et le Conseil Général de la Gironde.

Elle propose 40 places d'accueil régulier et 20 places d'accueil occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.



Compte-rendu technique

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

a. L'accueil des enfants et des familles

La structure d'accueil Mirassou a accueilli sur l'année 2014 un total de 150 enfants :

- 78 enfants sur les 40 berceaux de l'accueil régulier : « La Forêt enchantée »
- 72 enfants sur les 20 berceaux de l'accueil occasionnel : « Le Bois Joli ».

Ces chiffres sont comparables à ceux de l'année 2013 (144 enfants accueillis dont 73 sur l'accueil régulier et 71 sur l'accueil occasionnel).

Le premier semestre 2014 a été fortement perturbé sur l'accueil régulier suite à des accusations de maltraitance portées par deux professionnelles de l'équipe auprès du 119 « Enfance en Danger » en décembre 2013.

En parallèle, deux incidents d'enfants ont eu lieu sur la structure les 31 janvier et 11 février :

- le 31 janvier : chute d'un enfant qui s'est légèrement blessé à la lèvre : l'équipe l'a immédiatement pris en charge mais sans en avvertir simultanément la Directrice : les parents, informés le soir même par l'équipe, sont revus par la Directrice le 3 février : le contexte de la chute n'est pas clairement explicité, les parents portent plainte.
- le 11 février, un enfant chute de son lit dans la section des bébés, une professionnelle ayant oublié d'en remonter les barreaux : cette dernière est licenciée pour faute grave.

L'ensemble de ces événements a bien entendu été immédiatement pris en considération à la fois par la Directrice de l'accueil régulier, l'ensemble de l'équipe siège Babilou (Direction Régionale et Direction Petite Enfance) en lien avec les services de PMI et la Direction Petite Enfance de la Ville de Bordeaux.

Ainsi :

- ✓ différentes rencontres et observations des services PMI ont été mis en place, tant avec l'équipe qu'auprès des enfants : la puéricultrice référente ainsi que le médecin de secteur, sont ainsi intervenus à 10 reprises : 5 temps d'observations terrain (les 28 et 30 janvier, le 20 mai, le 3 juin et le 28 octobre), 4 rencontres avec la Directrice et l'équipe de coordination (les 7 et 21 janvier, le 30 octobre et le 6 janvier 2015) ainsi qu'une réunion avec l'ensemble des professionnelles de l'accueil régulier (le 5 mars).
- ✓ un audit complet de la structure a été mené par la coordinatrice Petite Enfance Babilou, en lien avec la Direction Petite Enfance du Groupe: les protocoles écrits et mis en pratique sur la structure, les pratiques éducatives et la communication interne (transmissions notamment) ont été plus particulièrement évalués.
- ✓ une communication auprès des familles a été faite et des rencontres mises en place tant de façon individuelle que collective : deux réunions collectives avec les familles de l'accueil régulier ont ainsi eu lieu les 7 février et 10 avril, en présence des élus de la Ville, des représentants de la Direction Enfance Famille, des services PMI et du médecin référent de la structure. Deux journées portes ouvertes ont également été proposées afin de permettre aux familles de partager un moment avec leur enfant et les professionnelles au sein de la structure durant le temps d'accueil.

Un plan d'action a par ailleurs été établi et présenté à la Ville de Bordeaux le 28 mars : 4 axes de travail ont été identifiés sur la structure et les objectifs suivants ont été fixés :

① Pratiques pédagogiques :

- Reprise des orientations pédagogiques auprès de l'équipe
- Travail sur l'aménagement de l'espace afin de favoriser le libre choix ludique des enfants et les accompagner dans leurs besoins
- Mise en place d'un planning d'occupation des pièces de découloonnement

② Organisation interne :

- Rappel et maintien du cadre d'accueil défini dans le projet pédagogique et garanti par la Directrice
- Rappel/remise à jour des protocoles d'hygiène et de sécurité ainsi que de leur cadre d'application
- Formalisation de l'organisation du travail d'équipe sur une journée entre professionnelles, entre titulaires et remplaçantes....

③ Respect du règlement intérieur :

- Rappel oral et écrit du règlement intérieur auprès de l'ensemble de l'équipe
- Interdiction de l'usage de l'ascenseur avec les enfants par les professionnelles

④ Communication :

- Reclarification des modalités de transmission entre professionnelles tout au long de la journée
- Production de davantage d'écrits pour les familles sur l'actualité de la crèche
- Formation sur le sens, l'intérêt et l'importance des transmissions aux familles (fond et forme)
- Formalisation d'un parcours d'intégration pour les nouvelles professionnelles.

Un suivi mensuel des actions engagées a été mis en place : les comptes rendus sont présentés en annexe 1.

Parallèlement, le travail d'analyse des pratiques mené par la psychologue de la crèche a été renforcé et une psychologue extérieure, est intervenue à six reprises à partir du mois d'avril afin d'accompagner l'équipe dans cette situation difficile.

2 licenciements ont été réalisés durant le premier semestre 2014 :

- le premier a été notifié le 24 février à la professionnelle ayant omis de relever les barreaux du lit (cf incident enfant du 11 février)
- le deuxième a été notifié le 6 mars à une autre professionnelle suite à différents manquements et comportements inappropriés tant auprès des enfants que vis-à-vis de l'équipe du multi-accueil.

Ce climat a malheureusement eu des conséquences sur le capital confiance de certaines familles malgré toute la communication mise en place en toute transparence : deux familles ont ainsi souhaité mettre fin de façon anticipé au contrat d'accueil de leur enfant : les départs ont eu lieu sur les mois de février et mars. Une famille n'a pas renouvelé son contrat sur l'année 2014-2015.

Les services PMI ont cependant pu constater, suite à leurs différentes observations et rencontres, « la prise en compte des difficultés rencontrées par l'équipe et (votre) réactivité » (cf courrier en date du 28/03/14 joint en annexe 2) et la plainte déposée par la famille suite à l'incident enfant du 31 janvier a été classée sans suite par le parquet du TGI de Bordeaux en septembre (cf courrier en annexe 3).

Le dernier échange en date du 6 janvier 2015 avec les services PMI a confirmé un retour à un climat serein et des « paroles et gestes adaptés » au sein de l'accueil régulier permettant « des relations de qualité » au sein d'une « atmosphère détendue ». le contenu de cet échange a été confirmé par courrier en date du 17 juin 2015 (cf annexe 2)

Malgré ces difficultés sur le premier semestre, l'équipe a continué à faire vivre son projet d'établissement, que ce soit à travers des projets communs aux deux accueils ou plus spécifiques pour chacun d'entre eux.

Les projets communs aux deux accueils (régulier/occasionnel)

- 🍌 **Le monde en 228 jours** : les cinq continents : L'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, l'Océanie



Pour chaque continent, une grande exposition anime le couloir principal. Parents, enfants et professionnels exposent des objets, images....en lien avec le continent du moment. Un repas est élaboré sur ce thème du continent.

- 🍌 Le projet sur les **couleurs** est à l'honneur depuis le mois de septembre.

Chaque mois une nouvelle couleur est abordée : autour de celle-ci une exposition dans le grand couloir est organisée.

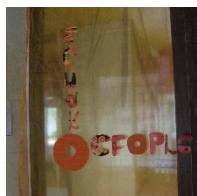
L'affichage de la couleur du mois se fait dans le hall d'entrée. L'équipe a décidé de l'animer sous forme de mots croisés.

Les couleurs traitées en 2014 :

ORANGE = octobre

MARRON = novembre

ROUGE, VERT, OR = décembre



Un affichage annonce la date du jour où tout le monde s'habille de la couleur du mois.

A cette occasion une grande photo de groupe est faite. Des activités sont organisées pour faciliter un regroupement de toutes les professionnelles.

- 🍌 Le **projet intergénérationnel** a continué de vivre durant l'année 2014 avec ses échanges intergénérationnels. Le changement de direction de la résidence des personnes âgées a cependant interrompu ce projet en 2015.

- 🍌 La **chasse aux œufs de pâques** : c'est devenu en peu de temps, une tradition sur la crèche de Mirassou ; un moment agréable et joyeux partagé avec tous les enfants accueillis sur la structure.

- 🍌 Une **conteuse** de la bibliothèque de Saint Michel intervient sur la structure une fois par mois, en alternance dans chaque unité.

Un système de prêt de livres est organisé.

- 🍌 Le **périscolaire** à Mirassou : le mercredi est le jour où sont accueillis les enfants scolarisés. C'est autour d'activités, de parcours moteurs que les enfants de l'accueil régulier et occasionnel se retrouvent. Animés par Carole, psychomotricienne, ces rencontres sont un vrai régal pour eux.

- 🍌 **Carnaval**: il est organisé par les deux accueils (régulier et occasionnel) : à cette occasion, un défilé commun est organisé dans la crèche: regroupement festif dans le jardin avec musique et cotillons.



- Les **réunions de santé** : depuis le mois de septembre des réunions sont animées par la directrice de l'accueil régulier, Patricia Hauss (Puéricultrice). Elles ont pour mission d'aborder divers thèmes touchant la santé, l'hygiène, l'alimentation etc ...
Ces réunions sont mises en place, une fois par mois, pour favoriser les échanges et les connaissances entre les professionnelles des deux équipes.
Elles sont à destination des Infirmières et des Auxiliaires de Puériculture.
- Les **réunions pédagogiques** : de la même façon, des réunions à visée pédagogique ont vu le jour depuis la rentrée 2014.
Elles sont animées par Estelle Havy, Educatrice de Jeunes Enfants et directrice de l'accueil occasionnel.
Elles ont pour missions d'aborder tout ce qui touche de près ou de loin la pédagogie et les projets de la structure. Mises en place une fois par mois, elles favorisent les échanges, idées et connaissances entre les professionnelles de la structure.
Elles sont à destination des EJE et de la psychomotricienne.
- La **fête de Noël** : un moment commun s'est organisé autour de la couleur de Noël. Cette année les équipes ont organisé une chasse au Père Noël en chocolat avec les plus grands ainsi que des temps de lecture d'histoires sur Noël.



Les belles histoires du Bois Joli (accueil occasionnel)

La communication auprès des familles

- Les « **Rumeurs du Bois Joli** » grandissent, évoluent : de nouvelles rubriques se créent et font la joie des familles notamment «la parole aux parents», un espace qui leur est réservé : petites annonces, commentaires sur des sujets divers...

Sont toujours au rendez-vous :

- ✓ Les mots d'enfants
- ✓ Les astuces de Casse-Noisette
- ✓ Le pense bête de Babibelle
- ✓ La rubrique santé de l'Infirmière
- ✓ La rubrique de la Psychomotricienne
- ✓ Les événements à venir
- ✓ Des reportages photos
- ✓ Des annonces...

- La **réunion de rentrée** du 9 octobre 2014 :

Avec un « Vis ma vie au Bois Joli » où des mises en scène ont été jouées entre les parents et professionnelles pour vivre d'une façon ludique cet échange d'informations sur l'accueil de leur enfant.

- Demandez le programme.....**

Distribution du « programme » réactualisé et changeant de forme pour être en lien avec la réunion de rentrée. Il reprend les grandes lignes et les dates à retenir. Distribué dès la réunion de rentrée.

- Jouer et grandir au Bois Joli :**

Document écrit remis lors de l'inscription aux parents. Travaillé en équipe, c'est un résumé des projets, de la pédagogie, de l'organisation sur l'accueil occasionnel.

- Les « **P'tits déjeuners de papa et maman** »

Avec un thème et un intervenant extérieur invité pour compléter l'intervention de l'équipe. Les parents sont invités autour d'un petit déjeuner ouvert de 8h30 à 10h pour échanger autour d'un thème réfléchi en équipe. Un moment convivial et riche d'échanges, de découvertes...

- L'arbre de vie**

Trônant dans le couloir, il informe les familles de l'actualité de la journée passée. On y trouve notamment les activités proposées.

- Les murs ont la parole !**

Les murs du Bois Joli servent aussi de moyen de communication. Des affichages de photos, de dessins et autres les embellissent !

L'Oeil du Loup

C'est le « truc trop chouette » pour les parents qui aimeraient être une petite souris afin de pouvoir observer leurs enfants durant leur absence. Photos individuelles, presque en direct et envoyées par mail aux parents avec un petit mot d'accompagnement en attendant le développement de BabilouApp !

Les projets du Bois Joli

Les intervenants « spectacles » :

Différents intervenants sont intervenus en 2014 pour des petites représentations auprès des enfants : un spectacle de marionnettes, d'ombres chinoises, de chants accompagnés d'un guitariste, de gaffeurs pour notre fête de fin d'année.

Les intervenants extérieurs :

La ludothèque « Les couleurs du jeu » intervient une fois par mois.

Un musicien « Eveil musical » intervient également une fois par mois depuis la rentrée de septembre.

Les semaines « le Bois Joli, c'est vous aussi ! »

Chaque mois est organisée une semaine ouverte aux familles en mettant à disposition un planning d'activités.

**Notre semaine le Bois Joli
C'est vous aussi**

Semaine du 15 au 19 Décembre : les parents présents sur cette semaine ont participé à :

Lundi peinture de petits pots en verre avec le papa de Mano pour en faire des photophores pour la fête de Noël.



Mardi journée spéciale en rouge vert et or. Danse et chants dans le couloir et séance photo pour tous.



Mercredi fabrication de décoration de Noël avec la maman de Yaniss



Jeudi matinée chansons et contes de Noël avec la maman d'Edith et de Paul

Vendredi pâtisseries... petits sablés pour le goûter de la fête de Noël !



Préparez-vous la prochaine c'est la semaine du 26 au 30 janvier !!!

La fête de Noël a eu lieu le 19 décembre donnant lieu à la réalisation d'un livre avec des parents talentueux et volontaires prêts à participer avec l'équipe à la réalisation d'un livre de Noël. Celui-ci a été personnalisé et offert à chaque enfant le jour de la fête au Bois Joli. Une collaboration riche humainement pour les professionnelles et les parents.



Le Carnaval

Une grande semaine sur le thème du carnaval a eu lieu avec une semaine «le Bois Joli, c'est vous aussi » et un défilé le vendredi avec les enfants de tout Mirassou accompagnés de leurs parents.

Le Projet Pédagogique 2014-2015 « Le Bois Joli, c'est vous aussi »

Un nouveau projet pédagogique prend forme. Partant d'une réflexion partagée, l'équipe a souhaité réfléchir sur une question fondamentale:

« Comment permettre aux parents de s'investir dans l'accueil de leurs enfants ? »

L'écriture de ce projet pédagogique a également permis l'émergence d'un projet d'écriture d'un article et la mise en place d'une réflexion autour de la création d'un classeur sur la parentalité.

Les stagiaires :

Une stagiaire E.J.E en stage long de 3^{ème} année est accueillie au Bois Joli. De plus l'équipe continue sa mission de formateurs terrains : élèves Infirmiers, C.A.P Petite Enfance, Orthophonistes, Psychomotriciens...se mêlent à l'histoire de Bois Joli !

Les temps de repas :

Le temps des repas a été retravaillé sur l'année 2014. S'appuyant sur le retour d'expérience de l'accueil régulier, l'équipe a mis en place l'utilisation de plateaux repas. L'organisation a été revue ainsi que l'approche, les valeurs pédagogiques à transmettre à l'occasion de ce moment important de la journée des enfants.

Le « Aide-moi à faire seul » de la pédagogie active au Bois Joli y prend tout son sens : responsabilités, outils mis à disposition des enfants, différenciation du temps des activités avec celui du repas à travers la mise en place d'accessoires, découverte de mots, images et émotions avec le menu... et ça ne fait que commencer !

Et toujours :

- ✓ Les rencontres parents/professionnelles
- ✓ Les réunions d'équipe ouvertes aux parents
- ✓ Investissement des parents dans les projets de fêtes (Noël, fin d'année).
- ✓ Les mascottes en WE chez les enfants
- ✓ Les interventions « familles » (papi guitariste....)
- ✓ Fabrication d'un album photos « famille » pour chaque enfant
- ✓ Prêt de livres entre familles et professionnelles : « Le livre en ballade » : en collaboration avec notre stagiaire E.J.E un projet d'emprunts et de prêts de livres entre les parents, les professionnelles et les enfants a vu le jour. Les parents peuvent prêter des livres qu'ils souhaitent partager, faire connaître ou emprunter ceux qui sont à disposition. Un endroit a été choisi pour ce projet et un règlement de fonctionnement rédigé.

Les projets spécifiques à chaque accueil

La Forêt Enchantée (accueil régulier)

La communication auprès des familles

Les familles ont bénéficié sur la Forêt Enchantée :

- Des « **Nouvelles de la Forêt Enchantée** » : la « gazette » s'est étoffée avec plus de renseignements, d'articles et de livres proposés.

- D'une **réunion d'informations** :

Elle s'est déroulée le 14 octobre : 2 parties :

- Echange avec les parents sur le fonctionnement de la crèche avec la présentation des projets de l'année et des rencontres parents-professionnelles.
Des réunions à thèmes en soirée sont organisées avec la psychologue de la crèche pour parler de sujets tels que la séparation du matin et les retrouvailles du soir, la propreté...
- Présentation de la section des enfants à leurs parents : le déroulement d'une journée est expliqué par la psychomotricienne et l'équipe des différentes sections. Sont expliqués des moments précis comme le repas, la sieste, les temps calmes ainsi que le projet pédagogique : l'éveil, les interactions, les échanges ...

- De **journées portes ouvertes** :

A partir du mois de septembre, des journées portes ouvertes se sont déroulées sur une semaine par trimestre.

Un large éventail de possibilités est proposé pour les parents qui travaillent. Cela permet d'accueillir les parents en plus petit nombre à chaque fois. Ces journées portes ouvertes facilitent les échanges entre les professionnelles et les familles ; les enfants sont, eux, moins impressionnés par la présence de quelques parents à la fois.

Les dernières journées portes ouvertes ont eu lieu du 17 au 21 novembre.

- De **soirées** sous forme d'Apéros-Débat

- Le 15 septembre « **Le jeu libre** » a été animé par les E.J.E des sections.
Sous forme de jeu ludique pour les parents (« qui veut gagner un apéro ? »), une question est posée et les parents ont le choix entre 4 réponses. Cela crée une dynamique de groupe avec des échanges agréables.
- Le 19 novembre a été proposé le thème de « **La communication du jeune enfant** » : comment répondre aux enfants qui poussent, mordent, comment le jeune enfant peut-il s'exprimer.... ?

Les thèmes proposés sont en relation avec des sujets du moment.

Les parents reçoivent des articles sélectionnés par la psychologue de la crèche.

Par ailleurs, l'équipe a mené une **réflexion pédagogique** à partir d'un questionnaire diffusé auprès des parents. Les réponses ont permis d'améliorer le positionnement des professionnelles.

Noël a été fêté le 12 décembre. Les parents ont pu participer à la préparation de cette fête : Noël chanté et animé. Chaque enfant est reparti avec son livret de chansons.

1, 2, 3... à vous de jouer ou plutôt de chanter !!!



b. L'équipe du multi-accueil

Elle est composée de **22 personnes**, toutes engagées en CDI et représentant **21,5 équivalents temps plein** conformément à nos engagements initiaux.

Sur l'équipe initiale, il y a eu cette année plusieurs départs.

- Sur l'accueil occasionnel : l'infirmière présente depuis l'ouverture a quitté la crèche pour suivre son conjoint en Bretagne. Son remplaçant a démissionné : il a été remplacé par un profil équivalent.
- Sur l'accueil régulier : il y a eu 2 licenciements pour faute grave et 1 pour inaptitude. Les 2 licenciements pour faute grave ont été estimés avec un faible niveau de risque prud'homal : cependant, sur l'exercice 2015, une provision d'environ 10 K€ a été effectuée afin de prévenir tout risque de condamnation.

Par ailleurs, 2 congés maternité ont eu lieu et 5 grossesses ont été déclarées en 2014. Des remplacements à travers des CDD de même niveau de diplômes ont été mis en place.

ACCUEIL REGULIER		Temps de Travail	Type de contrat	Date d'entrée	Date de sortie	Commentaires	
UNITE BEBES MOYENS	Patricia HAUSS	Inf Puer	35h	CDI	05/03/2012		
	Delphine HUSPIT	EJE	35h	CDI	17/04/2012		
	Samantha BAYARD	AP	35h	CDI	02/01/2013		
	Johanna BALONDRADE	AP	35h	CDI	17/04/2012		
	Chantal PIQUEMAL	CAP PE	35h	CDI	17/04/2012	06/03/2014	Licenciée pour faute
	Elodie D'HAUSSY	CAP PE	35h	CDD puis CDI	28/01/2014		En CDI depuis le 10/04/2014 - Grossesse déclarée en 2014 > congé maternité en 2015
	Sandrine DUBUS	CAP PE	35h	CDI	17/04/2012	09/04/2014	Licenciée pour faute
	Assetou DIAKITE	CAP PE	35h	CDD puis CDI	10/09/2013		En CDI depuis le 10/03/14 - Grossesse déclarée en 2014 > congé maternité en 2015
Laura MATARD	CAP PE	35h	CDI	17/04/2012			
UNITE MOYENS GRANDS	Laëtitia DOUX	EJE	35h	CDI	17/04/2012		Grossesse déclarée en 2014 > congé maternité en 2015
	Pascal MERIAU	AP	35h	CDI	17/04/2012	30/12/2014	Licenciée pour inaptitude - remplacée à partir de janvier 15
	Aurélie PASSERIEUX	CAP PE	35h	CDI	17/04/2012		En arrêt maladie sur l'année (remplacée de janvier à avril par A. Diakite puis E d'Haussy)
	Charlène Phénix	CAP PE	35h	CDD	16/04/2014	01/08/2014	Remplacement d'Aurélien Passerieux
	Christelle CLAVERIE LARUE	CAP PE	35h	CDD	19/05/2014	23/12/2014	Remplacement d'Audrey Domenc puis Aurélien Passerieux
	Audrey DOMENC	CAP PE	35h	CDI	17/04/2012		En congé maternité 1er semestre 2014
	Alexandra BAZIN	CAP PE	35h	CDD	02/01/2014	15/05/2014	Remplacement maternité d'Audrey Domenc
Pauline GUEI	CAP PE	35h	CDI	17/04/2012			
TOTAL		12 etp					

ACCUEIL OCCASIONNEL		Temps de Travail	Type de contrat	Date d'entrée	Date de sortie	Commentaires	
UNITE INTER AGES	Estelle Havy	EJE	35h	CDI	05/03/2012		
	Marion CORNOU	INFIRMIERE	35h	CDI	17/04/2012	04/05/2014	Démission
	Paul-Victor CACHEUX	INFIRMIER	35h	CDI	21/05/2014	01/11/2014	Démission
	Emilie SALMON	INFIRMIERE	35h	CDI	15/10/2014		
	Anne-Sophie VERDEAU	EJE	35h	CDI	17/04/2012		En congé maternité à compter de juin 14 puis congé parental
	Julie CHARBONNEL	EJE	35h	CDD	14/04/2014	06/06/2014	Remplacement d'Anne Sophie VERDEAU
	Marion LANDREAU	EJE	35h	CDD	09/06/2014		Remplacement d'Anne Sophie VERDEAU
	Maela AUFFRET	AP	35h	CDI	18/12/2013		
	Florence DARDENNES	CAP	35h	CDI	17/04/2012		Grossesse déclarée en 2014 > congé maternité en 2015
	Hortense JOUBERT	CAP	35h	CDI	17/04/2012		
TOTAL		6 etp					

		Temps de Travail	Type de contrat	Date d'entrée	Date de sortie	Commentaires
PERSONNEL MUTUALISE	Laurent GIRAULT	CUISINIER	35h	CDI	17/04/2012	
	Carole FLEURY	PSYCHOMOT	35h	CDI	17/04/2012	Intervient sur les 2 accueils
	Anne-Sophie LUBAT	AGENT CO TP	35h	CDI	17/04/2012	En maladie puis congé maternité (à compter d'octobre 14)
	Habiba LAMHARI	AGENT CO TP	35h	CDD	10/04/2014	Remplacement d'Anne-Sophie Lubat
	Alexandre PAYET	AGENT CO 1/2 TP	17,5h	CDI	17/04/2012	Travailleur handicapé
	Kestia CROISAN CECINA	Psychologue	6h/mois	CDI	mai-12	
Estelle MINGASSON	Pédiatre	6h/mois	CDI	mai-12		
TOTAL*		3,5 etp				

* hors médecin/psychologue

2. BILAN MAINTENANCE

Conformément au contrat de délégation, Babilou a à sa charge l'entretien des locaux et des équipements ainsi que la maintenance et le renouvellement des matériels mis à sa disposition. Différents prestataires ont été sollicités afin d'accompagner Babilou dans cette mission.

a. Récapitulatif des contrats en cours

Les contrats actifs en 2014 sont détaillés ci-dessous.

Contrats cadre 2014

Fournisseur	Type de maintenance	Coût annuel ht 2014	cout annuel TTC 2014
BUREAU VERITAS	Vérif. Moyens de secours	150,00 €	180,00 €
BUREAU VERITAS	Vérif. Gaz	105,00 €	126,00 €
AVIPUR	Dératisation	300,00 €	360,00 €
BUREAU VERITAS	Vérif. Electrique	150,00 €	180,00 €
DESAUTEL	Maintenance extincteur	57,00 €	68,40 €
DESAUTEL	Maintenance Désenfumage	64,00 €	76,80 €
BUREAU VERITAS	Vérif. Ascenseur	170,00 €	204,00 €
KONE	Maintenance ascenseurs	1 100,00 €	1 320,00 €
TOTAL		2 096,00 €	2 515,20 €

Contrats techniques 2014

Fournisseur	Type de maintenance	Coût annuel ht 2014	cout annuel TTC 2014
PLEIN SUD PAYSAGE	Entretien des espaces verts	1 065,00 €	1 278,00 €
SOFT'AIR	Maintenance CVC	2 090,00 €	2 508,00 €
TECHNI-CUISINE	Maintenance matériel de cuisine/buanderie	985,00 €	1 182,00 €
SITA	Collecte déchets	2 796,00 €	3 355,20 €
EMALEC	Maintenance des aires de jeux	190,00 €	228,00 €
TOTAL		7 126,00 €	8 551,20 €

b. Bilan des interventions sur l'année et des dysfonctionnements constatés

Babilou a pris à sa charge des opérations de maintenance sur l'année 2014.

INTERVENTION DEMANDEE	FOURNISSEUR	MONTANT DEVIS / INTERVENTION TTC
Réglage portes	ABATIS	64,00 €
Menuiserie	ABATIS	251,20 €
Divers travaux	EMALEC	250,20 €
Réparation lava linge	TECHNI CUISINE	247,80 €
Divers travaux	EIFFAGE	338,78 €
Divers travaux	EMALEC	311,97 €
Remplacement POMPE DE CIRCULATION CHAUFFAGE	SOFTAIR	694,32 €
Rescelllement tuile et ré accroche de stores ext	LES JULES	399,60 €
désengorgement canalisation	EMALEC	360,00 €
reparation store	fabric store	739,20 €
TOTAL		3 657,07 €

c. Travaux/interventions prévues

Nous avons posé des films solaires sur les fenêtres en façade sud du premier étage (accueil régulier des Bébés-Moyens) afin de diminuer la température de quelques degrés dans les pièces concernées. Deux climatiseurs portables avaient au préalable été achetés afin d'assurer aux enfants et aux professionnelles un certain confort durant les premières chaleurs. Des travaux ont par ailleurs été effectués sur le système électrique de la VMC et sur certaines installations. Tous ces investissements sont amortis.

TRAVAUX/ACHATS	FOURNISSEUR	MONTANT € TTC
Achat Climatiseurs	DOMTEC	916,8
Travaux sur installations techniques	TECHNI CUISINE	751,5
Travaux sur installations techniques	TECHNI CUISINE	933,4
Mise en place d'un film solaire	EMALEC	2 790,0
Travaux sur système électrique VMC	SOFTAIR	1 023,2
Travaux sur système électrique VMC	SOFTAIR	511,6
TOTAL		6 926,5

Compte-rendu financier

Ce compte-rendu est basé sur l'année civile 2014.

1. BILAN DES TAUX DE PRESENTEISME

Le nombre de jours d'ouverture sur l'année 2014 s'est élevé à 228.

150 enfants ont été accueillis sur la crèche entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014.

	1er semestre 2014			2ème semestre 2014			Cumul Annuel		
	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Total	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Total	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Total
Nbre de jours d'ouverture	120	120	120	108	108	108	228	228	228
Nbre berceaux	40	20	60	40	20	60	40	20	60
Amplitude horaire	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5
Nbre enfants inscrits	56	47	103	74	65	139	78	72	150
Nbre heures facturées	45030	24433	69463	35813	17648	53461	80843	42081	122924
Tx de présentéisme financier	81,6%	88,5%	83,9%	72,1%	71,0%	71,7%	77,1%	80,2%	78,1%
TH moyen familles	1,77	1,56	1,67	1,82	1,58	1,70	1,79	1,57	1,69
Nbre heures présence	39610	21781	61391	31194	15324	46518	70804	37105	107909
Tx de présentéisme physique	71,8%	78,9%	74,1%	62,8%	61,7%	62,4%	67,5%	70,8%	68,6%

122 924 heures ont été facturées aux familles sur cette période ce qui représente un **taux de présentéisme financier de 78,1%** (77.1% pour l'accueil régulier et 80.2% pour l'accueil occasionnel).

Le nombre d'heures de présence enfants s'élève à 107 909 heures soit un **taux de présentéisme physique de 68,6%** (67,5% pour l'accueil régulier et 70,8% pour l'accueil occasionnel).

Ces résultats sont

- Inférieurs aux taux prévisionnels inscrits dans le contrat de délégation pour le taux de présentéisme physique (68,6% vs 70%)
- En adéquation avec les taux prévisionnels inscrits dans le contrat de délégation pour le taux de présentéisme financier (78.1% vs 78%).

Le taux de facturation pour l'année 2014 s'élève à 114.

L'année 2014 a été impactée par les entrées tardives ainsi que certains départs anticipés d'enfants sur l'accueil régulier.

	2012			2013			2014		
	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Total	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Total	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Total
Nbre de jours d'ouverture	146	146	146	231	231	231	228	228	228
Nbre berceaux	40	20	60	40	20	60	40	20	60
Amplitude horaire	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5
Nbre enfants inscrits	58	57	115	73	71	144	78	72	150
Nbre heures facturées	50840,5	26972	77812,5	85692	43367	129059	80843	42081	122924
Tx de présentéisme financier	75,5%	80,3%	77,2%	80,6%	81,6%	81,0%	77,1%	80,2%	78,1%
TH moyen familles	1,50	1,50	1,50	1,40	1,50	1,40	1,79	1,57	1,69
Nbre heures présence	44202,5	22145	66348	73688	37507	111195	70804	37105	107909
Tx de présentéisme physique	65,8%	65,9%	65,9%	69,3%	70,6%	69,8%	69,8%	70,8%	68,6%

2. COMPTE DE RESULTAT 2014 ET BILAN CAF

Vous trouverez ci-après les éléments déclaratifs adressés à la CAF de la Gironde au titre de l'exercice 2014, comparés à 2013.

COMPTE DE CHARGES				
		2013	2014	
60	ACHATS	60	72 698,87	71 546,87
61	SERVICES EXTÉRIEURS	61	16 963,62	15 230,45
62	AUTRES SERVICES	62	1 492,78	4 506,89
63-A	Impôts et taxes pour frais de personnel	63-A	48 537,44	56 998,56
63-B	Autres impôts et taxes	63-B	16 332,87	22 307,75
63	IMPÔTS ET TAXES	63	64 870,31	79 306,31
64	CHARGES DU PERSONNEL	64	635 464,10	653 165,98
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65	65 557,43	68 724,15
66	CHARGES FINANCIÈRES (intérêts des emprunts, agios bancaires)	66	1 497,47	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (pénalités, amendes fiscales)	67		0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS	68	13 726,50	13 978,20
69	IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	69	11 150,81	-7 022,03
	TOTAL DES CHARGES		883 421,89	899 436,82
	Excédent		62 149,35	30 514,65
	TOTAL POUR ÉQUILIBRE		945 571,24	929 951,47
86	MISE A DISPOSITION GRATUITE	86		
	TOTAL GENERAL (total pour équilibre + compte 86)		945 571,24	929 951,47

COMPTE DE PRODUITS				
		2013	2014	
70623	PS reçue de la CAF	70623	373 249,30	352 675,25
70624	Fonds d'accompagnement Caf	70624		
70641	Participation des usagers déductible de la PS (enfant de 0 à 5 ans)	70641	214 788,15	213 528,45
70642	Participation des usagers non déductible de la PS	70642		
708	Produits des activités annexes (lotos, kermesse...)	708		
70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT Sous-total	70	588 037,45	566 203,70
741	Subvention et PS de l'état	741		
742	Subvention et PS de la région	742		
743	Subvention et PS du département	743		
744	Subvention et PS de la commune	744	357 533,79	363 747,77
7451	Subvention expt et PS d'organisme national dont PS MSA	7451		
7452	Subvention d'exploitation CAF (Hors PSEJ)	7452		
746	Subvention d'exploitation et PS EPCL (intercommunalité)	746		
747	Subvention exploitation et PS entreprise	747		0,00
748	Subvention et PS d'autres entités publiques (Appel à projets...)	748		
74	SUBVENTIONS Sous-total	74	357 533,79	363 747,77
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75		
76	PRODUITS FINANCIERS	76		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Dons, opérations de gestion exercice)	77		
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENT & PROVISIONS	78		0,00
79	TRANSFERT DE CHARGES	79		
	TOTAL DES PRODUITS		945 571,24	929 951,47
	Déficit		0,00	0,00
	TOTAL POUR ÉQUILIBRE		945 571,24	929 951,47
87	CONTRE PARTIE CONTRIBUTIVE	87		
	TOTAL GENERAL (total pour équilibre + compte 87)		945 571,24	929 951,47

Le montant total de charges pour l'année 2014 s'élève à 899 436.82€ **soit un prix de revient par heure facturée de 7.32 € (8.34€ par heure de présence)**. Ces données sont en ligne avec nos engagements contractuels (7,37€/heure facturée de prix de revient prévus pour 2014).

La structure présente un **bénéfice de 30 514.65€** sur l'année contrairement aux hypothèses budgétaires prévues au contrat (budget à l'équilibre). Cet écart s'explique essentiellement par le dispositif de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi, inexistant au moment de l'appel d'offre et qui permet un crédit d'impôt de 26 953.96€.

Le total général (929 951.47€) est en effet en ligne avec le prévisionnel prévu au contrat (932 602€ pour 2014).

Détail des principaux postes de charges hors charges de personnel :

- **Achats** : 71 546.87 € dont
 - o Alimentation : 31 667 € soit un coût par berceau de 2.31€/journée alimentaire
 - o Pédagogie + petits équipements : 10 671 €
 - o Hygiène + pharmacie : 12 602 €
 - o Energie : 13 255 €
- **Services extérieurs** : 15 230.45 € dont
 - o Travaux d'entretien et de réparation : 12 302 €
 - o Assurances : 1 704 €
- **Autres charges de gestion courante** : 68 724.15€ : elles comprennent notamment les coûts des services support Babilou à savoir les coûts relatifs à l'équipe support de la Direction Régionale Sud-Ouest (Responsable Gestion, Coordinatrice Petite Enfance, Référente RH) + équipe support des services centraux (Direction Petite Enfance, paie, contrôle de gestion, CAC, maintenance, SI....) : prévu dans le budget initial à hauteur de 46 818 €, ils ont été légèrement revus à la hausse sur 2014 compte tenu de l'accompagnement plus particulier mené sur l'accueil régulier (+20% soit 56 182 €).
- **Dotations aux amortissements, aux provisions** : 13 978 € : voir détail en pages suivantes.

Une régularisation de la partie M1 de la compensation de la Ville a été effectuée en fonction de la valeur réelle constatée du taux PSU pour 2014 (4.69€/heure facturée compte tenu du taux de facturation de 114 constaté sur l'année au lieu des 4.54€ prévus au moment de la signature du contrat): 18 875.47 € ont ainsi été remboursés à la Ville conformément à l'article 18 du contrat de délégation (avoir n° EVA-1005135 en date du 15/03/2015).

Le montant effectif de la compensation de la Ville s'élèvera donc pour l'année 2014 à

348 283.06€ = 371 358.53 € (M1 contractuel) – 18 875.47 € (régularisation taux PSU pour 2013) – 4 200€ (pénalité liée au taux de présentéisme physique de 68,6% sur l'année)

Analyse par rapport au compte de résultat 2013 :

Les prix de revient par heure facturée sont supérieurs à l'an dernier (7.32€ en 2014 vs 6.85€ en 2013), les produits liés à la PSU ayant diminué de 4% (6 135 heures facturées en moins en 2014 vs 2013) et les charges étant plus élevées, en particulier sur les postes Impôts et Taxes et Charges de Personnel même si le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi permet d'en réduire le total.

Les postes 60, 61, 65 et 68 sont en ligne par rapport à 2013.

3. ETAT DES AMORTISSEMENTS

Etat des amortissements économiques		Exercice du		01/01/2014		
		au		31/12/2014		
		au		31/12/2014		
EVANCIA SAS au capital de 52070.97€		au 31/12/2014		Tenue de compte : EURO		
Sage 100 Immobilisations pour SQL Server 16.05		Date tirage : 20/05/2015		15:03:27		
				Page : 1		
Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs	Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2014	Valeur nette comptable
21540000	Matériel industriel					
000009533	173/174 - DOMTEC F14236 - 07/2014	916,80 €		32,60 €	32,60 €	884,20 €
Taux:	20,00% Départ: 27/10/2014					
Linéaire	5 ans					
000009574	173/174 - TECHNI CUISINE 00140983 -	751,48 €		25,05 €	25,05 €	726,43 €
Taux:	20,00% Départ: 01/11/2014					
Linéaire	5 ans					
000009708	173/174 - TECHNI CUISINE 00141116 -	933,41 €		4,67 €	4,67 €	928,74 €
Taux:	20,00% Départ: 22/12/2014					
Linéaire	5 ans					
Total 21540000		2 601,69 €		62,32 €	62,32 €	2 539,37 €
21810000	Installations Générales					
000005165	MSH F12017 (173°	1 131,42 €	198,00 €	113,14 €	311,14 €	820,28 €
Taux:	10,00% Départ: 01/04/2012					
Linéaire	10 ans					
000005173	LABO RIVADIS 204045805 (173-174)	2 613,26 €	436,27 €	261,33 €	697,60 €	1 915,66 €
Taux:	10,00% Départ: 30/04/2012					
Linéaire	10 ans					
000005229	CENTREX F2030748 du 130312 (173-174)	3 278,55 €	546,43 €	327,86 €	874,29 €	2 404,26 €
Taux:	10,00% Départ: 01/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005232	HENRI JULIEN FA 158500 (173-174)	3 214,43 €	535,74 €	321,44 €	857,18 €	2 357,25 €
Taux:	10,00% Départ: 01/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005237	VESTIMETAL (173-174) 9217	286,44 €	47,74 €	28,64 €	76,38 €	210,06 €
Taux:	10,00% Départ: 01/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005238	JPG FA 8633764 (173-174)	591,70 €	98,62 €	59,17 €	157,79 €	433,91 €
Taux:	10,00% Départ: 01/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005239	LABORIVADIS (173-174)	947,10 €	157,85 €	94,71 €	252,56 €	694,54 €
Taux:	10,00% Départ: 01/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005241	CAT PATTES 1267928 (173-174)	2 465,22 €	410,87 €	246,52 €	657,39 €	1 807,83 €
Taux:	10,00% Départ: 01/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005243	WESCO IW116722 (173)	6 525,51 €	1 087,58 €	652,55 €	1 740,13 €	4 785,38 €
Taux:	10,00% Départ: 01/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005254	VALDIS FA 073601 (173)	1 322,90 €	209,46 €	132,29 €	341,75 €	981,15 €
Taux:	10,00% Départ: 31/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005255	VALDIS FA 073600 (173)	2 224,79 €	352,26 €	222,48 €	574,74 €	1 650,05 €
Taux:	10,00% Départ: 31/05/2012					
Linéaire	10 ans					
000005272	PRESTA BABY 12030132 (173-174)	1 334,06 €	211,23 €	133,41 €	344,64 €	989,42 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005274	HENRI JULIEN FA 162179 (173-174)	141,13 €	22,34 €	14,11 €	36,45 €	104,68 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005300	CAT PATTES 2012-04-32 (173-174)	1 147,35 €	181,67 €	114,74 €	296,41 €	850,94 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005301	VALDIS FA 073526 (173-174)	1 373,01 €	217,39 €	137,30 €	354,69 €	1 018,32 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005302	VALDIS FA 073528 (173-174)	1 315,05 €	208,22 €	131,51 €	339,73 €	975,32 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005303	WESCO FA IW119395	496,22 €	78,57 €	49,62 €	128,19 €	368,03 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005304	ONET SERVICES FA 330451163	1 841,84 €	291,62 €	184,18 €	475,80 €	1 366,04 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005305	HENRI JULIEN FA 158427 (173-174)	674,16 €	106,75 €	67,42 €	174,17 €	499,99 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005306	NM MEDICAL FA 5500976437 (173-174)	449,68 €	71,20 €	44,97 €	116,17 €	333,51 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005307	DARTY FA 916V229587 (173-174)	261,46 €	41,40 €	26,15 €	67,55 €	193,91 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005308	PICHON FA 1200304522 (173-174)	863,14 €	136,66 €	86,31 €	222,97 €	640,17 €
Taux:	10,00% Départ: 01/06/2012					
Linéaire	10 ans					
000005321	Wesco FA IW131171 (173)	129,43 €	20,06 €	12,94 €	33,00 €	96,43 €
Taux:	10,00% Départ: 13/06/2012					
Linéaire	10 ans					

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2014
au 31/12/2014

au 31/12/2014

EVANCIA SAS au capital de 52070.97€

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Immobilisations pour SQL Server 16.05

Date tirage : 20/05/2015

15:03:27

Page : 1

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs		Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2014	Valeur nette comptable
000005322	VALDIS FA 074082 (173)		214,57 €	33,26 €	21,46 €	54,72 €	159,85 €
	Taux: 10,00% Départ: 13/06/2012						
	Linéaire 10 ans						
000005326	CENTREX FA 2061530 (173-174)		178,32 €	27,34 €	17,83 €	45,17 €	133,15 €
	Taux: 10,00% Départ: 19/06/2012						
	Linéaire 10 ans						
000005341	SUEZ SITAF FA 10162610 (173-174)		242,19 €	36,33 €	24,22 €	60,55 €	181,64 €
	Taux: 10,00% Départ: 01/07/2012						
	Linéaire 10 ans						
000005368	CHRONOFEU FA 12009863 (173)		721,30 €	102,18 €	72,13 €	174,31 €	546,99 €
	Taux: 10,00% Départ: 01/08/2012						
	Linéaire 10 ans						
000006334	BOUYGUES ENERGIES & SERVICES (1 389,75 €	11,58 €	138,98 €	150,56 €	1 239,19 €
	Taux: 10,00% Départ: 01/12/2013						
	Linéaire 10 ans						
000006396	SOFTAIR 131011860 -174-173		511,61 €		51,16 €	51,16 €	460,45 €
	Taux: 10,00% Départ: 01/01/2014						
	Linéaire 10 ans						
000006397	SOFTAIR 131011860 -174-173		1 023,22 €		102,32 €	102,32 €	920,90 €
	Taux: 10,00% Départ: 01/01/2014						
	Linéaire 10 ans						
000009474	173 - EMALÉC F208253 - 09/2014		2 790,00 €		75,95 €	75,95 €	2 714,05 €
	Taux: 10,00% Départ: 23/09/2014						
	Linéaire 10 ans						
Total 21810000			41 698,81 €	5 878,62 €	3 966,84 €	9 845,46 €	31 853,35 €
21830000	Matériel bureau						
000005654	ADAPEI		14 461,53 €	4 820,51 €	4 820,51 €	9 641,02 €	4 820,51 €
	Taux: 33,3333% Départ: 01/01/2013						
	Linéaire 3 ans						
Total 21830000			14 461,53 €	4 820,51 €	4 820,51 €	9 641,02 €	4 820,51 €
21840000	Mobilier						
000005124	MSH F12021 (173)		308,57 €	108,00 €	61,71 €	169,71 €	138,86 €
	Taux: 20,00% Départ: 01/04/2012						
	Linéaire 5 ans						
000005219	WESCO FA IW104859		11 162,84 €	3 720,95 €	2 232,57 €	5 953,52 €	5 209,32 €
	Taux: 20,00% Départ: 01/05/2012						
	Linéaire 5 ans						
Total 21840000			11 471,41 €	3 828,95 €	2 294,28 €	6 123,23 €	5 348,18 €
Total général			70 233,44 €	14 528,08 €	11 143,95 €	25 672,03 €	44 561,41 €

Etat des amortissements économiques

Exercice du 01/01/2014
au 31/12/2014

au 31/12/2014

EVANCIA SAS au capital de 52070.97€

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Immobilisations pour SQL Server 16.05

Date tirage : 20/05/2015

15:05:02

Page : 1

Code	Désignation	Valeur acquisition	Amort. économiques antérieurs		Dotations économiques de l'exercice	Amort. économiques au 31/12/2014	Valeur nette comptable
21540000	Matériel industriel						
000005230	DARTY FA916V226847 du 230112 (174)		1 101,52 €	367,17 €	220,30 €	587,47 €	514,05 €
	Taux: 20,00% Départ: 01/05/2012						
	Linéaire 5 ans						
Total 21540000			1 101,52 €	367,17 €	220,30 €	587,47 €	514,05 €
21810000	Installations Générales						
000005273	ADAPEI FVCN1120672 (173-174)		14 461,53 €	2 289,74 €	1 446,15 €	3 735,89 €	10 725,64 €
	Taux: 10,00% Départ: 01/06/2012						
	Linéaire 10 ans						
Total 21810000			14 461,53 €	2 289,74 €	1 446,15 €	3 735,89 €	10 725,64 €
21840000	Mobilier						
000005231	JPG 8.52.704 DU 160212 (174)		3 140,34 €	1 046,78 €	628,07 €	1 674,85 €	1 465,49 €
	Taux: 20,00% Départ: 01/05/2012						
	Linéaire 5 ans						
000005233	LA DOMAINE FA0000104 (173-174)		1 336,03 €	445,35 €	267,21 €	712,56 €	623,47 €
	Taux: 20,00% Départ: 01/05/2012						
	Linéaire 5 ans						
000005246	VESTIEMTAL FA VE-9089 (173-174)		774,41 €	245,23 €	154,88 €	400,11 €	374,30 €
	Taux: 20,00% Départ: 31/05/2012						
	Linéaire 5 ans						
Total 21840000			5 250,78 €	1 737,36 €	1 050,16 €	2 787,52 €	2 463,26 €
Total général			20 813,83 €	4 394,27 €	2 716,61 €	7 110,88 €	13 702,95 €

4. PREVISIONNEL 2015

Les données prévisionnelles 2014 sont annexées au contrat et prévoient une activité de 126 477 heures facturées et 113 829 heures de présence pour un prix de revient par heure de 7.52€.

En euros TTC

Compte	DEPENSES	2015	Compte	RECETTES	2015
60	Achats	80 047		Participations familiales (Barème CAF)	161 062
	Alimentation	26 933		Prestation de Service Unique (CAF)	411 406
	Consommables puéricultures et jouets	7 641		Ville de Bordeaux	378 786
	Soins des enfants	7 450			
	Hygiène	6 367			
	Frais Généraux et Administratifs	2 971			
	EDF / GDF / Eaux	28 684			
61	Services extérieurs	17 510		TOTAL RECETTES	951 254
	Licence et maintenance informatique	1 592			
	Loyer et charges locatives	1 061			
	Entretien courant des locaux / équipements	10 612			
	Assurances	4 245			
62	Autres services extérieurs	65 271			
	Services support Babilou	47 754			
	Honoraires, CAC,...	3 714			
	Médecin et Psychologue	8 496			
	Télécom / Internet / frais bancaires...	3 184			
	Fêtes et événements	2 122			
63	Impôt et Taxes	78 957			
	Taxe professionnelle, handicapé et divers	23 943			
	Taxe sur les salaires	41 883			
	Taxe apprentissage et formation continue	13 131			
64	Charges de Personnel	694 369			
	Masse salariale	676 406			
	Autres dont remplacement du personnel absent	13 528			
	Contribution aux œuvres sociales	4 435			
66	Charges financières	1 704			
68	Amortissements et provisions	12 880			
69	Participation des salariés - impôts	258			
	Participation des salariés	86			
	Impôt sur les sociétés	172			
	Rémunération du gestionnaire après IS	258			
	DEPENSES	951 254			

Analyse de la qualité du service

Conformément aux dispositions du contrat de délégation, Babilou s'est engagé à produire chaque année un compte-rendu d'activité permettant de juger de la qualité du service rendu à la fois auprès des usagers mais aussi en matière de sécurité, hygiène et actions de qualification/formation menées auprès des équipes.

1. LE SERVICE RENDU AUX USAGERS

❖ L'enquête de satisfaction 2014

Une enquête de satisfaction annuelle est menée au sein de chacune des crèches Babilou.

Les familles sont interrogées de façon anonyme sur la qualité du service. Les observations ouvertes et les suggestions permettent d'améliorer nos réponses à leurs attentes.

L'enquête 2014 s'est tenue du 3 au 27 avril et concernait les **familles accueillies sur la période 2013-2014**.

L'analyse des résultats de l'étude pour les deux accueils Mirassou (régulier et occasionnel) a été présentée à l'équipe et affichée aux parents.

Les résultats montrent une participation de 59 familles (31 familles en accueil régulier et 28 familles en accueil occasionnel).

Accueil régulier

- ✓ 31 répondants
- ✓ Note moyenne attribuée : **7,54 sur 10** (8.2 l'année précédente)
- ✓ **85%** des parents ayant répondu seraient prêts à recommander leur crèche à un tiers (97% l'année précédente)

Accueil occasionnel

- ✓ 28 répondants
- ✓ Note moyenne attribuée : **8.78 sur 10** (8.2 l'année précédente)
- ✓ **100%** des parents ayant répondu seraient prêts à recommander leur crèche à un tiers (97% l'année précédente)

Ces résultats sont en forte hausse par rapport à l'enquête précédente concernant l'accueil occasionnel mais accusent une baisse sensible pour l'accueil régulier.

Globalement :

96% des parents sont satisfaits de la crèche Mirassou.

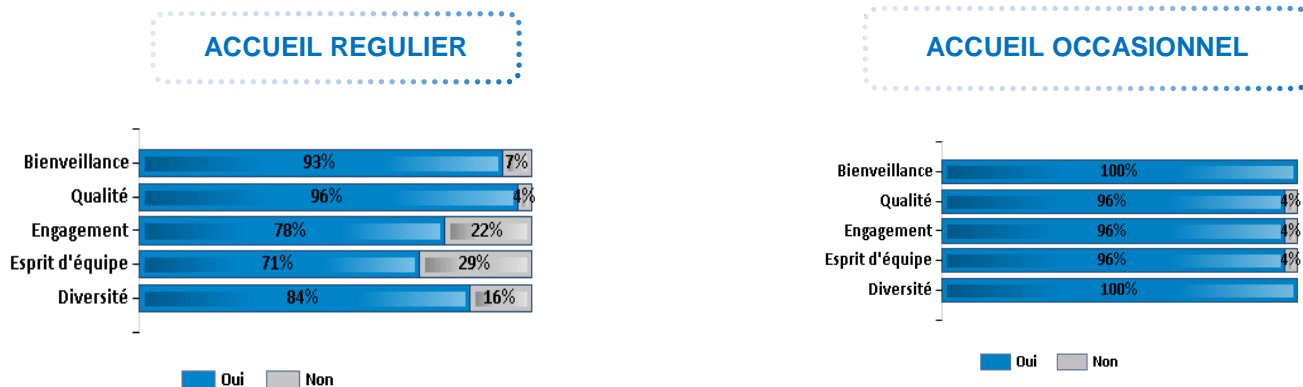
96% des parents seraient prêts à recommander leur crèche.

La note moyenne attribuée est de **8.19/10**

Parmi les thématiques abordées dans le cadre de l'enquête :

Les valeurs du projet Babilou et la crèche

Avez-vous le sentiment que les valeurs portées par BABILOU se retrouvent dans la vie de l'établissement qui accueille votre enfant ?



Part des répondants satisfaits concernant :

	Accueil régulier	Accueil Occasionnel
Le cadre d'accueil		
<i>Un espace adapté à l'accueil des jeunes enfants</i>	97%	100%
<i>La propreté de l'établissement</i>	97%	100%
<i>La convivialité de l'établissement (bien décoré)</i>	94%	100%
L'équipe		
<i>La disponibilité des professionnel(le)s</i>	90%	100%
<i>La disponibilité de l'équipe de direction</i>	83%	100%
<i>Le professionnalisme de l'équipe</i>	83%	100%
<i>La convivialité de l'équipe</i>	83%	96%
La vie quotidienne		
<i>La qualité des repas proposés</i>	100%	96%
<i>La qualité du sommeil de votre enfant</i>	83%	96%
<i>L'attention portée à la santé de votre enfant</i>	90%	100%
<i>La prise en compte des besoins particuliers et l'individualité de votre enfant</i>	93%	86%
<i>La qualité des soins de change</i>	79%	100%
L'éveil et la socialisation de l'enfant		
<i>Les jeux libres, l'éveil et l'accès aux jouets</i>	96%	100%
<i>La relation de confiance à l'adulte</i>	82%	96%
<i>Les ateliers et activités animés par les professionnels</i>	93%	89%
<i>L'aisance à évoluer au sein d'un groupe</i>	93%	96%
<i>L'apprentissage des règles</i>	82%	96%

En annexe 4 est présentée une synthèse des résultats pour chacun des accueils (régulier et occasionnel).

2. LA SECURITE, L'HYGIENE, LES ACCIDENTS

❖ Le nombre et la nature des incidents

Deux déclarations d'accident d'enfant ont été effectuées sur l'année 2014 :

- Chute d'un enfant de son lit dont la barrière n'a pas été fermée par la professionnelle le 11 février. La conduite à tenir conformément au protocole médical a été appliquée. L'enfant, après une surveillance à la maison en concertation avec le médecin traitant, est revenu le lendemain à la crèche. La professionnelle a cependant été licenciée pour faute grave.
- Suite à une chute sur un porteur dans le jardin, un enfant s'est ouvert le menton le 28 mai 2014. La procédure médicale a été appliquée et l'enfant, accompagné par ses parents, a été recousu.

❖ Les rapports des contrôles d'hygiène effectués dans l'établissement (HACCP, prélèvement de surface, etc.).

Ils sont joints en annexe 5 de ce document.

3. BILAN DES FORMATIONS ET ACTIONS DE QUALIFICATION

261 heures de formation ont été délivrées en 2014 auprès de l'ensemble des professionnelles pour les accompagner dans leur fonction ainsi que sur des thèmes pédagogiques.

Parmi elles, **30 heures d'analyses de pratique** pour les directrices et **28 heures de formation management** pour une des directrices, Patricia Hauss.

Estelle Havy réalisera son cursus de formation management sur l'année 2015.

Le détail des actions de formation engagées en 2014 se répartit comme suit :

MOIS	DATE DEBUT	DATE FIN	NBRE HEURES	TITRE	INSCRIPTION	CRECHE/SERVICE
Janvier	22/01/2014	22/01/2014	2*21	Langage des signes Français	Equipe	Mirassou AR et AO
Février	11/02/2014	11/02/2014	2*21	Langage des signes Français	Equipe	Mirassou AR et AO
Février	26/02/2014	11/02/2014	2*21	Langage des signes Français	Equipe	Mirassou AR et AO
Janvier-décembre			30*2	Analyse des pratiques	Estelle Havy/ Patricia Hauss	Mirassou AR et AO
Janvier-décembre			28	Cursus Management	Patricia Hauss	Mirassou AR
Septembre	19/09/2014	19/09/2014	3	Rencontre entre pairs IDE terrain	IDE	Mirassou AO
Octobre	01/10/2014	01/10/2014	2*6	Observation et accompagnement de l'enfant	2 Cap petite Enfance	Mirassou AR et AO
Décembre	01/12/2014	01/10/2014	2*6	Observation et accompagnement de l'enfant	2 Cap petite Enfance	Mirassou AR et AO
Novembre	18/11/2014	18/011/2014	2*7	Journée petite enfance	2 EJE	Mirassou AR et AO
Décembre	10/12/2014	10/12/2014	3*2	Place des parents	2 AP	Mirassou AR et AO

Annexes

- 1- Suivi mensuel des actions mises en place sur le premier semestre / Accueil régulier
- 2- Courriers PMI : 28 mars 2014 et 17 juin 2015
- 3- Courrier du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux
- 4- Enquêtes de satisfaction 2014 : accueil régulier et occasionnel
- 5- Rapports Silliker



Crèche Mirassou Régulier

Ce document est une synthèse des principaux résultats du questionnaire de satisfaction 2014 pour votre crèche. Nous remercions tous les parents pour leur participation à l'enquête.

1. L'avis général sur la crèche

- La satisfaction générale

Note moyenne attribuée :

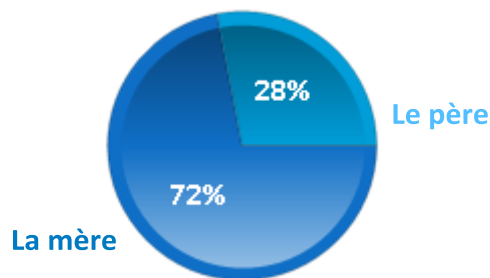


85% des parents seraient prêts à recommander leur crèche.

Le profil des répondants

31 répondants

Vous êtes ?



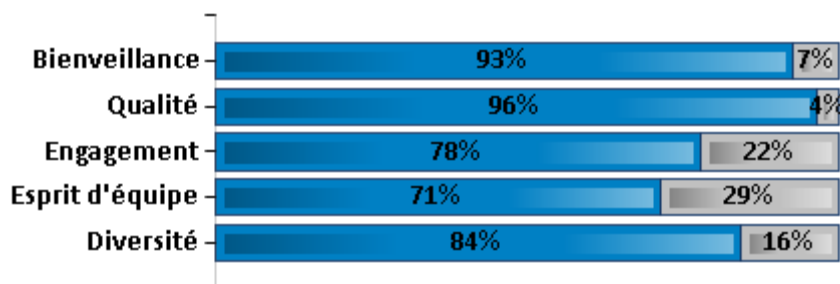
Y aurait-il un mot qui caractériserait l'établissement qui accueille votre enfant ?

“ accueillant ; agréable ; bienveillance ; chaleureux ; dynamisme ; fonctionnel ; professionnalisme ; propre ; sérénité ; simplicité ; très accueillant ; ...



- Les valeurs du projet Babilou et la crèche

Avez-vous le sentiment que les valeurs portées par Babilou se retrouvent dans la vie de l'établissement qui accueille votre enfant ?



Oui Non
744



2. La crèche et les enfants

- Le cadre d'accueil

	Satisfait
Un espace adapté à l'accueil des jeunes enfants	97%
La propreté de l'établissement	97%
La convivialité de l'établissement (bien décoré)	94%

83%

des parents estiment que le cadre d'accueil favorisant la sécurité physique et affective de l'enfant est un critère très important.

- L'équipe

	Satisfait
La disponibilité des professionnel(le)s	90%
La convivialité de l'équipe	83%
La disponibilité de l'équipe de direction	83%
Le professionnalisme de l'équipe	83%

- La vie quotidienne

	Satisfait
La qualité des repas proposés	100%
La prise en compte des besoins particuliers et l'individualité de votre enfant	93%
L'attention portée à la santé de votre enfant	90%
La qualité du sommeil de votre enfant	83%
La qualité des soins de change	79%

77%

des parents estiment que le respect du rythme de l'enfant (qualité des repas, du sommeil, des soins, ...) est un critère très important.

- L'éveil et la socialisation de l'enfant

	Satisfait
Les jeux libres, l'éveil et l'accès aux jouets	96%
Les ateliers et activités animés par les professionnels	93%
L'aisance à évoluer au sein d'un groupe	93%
La relation de confiance à l'adulte	82%
L'apprentissage des règles	82%

77%

des parents estiment que l'éveil et la socialisation de l'enfant (activités, jeux, relations avec les autres enfants, ...) est un critère très important.



3. L'échange entre les familles et la crèche

- Les transmissions

	Satisfait
Une liste des informations sur les soins apportés à votre enfant (repas, sommeil, change)	93%
Un retour sur les activités de la journée	83%
Un retour sur le comportement et les interactions avec les autres enfants	66%
Des anecdotes	52%

83%

des parents estiment que la place donnée aux familles (qualité des transmissions, des échanges, accompagnement à la parentalité) est un critère très important.

- Les informations générales

86% des parents ont le sentiment que les transmissions faites à la crèche sont prises en considération.

72% des parents sont satisfaits de l'information aux familles (réunions, rencontres, temps d'échange).

60% des parents se sentent suffisamment accompagnés en matière de parentalité.

33% des parents ont connaissance du projet éducatif et **73%** souhaitent avoir plus d'informations sur le projet éducatif.

92%

des parents affirment que la crèche leur permet de concilier vie professionnelle et vie familiale.

85%

des parents sont satisfaits de l'environnement épanouissant de la crèche pour leur(s) enfant(s).

77%

des parents sont satisfaits de la grande tranquillité d'esprit que la crèche leur apporte.

- La gestion du contrat d'accueil

	Satisfait
L'amplitude d'ouverture de la crèche	93%
La clarté du règlement de fonctionnement	86%
La facturation	76%



4. Le mot de la crèche



Crèche Mirassou Occasionnel

Ce document est une synthèse des principaux résultats du questionnaire de satisfaction 2014 pour votre crèche. Nous remercions tous les parents pour leur participation à l'enquête.

1. L'avis général sur la crèche

- La satisfaction générale

Note moyenne attribuée :

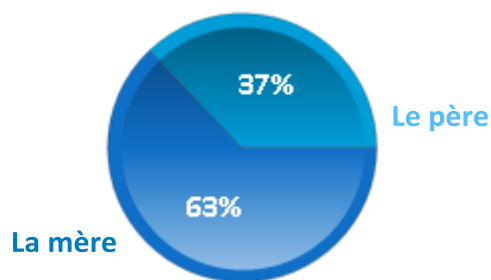


100% des parents seraient prêts à recommander leur crèche.

Le profil des répondants

28 répondants

Vous êtes ?



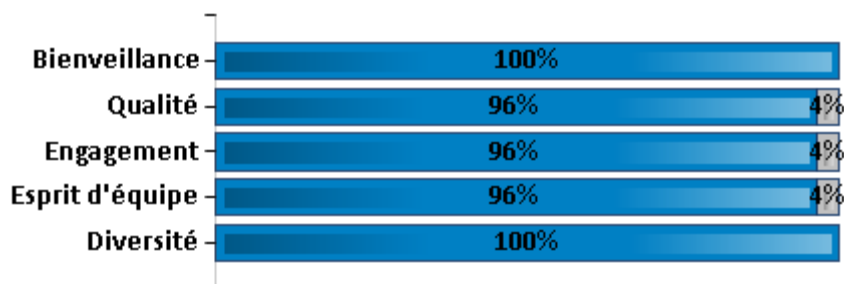
Y aurait-il un mot qui caractériserait l'établissement qui accueille votre enfant ?

“ joyeux ; à l'écoute ; accueillant ; agréable ; écoute ; bienveillant ; chaleureux ; cocon ; compétent ; confiance ; flexible ; gentillesse ; idéal ; le sourire ; mieux qu'à la maison ! ; pratique ; ...



- Les valeurs du projet Babilou et la crèche

Avez-vous le sentiment que les valeurs portées par Babilou se retrouvent dans la vie de l'établissement qui accueille votre enfant ?



■ Oui ■ Non
748



2. La crèche et les enfants

- Le cadre d'accueil

	Satisfait
Un espace adapté à l'accueil des jeunes enfants	100%
La propreté de l'établissement	100%
La convivialité de l'établissement (bien décoré)	100%

96%

des parents estiment que le cadre d'accueil favorisant la sécurité physique et affective de l'enfant est un critère très important.

- L'équipe

	Satisfait
La disponibilité des professionnel(le)s	100%
La disponibilité de l'équipe de direction	100%
Le professionnalisme de l'équipe	100%
La convivialité de l'équipe	96%

- La vie quotidienne

	Satisfait
La qualité des soins de change	100%
La qualité des repas proposés	96%
La qualité du sommeil de votre enfant	96%
L'attention portée à la santé de votre enfant	100%
La prise en compte des besoins particuliers et l'individualité de votre enfant	86%

82%

des parents estiment que le respect du rythme de l'enfant (qualité des repas, du sommeil, des soins, ...) est un critère très important.

- L'éveil et la socialisation de l'enfant

	Satisfait
Les jeux libres, l'éveil et l'accès aux jouets	100%
La relation de confiance à l'adulte	96%
Les ateliers et activités animés par les professionnels	89%
L'aisance à évoluer au sein d'un groupe	96%
L'apprentissage des règles	96%

92%

des parents estiment que l'éveil et la socialisation de l'enfant (activités, jeux, relations avec les autres enfants, ...) est un critère très important.



3. L'échange entre les familles et la crèche

- Les transmissions

	Satisfait
Une liste des informations sur les soins apportés à votre enfant (repas, sommeil, change)	100%
Un retour sur les activités de la journée	93%
Un retour sur le comportement et les interactions avec les autres enfants	86%
Des anecdotes	86%

96%

des parents estiment que la place donnée aux familles (qualité des transmissions, des échanges, accompagnement à la parentalité) est un critère très important.

- Les informations générales

81% des parents ont le sentiment que les transmissions faites à la crèche sont prises en considération.

100% des parents sont satisfaits de l'information aux familles (réunions, rencontres, temps d'échange).

89% des parents se sentent suffisamment accompagnés en matière de parentalité.

57% des parents ont connaissance du projet éducatif et **28%** souhaitent avoir plus d'informations sur le projet éducatif.

100%

des parents affirment que la crèche leur permet de concilier vie professionnelle et vie familiale.

100%

des parents sont satisfaits de l'environnement épanouissant de la crèche pour leur(s) enfant(s).

96%

sont satisfaits de la grande tranquillité d'esprit que la crèche leur apporte.

- La gestion du contrat d'accueil

	Satisfait
La clarté du règlement de fonctionnement	100%
La facturation	100%
L'amplitude d'ouverture de la crèche	100%



4. Le mot de la crèche